

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consentent ou rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(13-3-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 18 janvier 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : 3361

Rédaction : 2984

Gérant : 3361

Les Russes auraient pénétré en Silésie allemande

Que peut faire un parti québécois? La politique de l'Angleterre en pays libérés

A la prochaine élection fédérale, les électeurs de la province de Québec vont voter en grand nombre et probablement en grande majorité pour des groupes québécois à tendances plus ou moins nationalistes plutôt que pour les deux grands partis traditionnels. Il ne faudrait pas que ce fût une simple explosion de mauvaise humeur, que ce fût un simple vote de protestation contre les conservateurs et les libéraux qui nous ont trahis à tour de rôle.

L'argument le plus efficace contre un mouvement politique québécois est le Bloc populaire sur le terrain fédéral, c'est-à-dire l'impuissance parce qu'il ne pourra jamais s'emparer du pouvoir. Nos gens se sont malheureusement habitués à considérer le pouvoir comme le seul objectif possible de toute action politique. Ils ne paraissent pas se douter de l'influence décisive que peuvent exercer une opposition éclairée et agressive, un parti qui détient la "balance du pouvoir", un groupe parlementaire qui participe à l'exercice du pouvoir dans une série de gouvernements de coalition successifs. Ils ne paraissent pas se douter que la participation au pouvoir peut être aussi efficace que la possession même du pouvoir et qu'un parti d'opposition peut participer à l'exercice du pouvoir s'il en a la volonté. Il est des partis qui ont longtemps occupé le pouvoir, des hommes qui ont dirigé pendant des années les affaires publiques, sans laisser la moindre trace, tandis que des hommes qui ont passé toute leur vie dans l'opposition ont réussi à instaurer des réformes profondes et à exercer une influence heureuse sur les destinées de leur pays.

Que peut faire un parti québécois? Beaucoup, indiscutablement. L'étendue de son action ne sera limitée que par la compétence, l'habileté et la fermeté de ses chefs.

Les députés d'un parti québécois nous rendront d'abord le service de faire connaître à nos coassociés nos aspirations et nos revendications véritables. Ils ne se contenteront pas de signaler timidement nos principaux griefs en les réduisant; ils formuleront des réclamations nettes et précises, ils demanderont plus pour obtenir moins. Ils ne se contenteront pas de faire vaguement écho à nos sentiments en les exagérant; ils exprimeront nos opinions avec franchise et dignité. Il n'est rien de mieux qu'une explication courageuse pour préparer un compromis honorable. Nous avons vu à l'occasion de cette guerre à quels résultats désastreux peut conduire cette timidité de langage de nos hommes publics. Tandis qu'il existait dans la province une opposition de fond à toute guerre extérieure, de nos hommes publics se sont évertués à répéter que nous étions disposés à participer de tout cœur à l'effort de guerre pourvu que l'on n'imposât pas la conscription: nous avons ainsi sacrifié nos principes et notre dignité sans éviter la conscription.

Il ne faut pas que le vote que nous accorderons à un parti québécois soit un vote de représailles contre le parti libéral qui nous a trahis: il faut que ce soit un vote constructif pour confier à des représentants en qui nous aurons confiance un mandat qui réponde à nos aspirations et à nos besoins véritables. Si nos députés, conservateurs et libéraux, nous ont généralement mal servis dans le passé, c'est qu'ils n'étaient pas maîtres de leurs décisions. Ils étaient liés par les décisions d'un caucus ou dominés par les autres. Ils ne pouvaient guère prononcer une parole ou poser un acte sans l'assentiment de ceux dont ils avaient reconnu l'autorité en entrant dans le parti et de

ceux qui tenaient les cordons de la bourse. Il nous faut un parti québécois dont les nôtres soient les chefs et les bailleurs de fond si nous voulons avoir des députés qui soient nos serviteurs à nous et non ceux des autres.

La puissance d'un groupe parlementaire québécois résidera dans le fait que l'on aura souvent besoin de son vote. Sous l'ancien système des deux grands partis, il détendait déjà la balance du pouvoir. La multiplication des partis qui est en train de s'opérer accroît encore les possibilités de manœuvre et augmente d'autant la puissance du groupe québécois que peut nous donner la prochaine élection. On a vu tout ce que les progressistes ont pu obtenir pour l'Ouest en exigeant la reconnaissance de leur appui en Chambre.

Cette politique de marchandage est singulièrement fructueuse lorsqu'elle est poursuivie avec patience et ténacité. Il suffit d'obtenir une petite concession à chaque occasion favorable, de faire redresser un grief chaque fois qu'il est possible. Ces petits gains additionnés finissent par représenter quelque chose d'imposant au bout de quelques années. Il ne faudrait peut-être pas bien longtemps de ce travail persévérant pour rendre aux Canadiens français dans la Confédération la place qui leur revient de droit en raison de leur nombre et de leur culture.

Cette politique de marchandage peut se poursuivre dans l'opposition, elle peut se pratiquer encore plus efficacement au sein d'un gouvernement de coalition dont le programme limité est fondé sur un compromis entre plusieurs partis. Le jeu des alliances exige cependant de la part des chefs québécois qui seraient chargés de le mener de l'envie, de la souplesse dans la manœuvre, de l'esprit de continuité et de la force de caractère. L'écueil du système, c'est que le groupe parlementaire de la minorité — le groupe québécois dans le cas qui nous intéresse — se laisse absorber par le groupe anglais auquel il s'allie, comme la chose s'est vue chez les Irlandais après Parnell et chez nous au début dans les dernières années de l'Union, ce qui finirait par nous ramener au point de départ, au régime que nous déplorons aujourd'hui.

Le système des alliances a déjà été pour nous un instrument de salut, même si nous sommes trop portés à l'oublier. LaFontaine nous a montré tout le parti que nous pouvons en tirer en renversant en notre faveur une situation qui paraissait désespérée au lendemain de 1837, en nous assurant pour quelques années une influence que les Anglais jugeaient prépondérante à la direction des Canadas-Unis. Pourquoi ne nous vaudrait-il pas aujourd'hui les réformes qui assurèrent le plein épanouissement de notre groupe français et catholique et une influence réelle au sein de la Confédération canadienne?

Que peut faire un parti québécois à Ottawa? Il peut tout ce que nous demanderons de légitime pourvu que nous sachions ce que nous voulons, que nous nous entendions sur un programme essentiel, que nous nous rendions compte des possibilités qu'offre le régime parlementaire à un groupe minoritaire, que nous choissions avec soin le groupe auquel nous confierons le soin de nous représenter et que nous suivions ensuite son travail en le soutenant de notre argent et de notre dévouement.

Pierre VIGANT

Nos entrevues

Une coopérative de distribution rurale de l'électricité

Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste de Rouville sont en train de l'organiser — Le secrétaire-trésorier, M. Guy Daigneault, nous expose comment elle est en bonne voie d'accomplissement

L'électrification rurale est une question de grande importance, depuis longtemps étudiée et débattue. Voici quelle donne lieu à une initiative fort heureuse. Les cultivateurs habitant les rangs de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rouville sont en train d'organiser une coopérative de distribution de l'électricité dont nous entretenions hier M. Guy Daigneault, qui est l'un des promoteurs de l'entreprise. M. Daigneault est passé aux bureaux de notre journal et c'est l'essentiel de sa conversation, intéressante et même passionnante à plus d'un point de vue pour tout Canadien consommateur d'électricité, que nous présentons à nos lecteurs.

La coopérative nouvelle se donne un double but: la distribution même du courant électrique et l'aménagement électrique chez ses membres.

L'électricité est encore moins un luxe pour "l'habitant" que pour le citadin, nous dit M. Daigneault, et c'est le cultivateur résidant dans le rang qui en a besoin plus encore que l'habitant du village. Elle nous est nécessaire durant les longues journées d'automne et d'hiver, où la lumière est rare mais où le travail doit se poursuivre quand même. Elle peut faire fonctionner non seulement toutes les machines existant sur une ferme mais encore tous les appareils domestiques, depuis la machine à laver jusqu'au fer à repasser, dont l'usage ne devrait pas être l'apanage de la ménagère citadine, dotée d'ordinaire d'une famille moins nombreuse que la ménagère campagnarde. Enfin, la radio permettrait de retenir l'enfant au foyer.

M. Daigneault nous a aussi longuement expliqué comment l'électricité permettrait au cultivateur

de trouver chez lui l'eau courante, chaude ou froide à volonté.

M. Daigneault est le secrétaire-trésorier de cette coopérative dont le président est M. Calixte Bienvenu.

Notre coopérative dispose déjà d'un capital de \$11,000, dont 70 parts ordinaires de membres, à \$100 chacune, soit \$7,000, et d'un certain nombre de parts de priorité, de \$50 et plus, pour un total de \$4,000. Aussi avons-nous pu nous tracer un programme de construction dont une partie est déjà réalisée. Les poteaux sont déjà en place et le fil à haute tension posé sur cinq des quinze milles de distance, ce qui était au programme de cet hiver. Quinze autres milles de trajet se verront à leur tour desservis au printemps. La coopérative ne se contente pas de l'installation d'une ligne de distribution locale, elle pratiquera aussi la pose des fils, des fiches de contact et des moteurs dans les maisons et bâtiments de ferme; 90% de ses membres ont en effet demandé ce service. Elle fera aussi la vente de lampes et appareils électriques et possède un permis à cette fin, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. La coopérative est même prête à avancer, si nécessaire, les fonds suffisants pour ces installations, qui peuvent coûter de \$100 à \$300 chacune. Tout le travail de mise en place des fils et des poteaux est fait sous la surveillance d'un électricien diplômé et en collaboration avec la maison Bédard et Girard, de Montréal, entrepreneurs-électriciens.

Les habitants de l'endroit, membres de la coopérative, trouvent

(suite à la dernière page)

L'actualité

Ces programmes

Comme l'hiver est dur et que rendus à un certain âge les sports nous intéressent plus ou moins, nous nous réfugions donc près de notre radio. Cet instrument renferme, à lui seul, il nous offre ce qu'il y a de pire et ce qu'il y a de mieux. Ce qu'il y a de pire, évidemment, c'est qu'il n'y a rien à personne en disant que nous sommes parfois au point de ne pouvoir trouver un programme sensé, même en essayant tous les postes; c'est que la radio, comme les humains, sans doute, a ses mauvaises heures. Par contre, il y a des moments heureux de la journée, surtout de la soirée, où l'on peut enfin quitter la besogne, respirer tranquille, et refaire ses nerfs fatigués en écoutant un programme de son choix. Quelques-uns s'attachent à la musique classique, d'autres tentent sur le jazz, enfin chacun son époque et nous n'avons rien à redire là-dessus. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que les programmes de la radio jouent un rôle de plus en plus importants dans la vie des mortels de ce monde et s'ils nous font vivre des heures agréables, ils nous mettent aussi quelquefois dans l'eau bouillante.

Aujourd'hui, n'arrivez jamais chez des amis à l'heure d'un homme et son péché, péchérement ce n'est pas l'heure de pêcher puisque c'est l'heure de souper, c'est donc aussi trop tôt pour commencer la veillée. On vous ouvrira peut-être la porte, mais on vous chuchotera tout au plus: Enlevez donc votre manteau, et ce sera tout pour un bon quart d'heure, parce que le maître de céans et la maîtresse aussi, écoutent Séraphin, mot à mot, pour ne pas dire cent à cent. Vous aurez donc le temps de préparer votre prochaine phrase, même si vous êtes gêné ou si vous bégayez. Si vous êtes invité à dîner, laissez aussi passer le programme de Quelle nouvelle, autrement ce sera la même chose, on vous recevra un doigt sur la bouche en vous désignant, de l'autre main, le radio, où des voix sans visage ont sans doute pu davantage que les êtres ordinaires que nous sommes.

Généralment, il serait regrettable que les plus intéressants et les plus spirituels de nos programmes ne soient pas écoutés par toute la population: de chez nous, mais si les gens d'ailleurs étaient si polis qu'ils apparaissent soudainement dans

notre siècle de sans-gêne, je suis certain qu'à l'arrivée d'un visiteur ils imposeraient silence à la voix radiophonique plutôt qu'à l'autre. Gare à nous donc, de ne frapper chez nos amis qu'à l'heure fixe et soyons au courant des programmes qu'ils écoutent.

EVE

18-1-45

Bloc-notes

(par Alexis Gagnon)

Les "jobs" du gouvernement

Si l'on en croit le Bureau du recensement à Washington, il y avait à la fin de l'année 1944, 6,503,000 "employés du gouvernement" aux Etats-Unis. Si l'on exclut les employés des gouvernements des Etats, des villes, etc., il en reste 3,355,000 pour le gouvernement fédéral.

Comme dit l'*Ottawa Citizen*, qui rapporte le fait, cela paraît un chiffre impressionnant, même pour un pays comme celui de l'Oncle Sam. Cela fait un "employé" du gouvernement par 41 citoyens, et en comprenant les enfants, les infirmes, les vieillards, etc. Calculée sur une base électorale, la proportion est d'un employé gouvernemental par quatorze électeurs.

Le Canada est, paraît-il, plus modeste, malgré qu'il suive de près nos illustres voisins.

Il n'est pas étonnant, conclut le journal, que les observateurs parlent de "bureaucratie" avec quelque alarme, et fassent observer que l'heure prédite s'approche où les employés de gouvernement seront plus nombreux que le reste des citoyens.

Heureux siècle où tout le monde travaillera pour le gouvernement. Déjà comme le disait M. Beaudry-Lévesque, n'est-il pas notre principal créancier et notre héritier?

A propos de Salazar

Une des curiosités du monde politique actuel, c'est assurément la haine furieuse de certains publicistes québécois contre Salazar. Et l'on se demande avec ahurissement ce que le premier ministre portugais a bien pu faire à ce monsieur qui demeure rue Wolfe, ou ailleurs, en la bonne ville de Montréal. Car il y a apporté une violence d'invective, une colère rageuse surprenantes. On s'expliquerait que ceux qui, depuis quatre ans, gagnent la guerre à la radio ou dans les articles de revue, le pourfendent, s'il en est un ennemi des Alliés. Or, il s'est révélé jusqu'ici une aide utile à notre cause.

Cette stupide hostilité a fini par agacer le rédacteur en chef de l'*Ottawa Journal*:

"La plus récente propagande qui soit venue à nos bureaux, et dont l'origine n'est pas claire, tend à dénigrer le Portugal comme un ennemi des Alliés, et le premier ministre Salazar comme "dictateur fasciste". Ce serait une bonne chose, croyons-nous, si une telle propagande était tenue en suspension. Le Portugal a un traité d'alliance avec la Grande-Bretagne et il n'y a pas de preuve que ce traité n'ait pas été observé. Bien plus, lorsque M. Churchill a demandé au Portugal des bases aux

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

On vient d'aménager un patinoir sur le Champ-de-Mars, en arrière de l'hôtel de ville. On y verra sans doute paraître et évoluer le "patineur inconnu".

La glace du patinoir en question, à cause de la pente, du terrain, n'est pas de niveau. Montréal avait déjà son patinoire; voici qu'il lui est donné un patinoir de même style. A cause du voisinage de l'hôtel municipal, des malins y chercheront peut-être une allusion.

Les quatre-vingt-dix-neuf conseillers qui se plaignent de n'avoir pas de local suffisant sous le toit de Concordia pourraient tenir sur ce patinoir-là des caucus qui auraient la forme d'un lacapade. Mais le terrain serait un peu glissant.

Un quotidien libéral de Québec reproduit un entrefilet du *Canadien*. Il y a donc quelqu'un qui a vu cet organe officiel et confidentiel du parti de M. Godbout.

Le Droit d'Ottawa se demande si le conseil supérieur que M. Godbout veut donner au parti libéral n'équivaut pas à une tutelle, à une sorte de curatelle. Mais non, voyons, les chefs du parti libéral ont bien trop le sens de la liberté démocratique pour agir de même.

18-1-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Celui qui dit un mensonge ne sent point le travail qu'il entreprend, car il faut qu'il en invente mille autres pour soutenir le premier."

POPE

M. Churchill expose les vues de son gouvernement au sujet de l'Italie, de la Yougoslavie et de la Grèce — Armes secrètes du Japon — Au front de l'ouest

Trois armées russes dont les effectifs seraient d'au moins deux millions d'hommes poursuivent leur offensive au front de l'est. Précédées de chars d'assaut d'une grande puissance, les colonnes soviétiques sont arrivées à la frontière de la Silésie allemande. Moscou affirme que les armées russes ont comme objectif la destruction complète des armées allemandes dans l'est, et la radio de Berlin admet qu'il sera impossible aux Allemands d'arrêter l'offensive avant la frontière allemande. Des commentateurs allemands disent que jamais jusqu'ici l'on n'a pu voir à l'œuvre une masse aussi considérable de matériel de guerre que celle que les Russes ont lancée à l'assaut, que la situation du front de l'est est très confuse et que les Allemands n'ont aucune chance d'opposer une résistance frontale à la supériorité des Russes.

La stratégie des ennemis en Pologne serait d'éviter à tout prix la rupture de leurs lignes et de garder des réserves pour les contre-mesures qu'ils s'imposent afin de parer aux menaces prévues. Ainsi les Allemands reculent sur un front de 250 milles. Dans le sud-ouest de la Pologne, l'armée rouge a pris hier la ville de Czesochowa; le gouvernement de Lublin a même annoncé la prise de Cracovie et ce matin une dépêche de Moscou dit que les troupes de la première armée ukrainienne du maréchal Konev commencent à pénétrer en territoire allemand. Cela signifie que cette partie du front de l'est est à moins de 250 milles de Berlin. C'est le point le plus proche de la capitale allemande; sur le front de l'ouest, c'est près de Duren que les troupes alliées sont le plus près de Berlin, à 301 milles; sur le front de Hongrie, à la rivière Hron, la distance de Berlin est de 364 milles, et sur le front italien, à la rivière Reno, c'est 544 milles.

Dans un des trois ordres du jour qu'il a publiés hier, le maréchal Staline a annoncé que la 1^{re} armée russe-blanche du maréchal Rokossovsky est aussi entrée dans l'offensive, sur un front de 62 milles au nord-est de Varsovie, et a avancé de 25 milles des têtes de pont de la rive ouest de la rivière Narew, prenant 500 villes et villages depuis dimanche. Deux autres armées russes continuent d'avancer en Hongrie, et Budapest serait sur le point de tomber.

La prise de Varsovie fait rebondir le problème politique polonais. Le gouvernement polonais de Londres a hier soir indiqué son intention de retourner dans la capitale d'où l'invasion allemande l'avait chassé il y a cinq ans et demi. D'autre part, on croit que le gouvernement provisoire de Lublin, reconnu par la Russie, va se transporter immédiatement à Varsovie. Le problème va donc se poser sur le plan international sans qu'on puisse l'éviter d'avantage. A la toute prochaine conférence des trois grands chefs alliés, il faudra opter. Il semble probable, étant donné la situation militaire, que l'Angleterre et les Etats-Unis ne pourront pas faire rentrer en Pologne le gouvernement exilé à Londres. Mais comment la population du pays acceptera-t-elle le groupe de Lublin que lui impose son libérateur? A la lumière de l'histoire et lorsqu'on songe aux partages et aux persécutions dont la Pologne a été victime et auxquels les Russes ont pris part autant que les autres pays oppresseurs, on peut bien se poser la question. Les Alliés peuvent se demander aussi dans quelle mesure cela peut avoir des conséquences sur la durée de la guerre.

UNE ENTENTE ANGLO-RUSSE

Le premier ministre Churchill a commencé ce matin aux Communes anglaises un exposé de la situation de l'Angleterre en matière de politique extérieure, à l'ouverture d'un débat de deux jours sur ce sujet. Il a annoncé que lui-même et le premier ministre Staline ont conclu une entente en vue d'une politique conjointe dans les Balkans. Cette entente, a-t-il dit, n'implique aucune division de sphères ou de territoires d'intérêts après la guerre. Il s'agit de prévenir des guerres futures. Le président Roosevelt a été tenu constamment au courant de ces développements.

M. Churchill a d'abord parlé de l'Italie, de la Yougoslavie et de la Grèce. L'Angleterre, a-t-il dit, doit assumer de grandes responsabilités en Méditerranée. En Italie, et plus encore si on prend toute la Méditerranée, la Grande-Bretagne a sous son autorité trois fois autant de troupes que les Etats-Unis. L'Italie est en proie à de grandes difficultés économiques et politiques. Mais prochainement, dans quelques mois ou plus tôt, les Allemands seront chassés d'Italie ou peut-être se retireront-ils eux-mêmes de ce front. La région populeuse du nord, que les Allemands laisseront probablement dénuée de ressources alimentaires et qui a vécu dans des conditions difficiles et dans la guérilla, posera peut-être des problèmes politiques épineux pour le fragile gouvernement italien. Il est donc nécessaire que l'Angleterre et les Etats-Unis demeurent unis pour résoudre ces nouveaux problèmes.

Nous n'avons, a ajouté le premier ministre, aucun projet en Europe ou ailleurs, pour lequel nous ayons besoin de l'Italie comme associée. Nous n'avons pas plus besoin de l'Italie que de l'Espagne. Nous devons seulement prendre garde que tout le blâme ne tombe pas sur nous pour les choses qui tournent mal.

Au sujet de la Yougoslavie, M. Churchill a dit que le conflit entre le roi Pierre et le groupe Tito-Subasic devra être réglé d'ici quelques jours. Il a ajouté qu'il comprend le point de vue du roi, mais qu'on ne pourra pas en tenir compte indéfiniment en dépit de la marche des événements. Il a affirmé que l'Angleterre n'a pas d'intérêt spécial dans le choix du régime qui prévaudra en Yougoslavie, mais qu'elle doit voir à ce que la question soit résolue correctement par un plébiscite. Il a rappelé qu'il a été l'un des premiers à apporter un appui de l'extérieur au maréchal Tito, et a dit qu'il espère que Tito sera le sauveur de son peuple et pourra unifier le pays "dont il est incontestablement le maître en ce moment". Il a fait l'éloge du projet de régence à l'étude et a dit que si le roi Pierre n'y consent pas, il faudra aller de l'avant en présupposant son consentement.

Quant à la Grèce, M. Churchill a dit que l'Angleterre est guidée par une politique de victoire contre l'Allemagne, et qu'elle a appuyé le meilleur gouvernement qu'elle pouvait y trouver. Elle veut maintenir l'ordre et la loi, il y aura ensuite un plébiscite et une élection honnête, puis l'Angleterre se retirera le plus tôt possible. Il a affirmé que le mouvement E.L.A.S., dirigé par des communistes, s'est contenté de prendre les armes des Alliés, n'a pas fait grand chose contre les Allemands et a attendu le moment de s'emparer du pouvoir et de faire de la Grèce un pays communiste, en opérant une liquidation totalitaire de tous les adversaires.

Il a proclamé ensuite qu'il s'inspire du principe suivant, pour les pays libérés et pour les pays satellites repentants: "Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, établi sur des élections au suffrage universel libre, avec le bulletin secret et sans intimidation". Cela, dit-il, a toujours été la politique de ce gouvernement dans tous les pays; c'est non seulement notre but, mais c'est notre intérêt et notre seul souci: donner aux gens une chance de décider de leur destinée.

Il convient de constater que ce souci de démocratie dont parle M. Churchill se porte vers certaines zones, comme la Méditerranée, où l'Angleterre a un intérêt direct à ce qu'aucune grande puissance ne vienne lui barrer la route des Indes.

DANS LE PACIFIQUE

Les troupes étatsuniennes débarquées sur l'île de Luçon ont élargi leur tête de pont du golfe de Lingayen et les colonnes qui s'avancent vers Manille approchent de la ville de Tarlac. Une autre colonne est à un demi-mille de Rosario, sur le flanc gauche de la 6^e armée, et sur l'aile droite, les troupes ont avancé de 17 milles et pris la ville de Bolinao.

L'agence japonaise Domei prétend que les Japonais ont opéré un débarquement en arrière des positions du golfe de Lingayen mardi soir et que ces unités sont en train de pénétrer dans les positions étatsuniennes; la nouvelle ajoute que les troupes étatsuniennes; sont soumises à un fort bombardement d'artillerie et d'aviation.

Au lieu d'attaquer seulement du front devant Manille, les Japonais vont donc tenter un assaut pris de la base même des opérations alliées sur Luçon; ce n'est probablement d'ailleurs qu'une manœuvre préliminaire. Mais on peut être sûr que la bataille sur l'île qui est de beaucoup la plus importante des Philippines, sera très dure, car l'enjeu est considérable.

Un poste de radio japonais a parlé des armes secrètes du Japon; la nouvelle paraît hautement fantaisiste, au moins dans sa forme. On annonce: un avion trois fois aussi gros que la forteresse B-29, capable de diriger des avions sans pilotes et chargés d'explosifs, ainsi que des navires-torilles aussi sans pilotes; un rayon mystérieux qui peut faire sauter la ville entière de Washington en un instant; un appareil de radio qui peut repérer exactement les mouvements des B-29 à Saïpan, et les mouvements des sous-marins; une substance chimique qui peut être répandue dans l'air comme protection contre les B-29 et qui forme avec le gazoline un mélange visqueux qui paralyse les moteurs des avions ennemis. Il reste à savoir si, en faisant la part du style oriental dans la description, ces armes ne se révéleront pas plus efficaces qu'elles le paraissent dans ce communiqué d'allure futuriste. On a tant dit que les bombes volantes des Allemands ne pourraient donner aucun résultat.

FRONT DE L'OUEST

Au nord du front, des troupes britanniques ont pénétré en Allemagne sur quelques points nouveaux aujourd'hui, et ont avancé de deux milles et demi de la Hollande vers la Roer, en prenant quatre villages.

Dans le saillant des Ardennes, la 1^{re} armée états-unienne est à moins de quatre milles de Saint-Vith. La 3^e armée a liquidé quelques unités ennemies encerclées en territoire allemand, en avant de la ligne Siegfried, près de Nennig, à 12 milles au sud de Luxembourg.

Mais au nord de Strasbourg, la tête de pont que les Allemands ont établie sur le Rhin a maintenant neuf milles de longueur; l'ennemi a pris Stattmatten et Dengolsheim, à 15 milles au nord-est de Strasbourg. Cependant la 7^e armée états-unienne a pris Sesseheim.

Dans son discours aux Communes aujourd'hui, M. Churchill a rendu hommage aux armées étatsuniennes pour leur victoire du saillant des Ardennes. Il a dit que depuis le 16 décembre, les Etats-Unis ont livré presque toute la bataille du front de l'ouest et qu'ils ont perdu entre 60 et 80 hommes pour chaque soldat britannique pendant cette période. Sur tout le front les Etats-Unis sont plus de deux fois aussi nombreux que les troupes britanniques, et ont perdu deux fois autant d'hommes. Toutefois dans la bataille de l'estuaire de l'Escaut, les forces anglaises et canadiennes ont subi des pertes proportionnellement plus élevées que celles des Etats-Unis dans les Ardennes.

De cette bataille, M. Churchill a dit que c'est la plus grande bataille états-unienne de la guerre; et que ces armées y ont subi des pertes presque égales à celles des deux côtés réunis à la bataille de Gettysburg.

Le premier ministre a aussi acclamé la grande offensive russe qui se livre au front de l'est et a dit que le maréchal Staline exécute très ponctuellement sa part dans les combinaisons alliées.

M. Churchill a réitéré l'objectif de la "reddition sans conditions", et il a déclaré: "Je puis dire à l'Allemagne au nom des Nations-Unies: Si vous vous rendez maintenant, rien de ce que vous devrez endurer après la guerre ne sera comparable à ce que vous allez autrement souffrir pendant 1945". Le débat sur les conséquences de l'"unconditional surrender" n'est pas près de finir, mais les historiens qui étudieront la question ne pourront pas se plaindre que les positions prises chez les Alliés pour et contre cette formule n'étaient pas tranchées. — Paul SAURIOL

18-1-45

Conférence de M. Louis Rougier

Comment la France a perdu la garantie, offerte par Lloyd George et le président Roosevelt d'une alliance militaire défensive anglaise et américaine

Dans sa seconde conférence à l'Institut scientifique franco-canadien, le mardi soir, 16 janvier, le professeur Rougier explique comment la France a perdu la garantie, offerte par Lloyd George et le président Wilson, d'une alliance militaire anglaise et américaine défensive, en compensation du renoncement à la garantie naturelle, réclamée par Foch, constituée par la formation d'une Rhénanie indépendante et l'occupation permanente du Rhin sous le contrôle de la Société des Nations.

Les deux Traités de garantie furent signés le même jour que le Traité de Versailles dont ils constituent une annexe, le 28 juin 1919. Ils devaient être soumis, en même temps que le Traité de Versailles, à la ratification du Sénat américain et du Parlement britannique, et ils ne devaient entrer en vigueur que quand tous deux seraient ratifiés.

La Constitution fédérale des Etats-Unis a cela de particulier qu'elle faisait obligation aux Alliés de traiter avec le président Wilson et que la parole du président n'engageait pas le Sénat américain qui seul a qualité pour ratifier les traités d'une majorité des deux tiers des voix.

Le colonel House, envoyé personnel du président Wilson, avait fait accepter, à Paris, les 14 points par les Alliés, le 4 novembre 1918, comme préliminaires des conditions d'armistice, contre leur volonté et sous la menace d'une paix séparée entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Or, le lendemain, le scrutin populaire, aux élections de renouvellement par tiers des Chambres américaines, condamnait la politique étrangère du président Wilson, en envoyant dans les deux Chambres une majorité républicaine d'avis qu'il fallait disjoindre le Traité de Paris et le Covenant de la Société des Nations, et que le Traité devait imposer à l'Allemagne "la paix de sécurité" de Wilson. C'est la leçon que le chef du parti républicain, Theodore Roosevelt, dégageait comme moralité du scrutin.

Le président Wilson n'était pas de cet avis. Il voulait que le Traité et le Covenant soient si inextricablement mêlés l'un à l'autre que l'on ne pût accepter l'un et rejeter l'autre. Contrairement à la Consti-

tution fédérale qui lui prescrivait de négocier en prenant avis et conseil du Sénat, il n'écoula pas les avertissements multiples qui lui venaient. Il ne tient pas compte du round-robin par lequel 39 sénateurs républicains lui signifiaient, le 3 mars 1919, que le Traité ne serait pas ratifié s'il y amalgamait le Covenant. C'est seulement le 10 juillet 1919 qu'il dépose le Traité de Versailles sur le bureau du Sénat, et, le 29 juillet, qu'il dépose le Pacte de garantie en le présentant, non comme une annexe des clauses politiques du Traité, mais comme une application particulière de l'article X du Pacte sociétaire. L'inévitable se produisit alors. Le Sénat veut américaniser le Pacte sociétaire en l'adaptant à la Constitution des Etats-Unis; le président repousse tout amendement. Le 19 mars 1920, le Traité de Versailles fut rejeté, et, avec lui, le Pacte sociétaire et le Pacte de garantie. Lloyd George en prit immédiatement prétexte pour déclarer que, dans ces conditions, le pacte de garantie franco-britannique, voté en seconde et en troisième lectures par le Parlement anglais, ne jouait pas. Le président Harding négocia une paix séparée avec l'Allemagne qui fut signée, le 25 août 1921, à Berlin. L'abus de confiance fait au préjudice de la France était complet.

Un des meilleurs observateurs américains à la conférence de la paix et un très grand historien, M. Frank-H. Simonds, dans son ouvrage *How Europe made peace without America* (p. 98), a pu écrire:

"Pour obtenir la garantie anglo-américaine, Clemenceau avait abandonné l'avance, dans le Traité de Versailles, chaque article du programme de Foch. Maintenant, cet abandon était sans retour.

"Pour chaque Français, le Traité de Versailles devient une gigantesque fraude. Le rejet des Traités de garantie fut identifié à une colossale trahison. Clemenceau a été dupé et la France désertée. Ce qui avait été gagné à Verdun a été perdu par le Traité de Paris. Ce qui avait été sauvé à Versailles, Un million et demi de soldats français sont morts en vain, et la France est toujours en danger".

Les cours de M. Halecki

Vendredi et samedi, les 26 et 27 janvier, M. Oscar Halecki continuera ses cours sur "La place des Slaves dans l'histoire de l'Europe".

Les deux conférences de vendredi soir termineront la série de leçons concernant les rapports entre le monde slave et ses voisins. La première traitera des problèmes de colonisation dans l'histoire des Slaves, notamment de la colonisation allemande en Bohême et en Pologne, et de la colonisation russe aux confins orientaux de l'Europe, en Asie et jusqu'en Amérique.

La deuxième, consacrée aux relations entre Slaves et Latins, ne se limitera pas aux rapports de voisinage entre Slaves du sud et des Italiens, mais étudiera aussi les relations que les Slaves ont eues, et tions que la plupart des Slaves ont eu, indépendamment de la situation géographique, avec les pays latins et surtout avec la France.

Les conférences de samedi commenceront la série de leçons sur le rôle que les différents Etats slaves indépendants ont joué dans l'histoire diplomatique de l'Europe depuis la fin du XVIIIème siècle. La première insistera sur la place considérable que les Empires créés par les Bulgares et par les Serbes occupent dans l'histoire des Balkans avant la conquête ottomane, et qui explique la survie de ces peuples à travers l'époque turque.

La deuxième retracera l'histoire du royaume de Bohême jusqu'à la perte de son indépendance sous le régime des Habsbourg, tenant compte de son rôle spécial dans le cadre de l'Empire romain germanique et de ses relations internationales.

Habeas corpus porté en appel

M. John Ahern, c.r., au nom de Mme Marie-Lorette Lessard, femme de M. Garnet Napier Coyle, a inscrit en appel le jugement de la Cour supérieure de Montréal, rendu par le juge Pierre-F. Casgrain, et renvoyant un bref d'habeas corpus demandé pour obtenir la libération de M. Coyle, qui serait illégalement détenu à l'hôpital protestant de Verdun. La cause sera probablement entendue à la session de mars de la Cour d'appel.

Dans son jugement le juge Casgrain a rejeté l'argument de M. Ahern à l'effet que Coyle, depuis son mariage, est domicilié à Perth, Ontario, et a affirmé qu'il est de son plein gré revenu à Montréal avec sa femme et est volontairement entré à l'hôpital. Le juge a également dit que sa détention à l'hôpital était justifiée par son état mental.

Prisonnier battu par un constable?

M. François-Joseph Corbeil, qui réclame \$1,000 de la ville de Montréal, en alléguant avoir brutalement été battu par un agent de la paix, dans une cellule, après son arrestation sous une plainte d'avarie causée du désordre sur la rue, a déclaré hier au juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, devant lequel s'est instruit ce procès, qu'il avait été attaqué sans provocation. Il faut conduire le demandeur à l'hôpital. Me Jean Héu, ancien journaliste au Canada, représente Corbeil. Me Claude Choquette, c.r., avocat de la ville de Montréal, a plaidé que Corbeil a été l'agresseur quand, le 12 juin 1943, son prisonnier sauta sur lui. Il a répondu et Corbeil est tombé sur le parquet se blessant gravement. Le juge Cousineau a pris le tout en délibéré.

Le secrétaire de M. J.-H. Delisle

Québec, 18 (D.N.C.) — M. J.-H. Delisle, de Québec, a été nommé secrétaire particulier de M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat. Une erreur involontaire nous avait fait écrire, Morin, au lieu de Poulin, dans l'édition du *Devoir* du 16 janvier.

M. Godbout parle de l'agriculture

Québec, 18 (D.N.C.) — Appeler à la mémoire de ses auditeurs l'importance de notre agriculture, tâche d'en apercevoir les perspectives pour l'avenir et indiquer dans quelles conditions elle pourrait grandir et prospérer, telle est la tâche que M. Adélard Godbout a entreprise hier devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec à leur déjeuner mensuel à l'hôtel St-Louis.

Le chef du parti libéral a été présenté par M. Rodolphe Laplante, président de la Société St-Jean-Baptiste, et remercié par M. Stanislas Germain, avocat, directeur de la société nationale.

Préant comme base de son argumentation que l'agriculture reste la base de notre vie économique, M. Godbout a insisté sur le fait que la population est intéressée au sort des cultivateurs et au commerce, l'industrie, la finance et toutes les autres activités nationales se ressentent des soubresauts que subit l'agriculture; la vie sociale de notre province et du pays tout entier est encore plus profondément affectée que la vie économique par les courants de prospérité ou de misère que subit l'agriculture d'un pays.

Par ailleurs, a ajouté le chef de l'opposition, la santé physique de notre population totale dépend dans une large mesure du bien-être des populations rurales, source constante d'approvisionnement de nos centres urbains. Au surplus, les cultivateurs constituent le noyau le plus stable de tous les éléments sociaux et on peut toujours compter sur eux pour réagir contre les idées subversives qui, à certaines époques, agitent le monde. Ces principes posés, M. Godbout passe à son premier point, celui des perspectives de l'agriculture. Jusqu'à présent les guerres ont laissé dans l'agriculture des traces plus profondes et plus durables que dans toute autre industrie, parce que c'est dans le domaine agricole que la réadaptation se fait le plus lentement. Mais les cultivateurs ont tenu le coup, malgré des problèmes de main-d'œuvre et de machinerie agricole, et ils ont augmenté leur production. Ils ont subi sans maugrerie les restrictions et les plafonds et ils sont, pour cela, en droit d'attendre de leurs dirigeants une assistance éclairée pour l'avenir.

M. Godbout affirme ensuite qu'il serait équitable de mettre un plancher aux produits de la ferme qui ont été plafonnés durant la guerre, pour protéger les cultivateurs contre la mévente de leurs productions essentielles. On devrait profiter de cette période de prospérité relative, dit-il, pour orienter la production des fermes en vue des marchés permanents qui s'offrent et qu'il faut conquérir, en face de la concurrence qui s'annonce comme devant être de plus en plus internationale. Les frontières vont s'abaisser entre les divers pays du monde et pas un pays n'existe dont l'orientation agricole puisse nous laisser indifférents.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Godbout dit ce qu'il croit, constitue les conditions de réussite des cultivateurs. Au premier rang, il place une solide instruction et une belle éducation agricole parce qu'on peut fonder les plus beaux espoirs sur une jeunesse instruite fortement attachée au sol de ses ancêtres. C'est pour cela qu'il faut faire les plus grands sacrifices et ne rien négliger dans ce domaine de l'instruction et de l'éducation. Il faut pour cultiver la terre une connaissance certaine de sciences variées et compliquées, car il n'y a pas de place pour l'a peu près dans ce domaine. Agir autrement, c'est aller au désastre.

Pour rencontrer la concurrence, il faut améliorer les méthodes de production et tendre au rendement plus élevé pour abaisser le prix de revient. C'est comme à l'usine, avec cette différence essentielle que l'industriel peut fixer à l'avance le prix de vente tandis que le cultivateur reste soumis à la loi de l'offre et de la demande. Pour compenser cette injustice, le cultivateur doit mettre de son côté toutes les chances de succès et faire travailler à son avantage les données d'une science variée sans cesse en évolution. On devra multiplier les écoles de spécialisation en agriculture et les rendre plus pratiques par la coordination plus parfaite de l'enseignement qu'on y donne. Cela suppose aussi le développement de nos écoles supérieures où se forment les techniciens agricoles. Aujourd'hui l'agriculture doit régler tous les problèmes de chacune de nos fermes. Pour cela il devra travailler en collaboration avec les hommes de science et de recherches qui dirigent les stations expérimentales.

M. Godbout ajoute que le cultivateur, pour réussir, doit avoir l'esprit de progrès. Il prend ensuite la défense des coopératives qu'on est tenté d'attaquer en certains milieux. On ne peut nier aux habitants, dit-il, le droit de mettre en commun leurs efforts pour assurer leur succès collectif. On ne s'est pas assez intéressé dans le passé à cet aspect du problème agricole. L'orateur affirme ensuite que, pour rendre la vie plus attrayante sur les fermes, il faut procéder à l'électrification des campagnes.

Enfin, M. Godbout parle de la taxation. Il faudra faire le plus vite possible une étude approfondie dans ce domaine parce que le système actuel est injuste, dit-il; il pèse trop lourdement sur la propriété et laisse indemnes des industries qui rapportent dix fois plus que l'agriculture.

Débat des Jeunes Laurentiens

Le 24 janvier courant, les Jeunes Laurentiens organisent un débat mixte dont le titre est "Neuf heures ou Minuit?" Cette joute oratoire sera disputée au Monument National, entre Mlle Evelyn Tangany et M. René Thellier, qui démontreront les avantages de "neuf heures" si désavantageux il y a, et Mlle Jeanette Boisvert et M. Léon Patenaude qui défendront la thèse de "neuf heures".

La joute oratoire est sous la présidence de Mlle Gabrielle Demers, présidente générale de l'Association "Les Jeunes Laurentiennes". Le président du jury est M. l'abbé Etienne Blanchard. Les billets sont en vente au secrétariat des Jeunes Laurentiens, 152 est, rue Notre-Dame, Marquette 5539.

Le sort de Cracovie

Le Sanctuaire polonais doit être épargné — Un appel de la section canadienne de l'Institut polonais des Arts et des Sciences aux peuples du monde civilisé

Dans la lutte acharnée des armées soviétiques contre les forces allemandes le champ de bataille s'approche rapidement de Cracovie — l'ancienne capitale de la Pologne, l'Acropole symbolique de la nation polonaise.

Cracovie est en danger!

Le sort tragique de Varsovie doit lui être épargné.

La cité de Copernic et de Kosciuszko, ville sainte aux églises vénérables, aux glorieux monuments et aux œuvres d'art historiques, le siège d'une université six fois centenaire, aux innombrables bibliothèques et aux collections médiévales — Cracovie a été non seulement le reliquaire de la Pologne, le symbole de son noble passé, mais également un centre d'où a rayonné pendant près de mille ans dans cette partie de l'Europe l'esprit catholique et l'influence intellectuelle, et elle est restée la métropole spirituelle et culturelle de la Pologne moderne.

Foyer millénaire de civilisation — Cracovie n'appartient pas seulement à la Pologne mais, en même temps, à l'humanité tout entière. Comme Rome, Athènes et Paris, Cracovie doit être sauvée.

L'Institut polonais qui, sur ce continent, réunit tous ceux à qui l'héritage culturel polonais est cher — Sa Sainteté, fait appel à l'opinion du monde civilisé, aux gouvernements alliés et au gouvernement du Canada afin qu'ils fassent entendre leurs voix urgentes au gouvernement allemand ainsi qu'aux armées allemandes, pour que Cracovie soit déclarée ville ouverte, que lui soit épargnée la destruction dont Varsovie fut la victime tragique.

Dr F. Cyril JAMES,

principal de l'Université McGill;

Mgr Olivier MAURALT,

recteur de l'Université de Montréal,

présidents honoraires de la section canadienne de l'Institut polonais,

Dr J. PAWLIKOWSKI,

directeur de la section canadienne.

Requête de la Cie des Tramways

Elle demande la permission d'appeler d'une décision du Conseil régional du Travail en temps de guerre

La Compagnie des tramways de Montréal a, aujourd'hui, émis le communiqué que voici:

"La Compagnie a avisé le Conseil national du travail en temps de guerre qu'elle a demandé la permission d'appeler des conclusions et instructions du Conseil régional du travail en temps de guerre pour la province de Québec, portant la date du 5 décembre 1944. Cette décision du Conseil régional traite des salaires et des conditions de travail des employés du service du transport.

Cette décision entraînerait une dépense supplémentaire de plus de \$250,000.00 en salaires payés aux employés du service du transport. Le 31 juillet 1944, ces employés, de même que tous les employés de la compagnie, prirent part à la distribution d'une somme de \$1,813,413.44 pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 1944, le tout conformément à la clause 110 de leur contrat. Même avant la décision précitée du Conseil régional, ces employés étaient mieux rétribués que toute autre personne se livrant à un travail semblable au Canada.

Par lettre du 27 décembre 1944, adressée à M. J. E. McGuire, secrétaire-trésorier de la Fraternité, la compagnie a avisé l'Union de son intention de loger cet appel devant le Conseil national du travail en temps de guerre".

L'enquête sur les coopératives

Vancouver, 18 (C.P.) — Deux représentants de l'industrie privée ont déclaré hier à la Commission royale des coopératives pourquoi ils croient que l'on doit changer les législations fédérales et provinciales afin de modifier l'exemption de taxes actuelles sur les coopératives.

M. E. E. Buckerfield, de Vancouver, président de Buckerfield Ltd., importante maison d'engrais, a dit que les exemptions donnent un avantage injuste aux coopératives en leur permettant de retenir comme fonds d'opérations des deniers exempts de taxes restant après les opérations.

M. C. H. Locke, de Vancouver, conseiller juridique de toutes les compagnies privées de conserveries de poissons en Colombie canadienne, a déclaré que les organisations qui retiennent des sommes d'argent après leurs opérations devraient avoir la permission de constituer de larges réserves parce qu'elles sont exemptes de taxes.

M. Buckerfield a dit aussi que des compagnies privées bien dirigées pourraient donner aux cultivateurs un bien meilleur service que les coopératives.

Il a ajouté que les compagnies privées sont obligées d'emprunter de l'argent portant intérêt pour leurs projets d'après-guerre, tandis que les coopératives ont l'avantage de pouvoir utiliser les sommes d'argent exemptes de taxes et d'intérêt, retenues de leurs membres.

Adoration nocturne

Convocation pour 7h. du soir, dimanche prochain, aux Quarante heures, à l'église de la Visitation, au Saul-à-Récollet. Arrêt en face de la résidence des Pères Jésuites.

M. Van Mook de passage à Montréal

Le lieutenant-gouverneur des Indes néerlandaises se rend à Londres pour chercher la main-d'œuvre nécessaire à la réorganisation des territoires hollandais libérés dans le Pacifique

Le lieutenant-gouverneur H.-J. van Mook, des Indes néerlandaises, en route pour Londres, où il ira chercher la main-d'œuvre nécessaire pour réorganiser les territoires hollandais libérés dans le Pacifique, était de passage à Montréal, hier. Dans une conférence de presse à l'hôtel Windsor, M. van Mook a déclaré que les progrès des armées américaines dans le Pacifique ont été plus rapides qu'on ne l'avait prévu, et tout laisse prévoir un avenir meilleur.

A l'heure actuelle, dit-il, quelque 200,000 personnes sont libérées sur la côte nord de la Nouvelle Guinée. Parlant des souffrances des populations qui ont été subjuguées par les Japonais, M. van Mook dit que leur sort est assez précaire. Toutes sortes de difficultés leur sont advenues. La malaria et la petite vérole ont fait des ravages et ce n'était pas faute de médicaments, mais les Japonais refusaient de les fournir aux civils.

La malaria dans ces régions est soignée à l'aide de l'atbine. Ce traitement donne un teint jaune aux patients de faire remarquer M. van Mook. Le distingué visiteur arrive de Brisbane, où siège le gouvernement néerlandais pour l'Extrême-Orient. A Londres M. van Mook cherchera à engager des militaires, des médecins, des spécialistes de toutes sortes pour les amener aux Indes néerlandaises. Il cherchera aussi à engager des ingénieurs.

M. van Mook est âgé de 50 ans, et est né à Semarang, Java. Il a été nommé lieutenant-gouverneur des Indes néerlandaises, peu de temps après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor. Il a été nommé ministre des colonies dans le gouvernement hollandais à Londres, peu de temps avant la déclaration de la guerre dans le Pacifique. M. van Mook s'était fait remarquer en 1940 et en 1941, lorsqu'il ferma la porte aux envoyés japonais, qui tentaient d'obtenir certaines concessions d'huile aux Indes. Le visiteur est marié et père de deux enfants.

M. van Mook, interrogé au sujet du gouvernement des Indes néerlandaises, a déclaré que ce dernier, Dr A. W. L. Tjarda van Starkenborgh Stathouwer, avait été interné par les Japonais, dès le début des hostilités. Tous les missionnaires trouvés par les Japonais ont aussi été internés, a déclaré M. van Mook.

Les Alliés ont été des mieux accueillis par les populations indigènes des îles libérées, a-t-il ajouté. Il y avait peu de collaborationnistes, et parmi ceux-là, plusieurs ont été forcés de collaborer avec les Japonais.

Les Japonais n'ont pas envoyé

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES MERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portes la bande qui convient à tous les maux. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et experte à votre service suivant selon l'ordonnance de votre médecin.

1008 ET 1010

HA.7251

d'immigrants aux Indes néerlandaises, comme on aurait pu le craindre, dit encore M. van Mook, mais ce n'est pas parce qu'ils avaient des doutes quant à la solidité de leurs conquêtes.

M. van Mook a souligné aussi que la propagande japonaise ressemble beaucoup à celle des Allemands. Elle est affreusement mensongère, dit-il. On a dit, par exemple que l'Australie avait été envahie; que la flotte américaine avait été coulée et que l'Empire britannique se désagrégeait.

Funérailles de M. Etienne Fouquette

Les funérailles de M. J.-Etienne Fouquette, décédé subitement le 11 janvier, à l'âge de 72 ans, ont eu lieu lundi le 15 janvier, en l'église paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens de Victoriaville.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Pellerin, curé de la paroisse, et le service chanté par le R. P. Jourdain, O.P., assisté de M. l'abbé G.-H. Laforte, principal de l'Ecole normale de Saint-Léonard, comme diacre, et de M.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Garçon robuste, moins de 16 ans, demandé pour service de l'expédition. "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Groupement des Indépendants

M. Ulric Simard, de la Chambre de Commerce de Montréal, parlera à :

CKAC — Montréal : vendredi soir 10 h. 30 à 10 h. 45

CHRC — Québec : dimanche soir 8 h. à 8 h. 15

CKCH — Hull : lundi soir 6 h. 30 à 6 h. 45

Les Japonais n'ont pas envoyé

Nécrologie

BELAIR — A Montréal, le 16, à 76 ans, Mme veuve Napoléon Belair, née Olympe Pelletier.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 16, à 67 ans, Damas Champagne, époux de Blanche Fournier.

GOYEITE — A Montréal, le 16, à 65 ans, Mme veuve Oscar Goyeite, née Valérie Desrochers.

GRENIER — A Montréal, le 16, à 24 ans, Mme Roland Grenier, née Gertrude Bruyère.

HUARD — A Montréal, le 16, à 86 ans, Louis Huard, époux de feu Marie Dussault.

LEPAGE — A Montréal, le 16, à 77 ans, Mme Hormidas Lepage, née Marguerite Thivout.

MICHAUD — A Montréal, le 16, à 31 ans, Jean-Claude Michaud, époux de Lucille Boudrias.

NADON — A Ste-Rose, le 16, à 77 ans, Théodine Nadon, époux de feu Virgine Cloutier.

PICARD — A Montréal, le 16, à 24 ans, Mme Roland Picard, née Rita Lévesque.

ROBILLARD — A Ste-Rose, le 17, à 66 ans, Rosario Robillard, époux de Marie-Louise Lafleur.

A L'ETRANGER

A New-York, Z. Zimmerman, assistant vice-président de l'American Telephone and Telegraph Co., est décédé.

A Melbourne, le colonel Jonkheer J. N. R. Sandberg, chef d'état-major des Pays Bas pour les armées de l'Est de l'Inde.

A Tokyo, l'amiral Suetens, ancien commandant en chef de la grande flotte japonaise.

A Stockholm, Gustav Cassel, l'une des plus grandes personnalités en matière de finance et d'économie. Il fut consulté par plusieurs grandes puissances après l'écrasement de la première grande guerre.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés au gré des

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BELAIR 3361

CALENDRIER

1er moi: JANVIER 31 jours

Demain: VENDREDI 19 JANVIER 1945

S. MARIUS, martyr.

Lever du soleil, 7 h. 36.

Coucher du soleil, 4 h. 46.

Lever de la lune, 11 h. 04.

Coucher de la lune, 11 h. 29.

Dernier quartier, le 6, à 7 h. 47m. du matin.

Nouvelle lune, le 14, à 0 h. 6m. du matin.

Premier quartier, le 20, à 6 h. 48m. du matin.

Pleine lune, le 28, à 1 h. 41m. du matin.

JANVIER 1945

Dtn.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

IN.14 P.20 P.28

Pénurie d'appareils en 1945, prédit un fonctionnaire d'Ottawa

TORONTO, le 14 nov. — Mark Lowe, administrateur de la Commission des Prix des appareils électriques, déclarait aujourd'hui devant l'Association des Marchands d'Accessoires Electriques:

"Les fabricants n'ont pas pu produire au cours de 1944 le contingentement d'appareils électriques autorisés par la Commission, faute de main-d'œuvre et de matériaux et à cause des difficultés à se procurer les pièces constitutives. La disette d'appareils électriques se continuera en 1945."

M. Lowe ajoutait que malgré l'abolition des restrictions sur la fabrication de plusieurs appareils électriques, la production moyenne de 1945 n'atteindra pas celle de 1944, et sera probablement de 85 à 90% de la normale.

"Et, à propos des téléphones?"

Voici la situation: Les fabricants d'outillage téléphonique ont eu à exécuter des commandes de toutes sortes pour les services armés. Pour eux, le temps d'entreprendre la reconversion n'est pas arrivé. Même après avoir pourvu aux demandes de guerre, ces fabricants devront procéder à une importante transformation avant de reprendre la production normale d'appareils pour l'usage des civils... Ce qui signifie que nous devons encore différer plusieurs commandes de service téléphonique, en attendant le jour (nous espérons qu'il ne tardera pas trop!) où les matériaux en quantités suffisantes et la main-d'œuvre experte seront de nouveau disponibles. Alors les commandes en souffrance seront exécutées aussi rapidement et équitablement que possible, sur la base du "premier arrivé, premier servi".

En service actif

Achetez des timbres et certificats d'épargne de guerre régulièrement.

donnant des ailes aux mots

Le gérant, JOHN RHIND,

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 18 JANVIER 1945

Domain: BEAU et FROID.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui, maximum, 10.
Minimum, aujourd'hui, 0.
Même date l'an dernier, 18.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.05; 11 h. a.m., 30.10; midi, 30.15.
(Chiffres fournis par la maison M. R. de Meulre 444 Sherbrooke est, Montréal.)

Les assassins de Moyne condamnés à mort

Ils ont tué le diplomate, parce qu'il "symbolisait la politique britannique en Palestine", politique qu'ils croyaient injuste

Le Caire, 18 (A. P.). — Eliahou Bet-Souri et Eliahou Hakim, ont été condamnés à mort aujourd'hui pour l'assassinat de lord Moyne, résident britannique dans le Moyen-Orient. Au cours du procès ici, les accusés, deux jeunes Juifs de Palestine, ont admis qu'ils avaient préparé conjointement l'assassinat du diplomate, près de sa résidence, au mois de novembre dernier. Le chauffeur de lord Moyne a aussi été assassiné. Les deux accusés ont déclaré qu'ils avaient tué le diplomate pour des raisons politiques, parce qu'il symbolisait la politique du gouvernement britannique en Palestine, une politique qu'ils croyaient injuste.

Bet-Souri n'a pas demandé la clémence de la Cour. Il a nié certaines allégations que son propre avocat a dites en sa faveur. Parlant lentement et délibérément, le jeune Juif nationaliste a dit: "Je veux déclarer que les vues politiques alléguées par la défense, sur la Palestine, ne sont pas nos vues". Un

Nouvelles de guerre

Service militaire en temps de paix

L'amiral Percy Nelles préconise l'entraînement d'une année "sur les côtes, dans les airs et dans les régions éloignées" — La nomination du lieutenant-général Sanson — Le major Hamel succède au chef Bigaouette

Ottawa, 18 (C. P.). — Au cours d'une entrevue, hier, avec les journalistes, l'amiral Percy Nelles, ancien chef de la mission navale outre-mer, s'est fait l'avocat d'un système de service national, en temps de paix, pour donner aux jeunes gens un entraînement d'une année "sur les côtes, dans l'air et dans les régions éloignées du pays".

Il a dit que cette guerre lui avait appris une leçon au sujet de la nécessité d'une sécurité nationale et qu'il était d'opinion que le service national et l'accroissement de la puissance de la marine marchande afin de fournir un nombre suffisant de marins entraînés devraient faire partie du programme canadien d'après-guerre.

La nomination du lt-général Sanson

Ottawa, 18 (C. P.). — La nomination du lieutenant-général E. W. Sanson au poste d'inspecteur général du projet de renforcement et d'entraînement coordonné, au Canada comme outre-mer, de même que l'arrivée en Grande-Bretagne d'un groupe de chefs de la défense canadienne, ont été interprétées, dans les milieux de la capitale, comme un signe que le Canada peut entreprendre une révision de ses politiques de recrutement et d'entraînement, à la lumière des développements de la guerre. Le général Sanson établira sous peu ses quartiers généraux à Londres.

La Commission Carroll sur le charbon

Sydney, N.-E., 18 (C. P.). — M. T. L. McLanders, gérant général des ventes de la Dominion Steel and Coal Corporation, a déclaré, hier, devant la Commission Carroll d'en-

Clôture du congrès des constructeurs

M. Allan H. Mitchell transmet un message du ministre fédéral du Travail — La guerre loin d'être terminée

Québec, 18 (D.N.C.). — M. Allan H. Mitchell, directeur de l'assurance-chômage, a été le conférencier d'honneur hier au déjeuner de clôture de la 2e convention annuelle de la Canadian Construction Association. Il remplaçait M. Humphrey Mitchell, empêché d'assister à la réunion, et il a lu le message du ministre du Travail. "Je désire féliciter l'industrie de la construction pour sa magnifique contribution à l'effort de guerre, contribution qui s'est traduite par l'érection rapide et économique de nombreux édifices essentiels. La Commission de la conférence nationale conjointe de l'industrie de la construction a été un modèle d'efficacité et de coopération sincère entre les patrons et les ouvriers.

"On n'a enregistré à peu près aucune grève dans cette industrie depuis 1931. Le nombre des grèves, d'ouvriers affectés, et ce qui est encore plus important, la perte de temps qui en découle, ne représentent qu'un léger pourcentage de ceux des grèves enregistrées dans les autres industries. De 1939 à maintenant, la perte de temps occasionnée par les grèves de l'industrie de la construction est d'environ trois quarts d'un pour cent du temps perdu à cause des grèves des autres industries.

"Une élection générale au petit pied..."

C'est ainsi qu'un orateur libéral caractérise la campagne électorale actuelle dans le comté de Grey-Nord en Ontario — Accusations de MM. Case et Godfrey

Owen-Sound, Ont., 18 (C. P.). — Une élection par acclamation, dans Grey-Nord en faveur du ministre de la Défense, M. McNaughton, s'est tenue hier soir au sein de Grey-Nord et sur les partis de l'opposition la plus éclatante admiration, a déclaré ce soir, aux électeurs de ce comté, M. Ian Mackenzie, ministre des Affaires des vétérans.

"Nous ne tenons pas cette élection partielle dans le but de provoquer des controverses politiques", dit-il. "Cette élection a été décidée parce que, si le Parlement doit assurer le maintien effectif de notre effort national de guerre, il faut que le ministre de la Défense nationale ait son siège au Parlement."

Owen-Sound, Ont., 18 (P.C.). — Déjà de nombreux journalistes de l'extérieur ont commencé d'arriver dans ce comté, qui est le chef-lieu du comté de Grey-Nord, afin de faire rapport à leurs lecteurs sur la campagne électorale et le vote dont dépendra probablement l'avenir de la Législature actuelle, le premier ministre King ayant déclaré qu'il ne convoquera pas de nouvelle session avant de connaître le résultat de l'élection de Grey-Nord.

Aussi, à mesure que se rapproche le jour du vote, qui est le 5 février, les orateurs politiques se font-ils plus nombreux dans le comté qu'ils ne l'ont jamais été auparavant et, selon l'un d'entre eux, M. Roland Patterson, député de Grey-Nord au Parlement provincial de l'Ontario, venu appuyer le candidat libéral fédéral, le général McNaughton, "l'élection de Grey prend de plus en plus figure d'une élection générale au petit pied".

Parlant hier soir à Oxenden, M. Garfield Case, ex-maire d'Owen-Sound et candidat conservateur progressiste, a rappelé qu'il n'avait pas encore eu de réponse à sa question de savoir pourquoi le général avait abandonné l'an dernier son poste de commandant en chef de l'armée canadienne.

"Devons-nous, sans connaître tous les faits, demander-t-il, accepter de confier les vies des enfants de Grey-Nord et d'ailleurs au Canada à un homme dont la contribution militaire à la guerre a été totalement inconnue? Les électeurs de Grey veulent savoir si le général McNaughton n'est pas du à M. Ralston et si le général n'a pas cherché plus tard à régler ses comptes avec le colonel Ralston en venant à l'aide de M. King durant la dernière crise ministérielle? La récente demande de M. King aux électeurs de Grey-Nord d'envoyer le général au Parlement équivaut simplement à cela, poursuit M. Case: "Vous élirez l'homme que j'ai choisi ou le gouvernement cessera d'être une institution vraiment démocratique."

Le candidat conservateur a aussi accusé le parti C.C.F. de mêler des conditions à son appui de la conscription et de l'adoption de lois qui restreignent les libertés.

Le candidat de la C.C.F. l'ex-vice-marchand de l'air Earl Godfrey, adressant la parole de son côté, hier soir, à un auditoire d'Annan, a déclaré que tous les soldats de l'armée régulière mécontents du gâchis commis dans la question des effectifs, durant les derniers mois. "Nos hommes qui sont ou ont été volontaires et ont des distinctions faites entre volontaires et recrues. Mais le problème du jour est encore plus important que celui des effectifs: fort de savoir dans quelle sorte de Canada ils vont revenir", a dit M. Godfrey. "Ils veulent que tous les Canadiens obtiennent de l'emploi et que les fermiers soient assurés de toucher leur juste part du revenu national et de ne pas être exploités par les grandes entreprises."

M. C. H. Millard, député C.C.F. de York-Ouest au Parlement provincial de l'Ontario, qui venait appuyer la cause de M. Godfrey, l'a assuré de l'appui du Congrès canadien du travail.

Incendies persistants à Magdebourg

Londres, 18 (P. C.). — Les bombardiers lourds anglais sont revenus planer au-dessus du grand centre industriel allemand de Magdebourg, un peu avant l'aube aujourd'hui, et ont constaté que les incendies allumés par leur attaque de la nuit dernière duraient encore. Prenant les Allemands par surprise à 5 heures du matin, ils ont laissé tomber leur charge de bombes de démolition de deux tonnes et sont rentrés sans avoir essuyé de pertes, annonce le ministère anglais de l'Air. L'attaque aérienne contre les installations pétrolières et les principales industries de guerre allemandes situées à des centaines de miles derrière le front a donc ainsi atteint sa sixième journée consécutive.

La mauvaise température a limité nos opérations aériennes au-dessus du champ de bataille même. La 8e armée de l'air américaine, qui avait perdu 10 bombardiers et 5 chasseurs dans le raid d'hier contre Hambourg et Paderborn, a envoyé aujourd'hui un petit détachement aérien s'en prendre à Kaiserslautern, grand centre ferroviaire allemand derrière la ligne de la Sarre.

Le prince Olav aux Etats-Unis

Washington, 18 (A. P.). — Le prince Olav, de Norvège, vient d'arriver aux Etats-Unis, où il doit s'entretenir avec les autorités américaines sur la libération de la Norvège.

Succès impossibles sans les Italiens

C'est ce qu'affirme le colonel Clayton P. Kerr

New-York, 18 (P.A.). — Selon la radio de Rome, le colonel Clayton P. Kerr, sous-chef de la mission militaire alliée auprès de l'armée italienne, aurait déclaré que plusieurs de nos succès en Italie auraient été impossibles sans l'aide de cette armée. Le colonel Kerr faisait particulièrement allusion aux sections du génie et des approvisionnements de l'armée italienne.

Une dépêche envoyée hier soir de Rome par le correspondant de la Presse associée rapportait que le ministre des Affaires étrangères d'Italie avait demandé aux chefs des Alliés de permettre l'établissement d'une puissante armée nationale italienne afin de nous aider à gagner la guerre et "d'effacer la honte du fascisme".

Rome, 18 (P.A.). — Les Allemands maintiennent encore la petite tête de pont qu'ils avaient réussi à établir samedi sur la rivière Senio, à 14 miles de l'Adriatique, après un troisième assaut avec des chars de combat; et l'activité de leurs patrouilles s'est accrue aujourd'hui notamment en ce secteur.

Fin prochaine de la grève

Le vote sera pris ce soir pour le retour au travail des employés de tramways de la Côte du Pacifique

Vancouver, 18 (C.P.). — 2,700 membres de l'Union des employés de tramways voteront aujourd'hui sur un projet de règlement qui mettrait fin demain matin à la grève de 10 jours, des tramways et des autobus de Vancouver, Victoria et New Westminster.

Ce projet de règlement, approuvé par le gouvernement fédéral, demande aux grévistes de retourner au travail et aux chefs unionistes de s'adresser au bureau régional du travail de la Colombie, afin d'obtenir une augmentation de salaires.

La grève a été déclarée le 9 janvier dernier lorsque les employés n'ont pu obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, à la suite de pourparlers qui duraient depuis quelque temps déjà.

L'union exigeait l'approbation d'une augmentation de six cents de l'heure sur le taux de base des salaires, ainsi qu'un rajustement dans les salaires de certaines catégories d'employés.

Les demandes pour augmentations de salaires étaient au début de 12 1/2 cents à 20 1/2 cents de l'heure. La compagnie British Columbia Electric Railway a accordé le rajustement demandé pour certaines catégories d'employés, mais n'a fait aucune déclaration concernant l'augmentation de six cents de l'heure. Si les membres de l'union votent pour le retour au travail, une catégorie d'employés retournera ce soir à l'ouvrage. Et si le vote est favorable, les opérateurs des autobus et des tramways retourneront au travail de bonne heure demain matin.

La réélection de King demandée

Winnipeg, 18 (C.P.). — L'association libérale-progressive du Manitoba a demandé ici, au cours de sa convention annuelle, que le premier ministre soit le chef de la délégation canadienne qui assistera à la conférence de paix, après la guerre.

A la dernière séance de l'assemblée, hier, plus de 200 délégués ont adopté une résolution demandant la réélection du premier ministre King et de son administration libérale, lors des prochaines élections fédérales.

"Nous demandons ceci, non pas comme partisans, mais comme Canadiens", dit la résolution. "Aucun autre Canadien n'est mieux qualifié à cause de son entraînement, de son expérience, de son tempérament, aussi bien qu'à cause de ses années d'association intime avec les chefs des Nations Unies."

M. Harry R. Veals, de Winnipeg, a été réélu président de l'association pour 1945.

Archevêques canadiens réunis à Québec

Québec, 18 (D.N.C.). — Tous les archevêques du Canada sont actuellement à Québec pour assister à leur réunion annuelle.

Les séances se tiennent à l'archevêché sous la présidence de son Eminence le cardinal-archevêque de Québec.

Aucun communiqué n'a encore été émis au sujet de ces importantes assises.

Les congrès fourmillent à Toronto

Toronto, 18 (C.P.). — Tandis que le nombre des congrès et conférences, tenus en Amérique du nord, au cours de l'année 1944, n'a atteint que 49 pour cent de sa moyenne annuelle d'avant-guerre, la ville de Toronto n'affiche pas une telle baisse. En effet, 320 assemblées du genre furent tenues, en cette ville, l'an dernier, soit 97 p. cent de sa moyenne d'avant-guerre. Ces réunions ont amené dans la capitale ontarienne 67,000 personnes, qui ont dépensé pour plus de \$2,528,252.

Un régisseur du logement à Montréal

Vingt conseillers pourraient convoquer une séance spéciale du conseil à défaut du Comité exécutif

Le Comité exécutif de la ville de Montréal n'a pas encore décidé s'il convoquera une séance du conseil pour débattre la question de la nomination d'un régisseur fédéral du logement pour la métropole.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a proposé aux autorités montréalaises de désigner un personnage qui serait chargé de contrôler la location, à cause de la gravité de la situation sur notre territoire; toutefois, la Commission n'entend pas imposer cette nomination, elle demande le consentement ou, du moins, l'absence d'opposition de la part de la Ville.

Or le président de l'Exécutif municipal a adressé mardi une lettre à M. D. Gordon, président de la Commission des prix, dans laquelle il déclare que le Comité exécutif "n'a pas l'intention de s'opposer à la nomination d'un régisseur du logement à Montréal (Emergency Shelter Administrator)". En d'autres mots, l'Exécutif consent, mais de mauvaise grâce, à cette nomination.

D'autre part, les six membres de l'Exécutif, ou au moins deux d'entre eux, MM. Asselin et Marier, ne sont pas d'accord à ce sujet. M. Asselin croit que la question est si importante qu'on devrait la soumettre aux conseillers municipaux réunis en assemblée spéciale afin de prendre une décision. Mais de son côté, M. Marier, vice-président de l'Exécutif, argue que le Comité exécutif est revêtu d'une juridiction suffisante pour autoriser la nomination d'un régisseur sans passer par les 100.

De leur côté, plusieurs conseillers, spécialement ceux qui représentent directement les propriétaires, s'opposent à l'établissement d'un César du logement à Montréal; ces pouvoirs seraient à leurs yeux trop despotiques; ils pourraient obliger un propriétaire ou un locataire à mettre ses chambres disponibles à la disposition d'individus ou de familles qui en auraient besoin. Par ailleurs, on notera que la ville de Westmount, par exemple, ne tomberait pas sous la coupe de ce régisseur, on trouverait pourtant dans les vastes maisons de cette ville, d'amples espaces à logement pour les sans-abris.

De toute façon, si le comité exécutif de Montréal décide de ne pas soumettre la question du régisseur du logement à l'approbation des conseillers, ces derniers ont toujours le privilège, en dernier ressort, de solliciter une séance spéciale, et ils peuvent obtenir cette convocation pourvu que vingt d'entre eux, signent une pétition et la déposent chez le greffier.

La parole est maintenant au comité exécutif et aux conseillers.

Asphyxiés et gelés à mort

Sherbrooke, 18 (D.N.C.). — Deux employés de la voirie municipale de Sherbrooke, Emile Grégoire, 35 ans, père de cinq enfants, et Théophile Poisson, 44 ans, père de 4 enfants ont été trouvés morts ce matin aux confins de l'est de la ville dans la cabine de leur déneigeuse asphyxiés et gelés. Les deux victimes avaient commencé à travailler à 6 heures hier soir et devaient rapporter 4 heures plus tard. Le déneigeuse des deux cadavres a été faite ce matin, à 7 h. Une enquête du coronar, présidée par Me Armand Nadeau, se tient pour établir les circonstances de cette tragédie. On croit que la mort remonte à plusieurs heures.

En l'espace de trois semaines, c'est la deuxième tragédie qui fait des victimes dans le département des employés municipaux. L'avant-veille de Noël, une collision, entre un train du Canadien National et un camion de la voirie avait fait trois morts.

M. A. Miville-Deschesne décédé

Québec, 18 (C.P.). — M. Aimé Miville-Deschesne, maître des postes à la Législature provinciale, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 63 ans, à la suite d'une longue maladie. Le défunt avait été député libéral du comté de Montmagny, de 1917 à 1925. Les funérailles auront lieu lundi.

Témoignages divers sur les coopératives

Vancouver, 18 (P. C.). — Les séances tenues ici par la Commission royale d'enquête sur l'imposition de taxes aux coopératives doivent se terminer ce soir et la prochaine aura lieu à Calgary le 22 janvier.

Voici un résumé des témoignages entendus hier.

M. E. E. Buckfield, président de Buckfield Limited, une entreprise de production de moutons, a assuré la commission que l'exemption de taxes donnait un avantage injuste aux coopératives sur les entreprises privées ordinaires.

M. C. H. Locke, aviseur légal de plusieurs entreprises de mise en conserve du poisson en cette localité, a maintenu également que toutes les entreprises à qui il revient une certaine somme après leurs opérations devraient être taxées et qu'on ne devrait pas permettre aux coopératives d'accumuler des réserves, grâce à cette exemption.

De son côté, le bref soumis par l'Union de crédit de la Colombie canadienne disait que toutes les unions de crédit de cette province sont des banques populaires coopératives, dirigées de la même façon que les coopératives de consommation.

Les nazis ont évacué Varsovie

Le gouvernement provisoire polonais de Lublin fait son entrée dans la capitale

Moscou, 18 (Reuter). — Le gouvernement provisoire polonais de Lublin a fait aujourd'hui son entrée dans Varsovie.

Moscou, 18 (P.A.). — Une dépêche de la Pravda, datée de Varsovie, rapporte aujourd'hui que les Allemands ont enlevé et transporté, à cause de la gravité de la situation sur notre territoire; toutefois, la Commission n'entend pas imposer cette nomination, elle demande le consentement ou, du moins, l'absence d'opposition de la part de la Ville.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a proposé aux autorités montréalaises de désigner un personnage qui serait chargé de contrôler la location, à cause de la gravité de la situation sur notre territoire; toutefois, la Commission n'entend pas imposer cette nomination, elle demande le consentement ou, du moins, l'absence d'opposition de la part de la Ville.

Or le président de l'Exécutif municipal a adressé mardi une lettre à M. D. Gordon, président de la Commission des prix, dans laquelle il déclare que le Comité exécutif "n'a pas l'intention de s'opposer à la nomination d'un régisseur du logement à Montréal (Emergency Shelter Administrator)". En d'autres mots, l'Exécutif consent, mais de mauvaise grâce, à cette nomination.

D'autre part, les six membres de l'Exécutif, ou au moins deux d'entre eux, MM. Asselin et Marier, ne sont pas d'accord à ce sujet. M. Asselin croit que la question est si importante qu'on devrait la soumettre aux conseillers municipaux réunis en assemblée spéciale afin de prendre une décision. Mais de son côté, M. Marier, vice-président de l'Exécutif, argue que le Comité exécutif est revêtu d'une juridiction suffisante pour autoriser la nomination d'un régisseur sans passer par les 100.

De leur côté, plusieurs conseillers, spécialement ceux qui représentent directement les propriétaires, s'opposent à l'établissement d'un César du logement à Montréal; ces pouvoirs seraient à leurs yeux trop despotiques; ils pourraient obliger un propriétaire ou un locataire à mettre ses chambres disponibles à la disposition d'individus ou de familles qui en auraient besoin. Par ailleurs, on notera que la ville de Westmount, par exemple, ne tomberait pas sous la coupe de ce régisseur, on trouverait pourtant dans les vastes maisons de cette ville, d'amples espaces à logement pour les sans-abris.

De toute façon, si le comité exécutif de Montréal décide de ne pas soumettre la question du régisseur du logement à l'approbation des conseillers, ces derniers ont toujours le privilège, en dernier ressort, de solliciter une séance spéciale, et ils peuvent obtenir cette convocation pourvu que vingt d'entre eux, signent une pétition et la déposent chez le greffier.

La parole est maintenant au comité exécutif et aux conseillers.

Les autres porteurs étaient des Chevaliers de Colomb du Cap-de-la-Madeleine: MM. Richard Rochefort, grand chevalier; le Dr Nestor Proulx, Albert Hamby, Sylvio Hénaire, Me J.-A. Cambray, recorder du Cap, et M. G.-B. Saint-Laurent.

Conduisant le deuil: les fils du défunt, MM. Gérard, Alfred, Clément et Jean-Noël Morin; son gendre, M. Elou Doucet, M. Philippe Cloutier.

M. Marc Trudel, ministre d'Etat et député de Saint-Maurice, représentait le gouvernement provincial.

Tentative de vol à une Caisse Populaire

Une tentative de vol à main armée a été perpétrée ce matin, vers 10 h. 30, à la Caisse populaire Saint-Barthélemy, alors même que deux inspecteurs régionaux des Caisses étaient à vérifier les livres de cette succursale.

Deux voleurs, armés de chacun un revolver, ont fait irruption dans l'établissement, obligeant les deux inspecteurs, MM. Lucas et Marcotte, ainsi que Mlle J. Fiset, la caissière-comptable, à se coucher par terre dans un coin de l'appartement. Les voleurs ont alors tenté d'ouvrir le coffre-fort, mais celui-ci était verrouillé et la deuxième porte ne s'ouvrit qu'au moyen d'une série de chiffres et de lettres. Les voleurs n'ayant pu ouvrir la porte, ils ont tenté d'obtenir la série de la clé des personnes qui étaient là, mais le gérant de la Caisse, M. Henri Lauzon, est le seul à les posséder. Les voleurs en ont alors été quittes pour leurs frais et n'ont rien pu dérober.

Le coffre-fort contenait, au moment de l'attentat, la somme de \$5,000 en argent ainsi qu'une valeur de \$10,000 en obligations et en valeurs diverses.

Les témoins du vol disent que les cambrioleurs semblaient être deux Italiens, âgés de 24 ou 25 ans. Ils sont restés environ trois minutes dans la caisse et, voyant que leurs efforts étaient vains, les deux bandits ont pris la fuite.

La Caisse populaire Saint-Barthélemy est logée dans le bureau des agents d'assurance A.-J. Lauzon et Fils, à 7044 rue Des Erables. Il est intéressant de noter qu'il y avait, en plus de l'argent de la caisse en fermée dans le coffre-fort, une somme de \$2,000 ainsi que des valeurs d'environ \$4,000, appartenant propre à la raison sociale Lauzon et Fils, et que cet argent était simplement déposé sur une tablette dans le coin de l'appartement, mais les voleurs ne l'ont pas vu.

Les trois témoins de l'attentat de ce matin sont actuellement au bureau de la sûreté municipale où, sur leur montre des photographies de personnes suspectes ou déjà condamnées, afin qu'ils reconnaissent, si possible, les assassins de ce matin.

ques d'aliments a été dérobée par les nazis, déclare le correspondant de la Pravda. Durant les derniers jours, des dizaines de milliers d'habitants de la capitale furent expédiés vers l'ouest par train et ce qui restait de la population dut passer des journées à creuser des tranchées et des pièges à chars de combat, même les femmes et les enfants étaient forcés par les nazis d'y travailler. Les Allemands ont poursuivi leur politique d'exécutions capitales jusqu'à la toute dernière heure de leur occupation de la ville.

Les premiers soldats russes qui aient traversé la Vistule et pénétré dans Varsovie étaient des vétérans de la bataille de Stalingrad, ville sise sur la Volga qui vit la plus grande avance des Allemands vers l'est, en novembre 1941.

Qu'ébec, 18 (D.N.C.). — "Ceux qui ont combattu le pouvoir central de façon à créer la légende que Québec ne voulait pas collaborer et que sa population était déloyale ont la plus grande part des responsabilités dans ce qui nous arrive", déclarait hier, M. Wilfrid Hamel, député libéral de Saint-Sauveur, à la Législature de Québec, au cours d'un discours dans lequel il définissait son attitude sur la politique actuelle du gouvernement.

Rappelant la politique du parti libéral ces dernières années, M. Hamel dit qu'en 1940 la doctrine et le programme libéral étaient tout autres. "En 1940 le parti qui est encore au pouvoir nous avait demandé un mandat, vous avez voté pour lui, j'ai moi-même voté pour les libéraux."

"J'ai appuyé le gouvernement parce qu'il disait que le Canada était menacé et parce que tout pays intéressé à la liberté avait le devoir de contribuer à la défense de sa patrie et la défense de cette liberté. Mais on nous avait promis une contribution volontaire. Le gouvernement fédéral a changé son fusil d'épaule. Il a pris des mesures que je réprovoque."

"Il faut admettre que le départ de M. King aurait eu des conséquences encore plus graves et que nous aurions vu encore pire. C'est pourquoi M. King a cru devoir accepter le moindre mal. Je ne suis pas un partisan du moindre mal. Je suis un partisan de la doctrine libérale. J'ai adhéré à la doctrine libérale, qui veut que lorsqu'on prend des engagements on respecte ces engagements. Je me souviens encore du grand canadien qu'était M. Lapointe. Je suis la politique de Lapointe, je prends des engagements et je les respecte."

M. Wilfrid Hamel définit son attitude

Sur la politique actuelle du gouvernement fédéral

Qu'ébec, 18 (D.N.C.). — "Ceux qui ont combattu le pouvoir central de façon à créer la légende que Québec ne voulait pas collaborer et que sa population était déloyale ont la plus grande part des responsabilités dans ce qui nous arrive", déclarait hier, M. Wilfrid Hamel, député libéral de Saint-Sauveur, à la Législature de Québec, au cours d'un discours dans lequel il définissait son attitude sur la politique actuelle du gouvernement.

Rappelant la politique du parti libéral ces dernières années, M. Hamel dit qu'en 1940 la doctrine et le programme libéral étaient tout autres. "En 1940 le parti qui est encore au pouvoir nous avait demandé un mandat, vous avez voté pour lui, j'ai moi-même voté pour les libéraux."

"J'ai appuyé le gouvernement parce qu'il disait que le Canada était menacé et parce que tout pays intéressé à la liberté avait le devoir de contribuer à la défense de sa patrie et la défense de cette liberté. Mais on nous avait promis une contribution volontaire. Le gouvernement fédéral a changé son fusil d'épaule. Il a pris des mesures que je réprovoque."

"Il faut admettre que le départ de M. King aurait eu des conséquences encore plus graves et que nous aurions vu encore pire. C'est pourquoi M. King a cru devoir accepter le moindre mal. Je ne suis pas un partisan du moindre mal. Je suis un partisan de la doctrine libérale. J'ai adhéré à la doctrine libérale, qui veut que lorsqu'on prend des engagements on respecte ces engagements. Je me souviens encore du grand canadien qu'était M. Lapointe. Je suis la politique de Lapointe, je prends des engagements et je les respecte."

Pétition à l'adresse de M. Duplessis

(Presse Canadienne)

La Fédération de la Jeunesse démocratique a annoncé, aujourd'hui, que l'on a recueilli des centaines de signatures au bas d'une pétition, à l'adresse du premier ministre, M. Duplessis, afin que celui-ci fasse passer à l'assemblée législative le projet de Bien-Être national.

D'après ce projet, \$225,000 ont été réservés par le gouvernement du Dominion, pour fins récréatives et culturelles dans le pays; Québec est censé recevoir une part de \$65,000 de cette somme.

Quand on aura accumulé 10,000 signatures une délégation de la fédération ira trouver M. Duplessis pour l'inciter à passer cette loi.

Réunion de chefs alliés en Birmanie

Myitkyna, Birmanie, 18 (P. A.). — Les principaux chefs militaires alliés en Asie orientale se sont rencontrés ici, hier, la campagne de Birmanie étant près d'atteindre sa fin, qui est l'ouverture de la route des Indes vers la Chine. Ces personnalités étaient l'amiral Lord Louis Mountbatten, cousin du roi et commandant en chef dans le sud-est de l'Asie, le major-général Albert C. Wedemeyer, chef d'état-major général des armées chinoises, le lieutenant-général Daniel I. Sullivan, commandant des forces américaines de terre sur le théâtre d'opérations de birmanie, et le major-général George E. Stratemeyer, commandant de l'aviation américaine dans la même région.

Nouveau petit Larousse illustré

6200 gravures
220 planches et tableaux
140 cartes.

Au comptoir \$3.50
Par la poste \$3.75

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"



Jeudi, 18 janvier 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada à 10 h. 15 p.m. — A la recherche d'un style canadien — Le travail de M. Gérard Morisset, de la Société Royale du Canada. A Radio-Canada, le jeudi, 18 janvier, à 10 h. 15 du soir, à pour titre "A la recherche d'un style canadien".

La semaine suivante, c'est-à-dire le jeudi, 25 janvier, M. Morisset parlera de "l'heureuse époque de 1789".

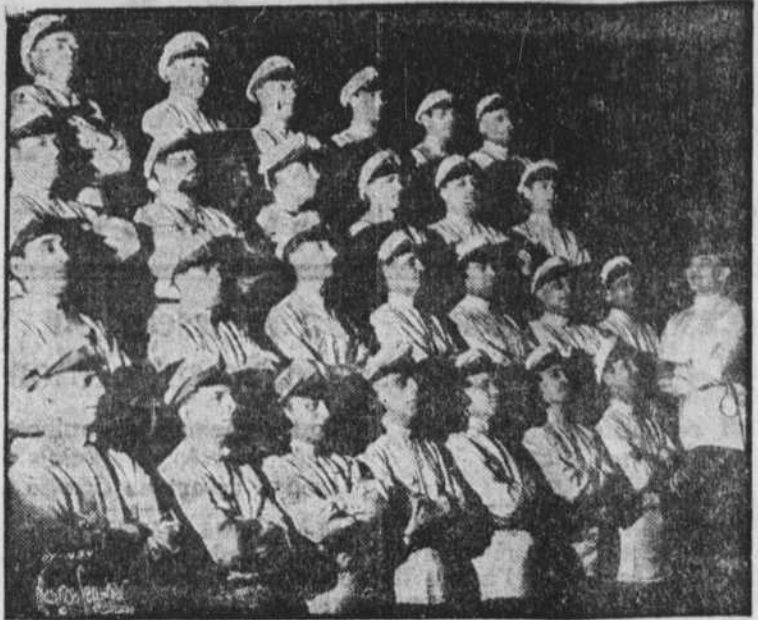
Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles
6.00 A Radio-Canada
6.15 Radio-Journal
6.30 Revue de l'actualité
6.45 Musique
6.55 Œuvres de charité can.-françaises
7.00 Un homme et son péché
7.15 Métropole
7.30 Tommy Duchesne
7.45 Fantaisie musicale
8.00 Les quatre Alouettes
8.30 Le mot s'il vous plaît
9.00 Radio-carabin
10.00 Radio-Journal
10.15 M. Morisset, Causeur
10.30 Roland Told et orch.
11.00 Musique de l'actualité
11.15 Musique
11.30 Nouvelles
11.45 Musique du Nouveau-Monde
12.00 Nouvelles
CBM-940 kilocycles
6.00 La radio ce soir
6.15 Bourne
6.30 Radio-Journal
6.45 Sports
6.55 Œuvres de BBO
7.00 Quatuor Alouette
7.30 Le ski
7.45 Commentaires
8.00 Théâtre anglais
8.30 Concert Victor
9.00 Music-hall
9.30 Fighting Navy
10.00 Radio-Journal
10.15 Causeur

A Radio-Canada à 9 h. p.m. — Marisa Regules, pianiste, — une artiste dont s'honore l'Argentine et chez qui la presse américaine reconnaît un rare talent. — prendra part à l'audition de Radio-Canada, le jeudi, 25 janvier, à neuf heures. C'est un nom de plus dans la remarquable cortège d'artistes qui ont été applaudis par nos étudiants.

Paul Leduc promet des surprises dans le domaine du théâtre dramatique et comique au programme de nos étudiants. Mais comme il s'agit de surprises, n'allons pas enlever la magie.

AU SAINT-DENIS LES 25 ET 26



Le chœur des Cosaques du Don du Général Platoff, qui reviennent au St-Denis, les jeudi et vendredi 25 et 26 janvier.

SAMEDI AU SAINT-DENIS



Le jeune artiste Paul Cambo, en vedette dans le nouveau film français "L'Intrigante", qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis.

Les "Amis de l'Art"

En un siècle de matérialisme outré, de haine et de discorde, un beau concert est, en même temps qu'un tribut à la beauté, une évasion vers les domaines de la paix et de la joie. Faire le sacrifice d'un peu de luxe et de bien-être, mettre de côté l'argent destiné à l'achat d'une fantaisie, d'un paquet, d'un billet de concert, c'est poser un geste de foi, d'amour et d'espérance envers l'art, un geste que nous conseillons à chacun des membres de l'Association "Les Amis de l'Art". Voici quelques concerts parmi lesquels ils pourront choisir.

Le 19 janvier, 8.30 P.M. au théâtre Saint-Denis, France-Film présente le grand pianiste Malcuzyński.

Le 20 janvier, 8.30 P.M. à l'Auditorium de l'Université de Montréal, les Auditions Populaires présentent Gilles Julien, pianiste.

Le 23 janvier, 8.30 P.M. à l'Auditorium du Plateau, récital de Jean Dickenson, le rossignol de la Radio.

Le 29 janvier, à 8.30 P.M. à l'Église Notre-Dame, la Société Casavant présente Claude Lavoie, organiste, prix d'Europe 1942.

Le 29 janvier, 8.30 P.M. à l'Auditorium du Plateau, récital de Marthe L'Écuyer, soprano de belle réputation.

Le 30 janvier, 8.30 P.M. à l'Auditorium du Plateau, récital de Noël Brunet, violoniste et grand talent.

Billets gratuits et laissez-passer: (Tél. Frontenac 8200) pour les membres n'ayant pas encore profité de nos gratuités.

Le 20 janvier, 3 P.M. à l'École Supérieure de Musique d'Outremont, récital d'élèves.

Le 23 janvier, 9 P.M. au Ritz Carlton, le Club littéraire et Musical.

Le 23 janvier, 3 h. 15 P.M. au Windsor, la Société d'étude et de conférences.

Le 29 janvier, 8.30, à l'Église Notre-Dame, la Société Casavant présente Claude Lavoie, organiste.

Avis. — L'entrée spécialement réservée aux étudiants, au Chalet du Parc LaFontaine, se trouve au no 3815 avenue Calixa-Lavallée, et non pas au no 3819, tél. FR. 1119.

M. Eugène Achard et le "Zodiaque"

Une vingtaine d'auteurs canadiens ont participé à la collection littéraire et historique du "Zodiaque". Ce sont: Mgr Olivier Maurault, dans "Nos Messieurs"; M. l'abbé Tessier, dans "Ceux qui s'en vont"; M. le chanoine Lionel Groulx, dans "Orientations"; et "Directives"; Robert Rumilly, dans "Chiefs de file"; "Mercier" et "Mgr Lafleche"; Marius Barbeau, dans "Au cœur de Québec"; Robert Choquette, dans "Le Fabuliste LaFontaine à Montréal"; Elphège J. Daigneault, dans "Le vrai mouvement sentimentale en Nouvelle-Angleterre"; Emile Benoit, dans "L'Abitibi, pays de l'or"; Jody Tweedsmuir, dans "Caractères canadiens"; Armand LaVerne, dans "Trente ans de vie nationale"; Paul Gouin, dans "Servir la cause nationale"; Aegidius Fautoux, dans "Le duel au Canada"; Marie Le Franc, dans "Visage de Montréal"; Ant. J. Jobin, dans "Visages littéraires du Canada français"; Eugène Achard, dans "Les Northmans en Amérique"; Pierre Pasquier et Eugène Achard, dans "Pourquoi la France a été vaincue"; en deux volumes; Léopold Richer, dans "Silhouettes du monde politique".

Toutes ces œuvres sont en marge de sa revue "La Ruche littéraire", revue mensuelle abondamment illustrée, et fort répandue dans une foule d'écoles et de foyers canadiens et franco-américains, sans parler des contes et romans historiques, dont la liste ne cesse de s'allonger.

C'est en reconnaissance de toutes ces œuvres que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique vient de lui octroyer le Troisième degré de l'Ordre du mérite scolaire.

Tous les amis de M. Achard, répondant au désir du comité Achard, lui préparent une fête, au Cercle universitaire, le jeudi, 1er février prochain.

Tous ceux qui désirent prendre part à cette fête, à laquelle les dames seront aussi les bienvenues, n'ont qu'à s'adresser au comité Achard, 4051 rue des Érables, ou par téléphone à FR. 2593.

Les Cosaques du général Platoff

Les Cosaques du Don du général Platoff seront présentés pour la seconde fois le 25 janvier, au théâtre Saint-Denis. Ces artistes en exil ont en effet donné plus de 4,000 concerts depuis 15 ans qu'ils voyagent à travers le monde, créant autant d'enthousiasme à Londonderry qu'à Capetown, à Singapour qu'à San-Francisco.

Les Cosaques d'Amérique. Ils furent présentés au public de ce continent lors de l'exposition de San-Francisco, au printemps de 1909.

A la scène, au concert et à l'écran



GARY LEFEBVRE, qui chantera le rôle de "Huguette" de l'opérette Vagabond King que présenteront les Variétés Lyriques au Monument National à partir de ce soir.

Caro Lamoureux aux "Variétés Lyriques"

Lors des représentations de Vagabond King, Mme Lamoureux jouera le rôle si attachant de Catherine de Vaucelles, jeune femme de la cour, d'une grande noblesse et d'une grande beauté et aussi vertueuse que belle. Avec quel art Mme Lamoureux saura chanter son amour à Villon et de sa voix pure, répondre à "Rien qu'une rose", qui est le thème d'amour de la pièce.

Catherine de Vaucelles ignore la véritable identité du poète, le croyant seigneur de la cour; aussi, en apprenant qu'il n'est qu'un bohème rêveur et un pauvre gueux, la jeune fille refuse-t-elle son amour. Mais sa propre passion et son admiration pour le défenseur et sauveur de Paris parlent plus haut que sa fierté et elle consent enfin à épouser Villon.

La facilité d'expression et le jeu tellement souple de Mme Lamoureux lui permettront de présenter au public une incomparable Catherine de Vaucelles, amoureuse et fière à souhait.

Celle-ci ne peut prendre place parmi les types de "grandes coquettes", car, réfléchie et sage, elle reste fidèle à l'homme qui l'a conquise dès le premier regard. Il n'en faut pas moins beaucoup de fantaisie pour interpréter parfaitement ce rôle qu'on a confié avec tant de justice à notre artiste montrealaise. Les ballets Morenoff compléteront brillamment le spectacle en exécutant deux danses au deuxième acte: La Chasse et la Tarentelle.

Les Variétés Lyriques auront le plaisir de présenter "Vagabond King" au Monument National des jeudi prochain le 18 janvier.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS:
Le Roi des galejeurs
Midi, 3 h. 02, 6 h. 28, 10 h.
Les Musiciens du ciel
1 h. 28, 4 h. 57, 8 h. 30.
ORPHEUM:
"Le Faucon maltais"
11 h. 35, 12 h. 15, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 8 h. 50.
LOEWS:
Frenchman's Creek
10 h. 50, 1 h. 35, 4 h. 15, 6 h. 55, 9 h. 35.
PALACE:
"Together again"
10 h. 50, 1 h. 35, 4 h. 20, 7 h. 05, 9 h. 50.
CAPITOL:
"Lost in a Harem"
11 h. 10, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 25, 10 h. 10.
PRINCESS:
"Carolina Blues"
11 h. 35, 2 h. 05, 4 h. 45, 7 h. 25, 10 h. 05.
HIS MAJESTY'S:
"Adventures in Music"
1 h. 2, 2 h. 45, 4 h. 35, 6 h. 25, 8 h. 15, 10 h.

Le programme de Jean Dickenson

Mlle Jean Dickenson chantera Al-leluia, de Mozart; She never told her love, de Haydn; Jeune fille, traditionnel; La Capinera, de Benedit; L'Orgia, de Rossini; Mon petit cœur s'ouvre, anonyme; L'oiseau dans le bois, de Taubert; L'éclat de rire (Manon Lescaut), d'Auber; Ombra leggiera (Dinorah), de Meyerbeer; Seguedille, de Dupont; Cantar de Siega, de Chapi; Le coucou, de Canteloube; Air de l'enfant (L'Enfant et les sortilèges), de Ravel; Chanson du rossignol, ex. des Noces de Jeannette, de Massé; Para Mi, de Spitalny; Si mes vœux avaient des ailes, de Hahn; Je ne veux pas me marier, folklore canadien-français, arr. de Whitefield; Staccato Polka, de Mulder.

Au piano, Antonio Lora. Comm.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Le roi des Galejeurs, avec Alibert, chanteur; aussi Les musiciens du ciel, avec René Lefebvre, Michèle Morgan, etc. (Du 13 au 18 janvier inclusivement).

ORPHEUM: Le Faucon maltais, avec Humphrey Bogart et Mary Astor. Film américain, dialogue en français. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

CAPITOL: Lost in a Harem, avec Bud Abbott et Lou Costello. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

PALACE: Together again avec Irene Dunne et Charles Boyer. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

PRINCESS: Carolina Blues, avec Kay Kyser, Ann Miller et Victor Moore. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

LOEWS: Frenchman's Creek, avec Joan Fontaine et Arturo de Cordova. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

Musique

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Vagabond King (18, 19, 20, 21, 23, 25, 27 et 28 janvier).

SAINT-DENIS: France-Film présente Witold Malcuzyński, pianiste.

LE PLATEAU: Jean Dickenson, soprano coloratura (le 23 janvier).

LE PLATEAU: Noël Brunet, violoniste, en récital, (30 janvier).

ÉGLISE NOTRE-DAME: La Société Casavant présente Claude Lavoie, organiste. (Le 29 janvier).

ÉCOLE SUPÉRIEURE de Musique d'Outremont: concert avec André Girard, Jeanne Landry, Patricia Marr, pianistes, et Suzanne Desroches, Mariette Tierman, chanteuses (20 janvier).

Théâtre

ARCADE: Le bonheur du jour, avec Marcel Chabrier, Jeanne Demons, Annette Leclerc, etc. (Du 12 au 18 janvier inclusivement).

MONUMENT NATIONAL CE SOIR

et les 19-20-21-23-25-27-28

Vagabond King

(Le vagabond roi)
Rideau: 8.25 p.m.
Téléphone: Plateau 9161



FRANCE-FILM PRÉSENTE
DEMAIN
SOIR
St-Denis

MALCUZYNSKI

en récital
LE PIANISTE
que toute l'Amérique réclame
la technique d'un virtuose,
le tempérament d'un poète.
BILLET: \$1.00, \$1.50, \$2.00
plus taxes.

EN VENTE: au St-Denis, Ed. Archambault, C. W. Lindsay.
IMPRESARIO: Canadian Concerts & Artists.

ST-DENIS A L'AFFICHE



RENE LEFEBVRE
MICHEL SIMON
MICHELE MORGAN
Les musiciens du ciel



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



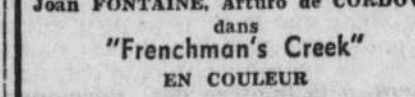
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



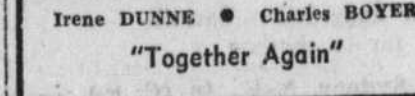
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



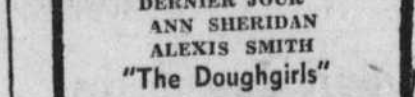
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



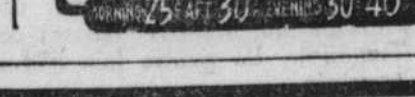
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



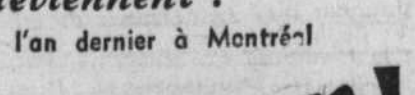
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



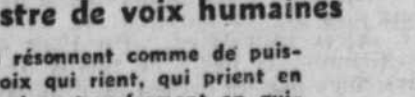
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



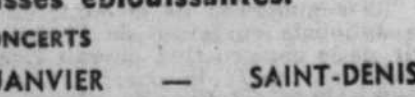
HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum



HUMPHREY BOGART
MARY ASTOR
Le Faucon maltais
Maintenant Orpheum

Vendredi, 19 janvier 1945

Programmes spéciaux

CFPC à 1 h. 30 p.m. — M. Aimé Couineau, I.C. — Le plan d'ensemble de la Cité de Montréal, résultat de trois ans d'étude, sera exposé par M. Aimé Couineau, I.C., directeur du département de

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique
8.00 Radio-Journal
8.15 Évaluation
8.30 Pot-pourri musical
8.45 Musique
8.55 Œuvres de charité can.-françaises
9.00 Les chansons que vous aimez
9.15 Mélodies
9.30 Nouvelles
9.45 Choeurs
10.00 Choeurs confidants
10.15 Vie de famille
10.30 Pierre Guérin
10.45 Grand soeur
11.00 Métropole
11.15 Métropole
11.30 Troubadours
11.45 Jeunesse dorée
12.00 Quelles nouvelles?
12.15 Nouvelles
12.30 Réveil rural
12.45 Signal-horloge
1.00 Rue Prioullet
1.15 Radio-Journal
1.30 Vers le soleil
1.45 Les Liptons
2.00 Le motin de la chanson
2.15 Récital de piano
2.30 La femme aujourd'hui
3.00 Music-hall
3.30 Nouvelles
3.45 Les plus beaux disques
4.00 L'actualité pour les malades
4.15 Radio-College
4.30 Radio-College
4.45 Radio-College
4.55 Il était une fois
5.00 La chanson
5.15 La radio ce soir
5.30 Les chansons de la semaine
5.45 Les chansons de la semaine
5.55 Les chansons de la semaine
6.00 Les chansons de la semaine
6.15 Les chansons de la semaine
6.30 Les chansons de la semaine
6.45 Les chansons de la semaine
6.55 Les chansons de la semaine
7.00 Les chansons de la semaine
7.15 Les chansons de la semaine
7.30 Les chansons de la semaine
7.45 Les chansons de la semaine
7.55 Les chansons de la semaine
8.00 Les chansons de la semaine
8.15 Les chansons de la semaine
8.30 Les chansons de la semaine
8.45 Les chansons de la semaine
8.55 Les chansons de la semaine
9.00 Les chansons de la semaine
9.15 Les chansons de la semaine
9.30 Les chansons de la semaine
9.45 Les chansons de la semaine
9.55 Les chansons de la semaine
10.00 Les chansons de la semaine
10.15 Les chansons de la semaine
10.30 Les chansons de la semaine
10.45 Les chansons de la semaine
10.55 Les chansons de la semaine
11.00 Les chansons de la semaine
11.15 Les chansons de la semaine
11.30 Les chansons de la semaine
11.45 Les chansons de la semaine
12.00 Les chansons de la semaine
CBM-940 kilocycles
7.30 Nouvelles
8.00 Radio-Journal
8.15 Prière
8.30 Marches
9.00 NBC
9.30 Les classiques de la musique
9.45 De la musique au travail
10.00 Musique militaire
10.15 Musique classique
10.30 Commentaires
10.45 Musique
10.55 Musique
11.00 Musique
11.15 Musique
11.30 Musique
11.45 Musique
12.00 Musique
CBM-940 kilocycles
7.30 Nouvelles
8.00 Radio-Journal
8.15 Prière
8.30 Marches
9.00 NBC
9.30 Les classiques de la musique
9.45 De la musique au travail
10.00 Musique militaire
10.15 Musique classique
10.30 Commentaires
10.45 Musique
10.55 Musique
11.00 Musique
11.15 Musique
11.30 Musique
11.45 Musique
12.00 Musique

l'urbanisme de la Cité de Montréal, à un public, donné par la Ligue du Progrès Civique, en l'hôtel Windsor, le vendredi 19 jan. à 1 h. 30. Cette causerie sera irradiée par le poste CFPC de 1 h. 30 à 2 h. et à la fin de l'exposé sera présentée une conférence portant sur les questions.

La tension serait grande en France

Elle s'est déjà manifestée entre le gouvernement provisoire du général de Gaulle et les porte-parole politiques du mouvement de la résistance

Londres, 18 (C.P.-Reuter). — Les observateurs ici distinguent, dans un nombre croissant de symptômes, une recrudescence de la tension déjà manifestée entre le gouvernement provisoire du général de Gaulle et les porte-parole politiques du mouvement de la résistance. Voici quelques-uns de ces symptômes:

Une délégation du conseil national de la résistance s'est vu refuser la permission d'accomplir une tournée d'inspection en Afrique-Nord.

La tentative d'André Diethelm, ministre français de la guerre, de supprimer le journal de la résistance France-Soir, pendant un mois, a été interprétée non seulement comme une attaque contre la liberté de la presse, mais comme une attaque directe contre le mouvement de la résistance.

Bien que le ban ait été levé deux jours seulement après son imposition, sous la pression d'une protestation presque unanime de la presse, le ressentiment causé par la mesure a persisté.

Le symptôme le plus important est peut-être l'augmentation du mécontentement chez les membres de la résistance, qui ne sont pas satisfaits des résultats des procès des collaborateurs, et la nouvelle vague de lynchages.

Contrairement aux conflits de l'automne dernier, la tension actuelle n'est pas créée par un besoin du gouvernement de consolider son contrôle sur l'Etat et sur les forces armées. Cette tension est plutôt due au mécontentement qui germe chez les membres de la résistance, qui sentent que la crise révolutionnaire est surmontée, mais qui croient qu'on a laissé de côté leur programme de rénovation morale et sociale et que le gouvernement ne prête aucune attention à leurs demandes.

Nouveauté

L'art du théâtre

d'Henri Chéon

Conditions de l'art dramatique. Des origines à l'âge classique. Du théâtre au théâtre libre. Du vieux comédien aux jeux pour le peuple fidèle.

Volume de 220 pages. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS"

CE SOIR

MARIE-EVE LIENART
RENE VERNE
ARMANDE LEBRUN

DANS

"COLOMBA"

sous la direction de PAUL L'ANGLAIS

9 HRS. CKAC CHRC

Chez les restaurateurs

Toronto, 18 (C.P.). — M. Vincent-T. Gregory, de Toronto, a été élu hier, président de la division canadienne des restaurateurs de la Fédération canadienne des détaillants, à la clôture de la première conférence annuelle de la Fédération.

MM. W.-F. Harris et Léo Dandurand, tous deux de Montréal, en sont des anciens présidents.

Les vice-présidents sont: Florence



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

La santé des enfants qui dînent à l'école

Les enfants qui apportent chaque jour, pour leur dîner à l'école, des sandwiches froids et du gâteau, ou quelque chose du même genre, savent mieux que nul autre que le repas chaud pour se mettre sous la dent à l'heure du dîner.

Les experts des Services d'hygiène alimentaire qui se spécialisent dans les questions de la nutrition ne cessent de recommander des mets chauds et nutritifs pour le dîner de l'écolier.

Les mères sont souvent fort embarrassées pour préparer un tel lunch. On rapporte cependant que dans certains villages, les mères de famille et les institutrices se sont mises à travailler en collaboration pour le plus grand bien des élèves. Cet exemple mériterait d'être suivi partout.

Les enfants apportent leur nourriture dans un bocal de verre à couvercle vissé. Que ce soient des fèves au lard faites à la maison, des pommes de terre en escalope, une crème au légume saupoudrée de fromage, un bon ragout de viande, de pommes de terre et de légumes, il est assez facile de procéder. Durant la récréation, tous les bocaux sont placés dans une grande bouilloire d'eau chaude sur le poêle et à midi, les aliments sont réchauffés et prêts à manger. Dans un autre village on rapporte que les mères de famille préparent à tour de rôle un mets chaud pour le dîner des élèves. Le résultat a été satisfaisant et les enfants en ont grandement bénéficié.

Alors, l'institutrice a pris elle-même l'initiative: une bonne crème aux tomates, un ragout de légumes ou un bon chocolat au lait. La tâche est facile. Il suffit de se munir d'un chaudron assez grand pour que tous en aient leur part.

Tout cela représente bien du travail, diriez-vous. D'accord! Mais la santé de vos enfants n'en vaut-elle pas la peine?

La charité dans la conversation

Les femmes bien élevées ne méditent jamais d'aucune de leurs connaissances; elles ne les ridiculisent pas, et si elles se permettent parfois une plaisanterie, elle est tout innocente et non piquante. On peut, au contraire, dire tout le bien possible de ses amis et les défendre, si on les attaque, — absents ou présents. On y met beaucoup de douceur, mais on ne cache pas la peine qu'on éprouve à entendre des choses désagréables sur le compte de ceux qu'on estime ou qu'on aime. Si les critiques sont trop justes pour être réfutées, on répond: "Que voulez-vous, je les aime ainsi". L'interlocuteur se fera alors immédiatement, car il comprendra qu'il désobligerait en continuant ses satires.

Du reste, une règle générale est à observer dans les relations. Il ne faut jamais froisser autrui dans ses affections. Il est facile de retenir une parole qui peut affliger, blesser. En matière religieuse et politique, on fait bien de ménager un peu les adversaires honnêtes, dont les convictions sont sincères, et toute espèce de discussion doit être courtoise de part et d'autre.

Et surtout, gardons-nous bien des personnalités dans notre conversation.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

FOURRURES DE CHOIX

FI. 6906

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'EGLISE
COTE SAINT-PAUL

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)

36. (Suite)

— Elle me plait beaucoup, répondit Jane en souriant.

— Mais vous étiez autre chose pour lui, ma pauvre enfant, vous étiez son idéal féminin. Il croyait en votre force et votre tendresse, votre douceur et votre sincérité.

Vous avez jeté bas son idéal; vous avez manqué à la foi qu'il avait en vous. Sa capricieuse nature d'artiste avait trouvé en vous le port d'abri, et voilà qu'au bout de douze heures

vous le rejetez à la mer!

Jane, vous avez commis un crime. La valeur morale de Dalmain s'est montrée dans sa façon d'agir depuis. Ses progrès dans son art n'ont pas été entravés. Ses plus belles œuvres sont les dernières. Il n'a pas fait quelque mariage insensé pour se venger de vous. Quand je pense que le pauvre garçon que j'ai vu hier si vaillant a passé, par votre faute, à travers une pareille épreuve!... Jane, si vous étiez un homme, je vous cracherais! conclut le docteur.

Jane arrondit ses épaules et leva la tête avec quelque chose de son visage.

Les merveilles de l'après-guerre

Deux clans, ou plutôt deux catégories se partagent les gens qui ont le temps de penser à l'après-guerre.

Pour les premiers, ça va être une ère mirobolante où la vie va être si facile et facilitée, l'humanité tellement transformée et améliorée que l'on est presque porté à se demander ce que le monde serait devenu si la guerre n'avait pas apporté tous ces progrès et ces bienfaits.

Les autres observateurs essaient, sans y parvenir, de se représenter l'ensemble des ruines de toutes sortes qu'il s'accumulerait sur l'humanité et dont les suites, tant pour les peuples que pour les individus et les familles, sont incalculables.

Au point de vue matériel, on compte de plus en plus sur l'état qui a trouvé les moyens de faire la guerre et qui trouvera sans doute les moyens d'organiser la paix. Outre le souvenir des dernières crises économiques pour lesquelles très peu d'états ont trouvé des solutions, il faudrait se rappeler aussi que ces mêmes états vont sortir de la guerre pour le moins aussi couverts de dettes que de gloire, ce qui doit vouloir dire quelque chose.

Mais il est bien plus agréable de penser à tout ce que l'après-guerre va apporter de neuf: voitures perfectionnées, avions pour faire le tour du monde en un clin d'oeil, ustensiles et instruments magiques, beaux tissus, beaux matériaux, beaux revenus, etc., etc. Tant pis s'il n'y a toujours qu'une petite partie de l'humanité à jouir de ces merveilles.

Et le plus merveilleux ne sera-t-il pas de pouvoir faire un voyage en fusée jusqu'à la lune? Parce que cela aussi est sur le plan des possibilités de l'après-guerre. Si les places ne sont pas trop chères à bord de ces fusées, peut-être bien que les poètes vont pouvoir enfin s'embarquer véritablement pour un voyage céleste et quand on dira d'un rêveur: "Il est dans la lune", ce ne sera plus au figuré mais une réalité.

Parce que ce n'est pas un reporter en mal de copie qui a inventé cette nouvelle, c'est le président même de la British Interplanetary Society qui a annoncé il y a quelque temps que l'organisation qu'il préside projette d'organiser une envolée jusqu'à la lune à l'aide d'un avion-fusée portant des voyageurs. Un membre de cette société a expliqué que l'avion aura la forme du cigare dont la construction coûtera des millions et que l'envolée durera plusieurs jours.

Que ça coûte des millions, ce n'est pas une affaire pour empêcher que ce soit de marcher aujourd'hui. L'envolée durera plusieurs jours... ça aussi c'est bien possible.

Avion commercial, avion de plaisance, hélicoptère, avion-fusée, les terribles d'après-guerre vont peut-être finir par vivre dans les airs. Si c'était là un moyen d'établir la paix, ça vaudrait les millions que ça coûte.

18-1-45

Les rations de janvier

Les coupons suivants deviennent valables:

18 janvier: Beurre, 93; conserves, 37, 38; sucre, 50, 51.

25 janvier: Beurre 94.

VALEUR DES COUPONS

Sucre, 1 livre par coupon.

Beurre, 1-2 livre par coupon.

Les coupons de conserves sont valables pour:

Confiture, gelée, marmelade, beurre de miel, beurre d'érable: 12 onces liquides.

Fruits en conserve: 20 onces liquides.

Miel liquide: 24 onces liquides.

Miel en gâteau: 2 livres ou 2 rayons réguliers.

Sirof de maïs: 15 onces liquides.

Mélasse: 40 onces liquides.

Fruits pour bars de rafraîchissement: 12 onces liquides.

Sauce d'atocas: 12 onces liquides.

Sirof d'érable, 24 onces liquides.

Sucre d'érable: 2 livres.

Sucre, 1/2 livre.

Conseils pratiques

Soignez vos ceintures

Traitez votre ceinture élastique ou autre avec tendresse et vous doublez sa durée. Il est plus important de ménager vos sous-vêtements actuels que d'essayer de vous en procurer d'autres. Et voici des conseils à ce sujet: Ne portez pas de ceintures trop serrées qui vous déforment le corps et qui écartent aux coutures; portez alternativement deux ceintures, en changeant chaque jour, une autre plus courte pour le sport et une tout d'une pièce pour le soir. Nettoyez-les souvent.

Les ceintures devraient être lavées une fois par semaine; ne les

enlevez pas brutalement; réparez les petites détériorations à mesure et n'ajoutez pas une jarretière avec une épingle de sûreté; lavez les ceintures élastiques dans l'eau tiède; rincez abondamment; roulez dans une serviette et pressez sans tordre; suspendez pour faire sécher, loin du soleil et de la chaleur; ne repassez jamais les parties faites d'élastique ou de nylon.

Comment procéder dans ces cas

Si un article n'est pas satisfaisant, la première chose à faire est de le retourner au magasin où on l'a acheté. Si on ne peut obtenir un arrangement convenable, l'article devra alors être expédié à la division des standards, Commission des prix et du commerce, Ottawa. La facture et l'étiquette, ou toute autre marque de commerce détachée du vêtement, devront l'accompagner. Si on ne possède plus la facture, le prix de l'article et le nom du magasin où il a été acheté doivent être mentionnés lors de l'envoi.

Voyageurs

Si vous quittez le pays pour une période de plus de soixante jours, vous devez retourner votre livret de rationnement au bureau de l'administration du rationnement. Lorsque vous reviendrez, vous n'aurez qu'à redemander votre carnet.

Pour les militaires en permission

Les militaires dont le congé a été prolongé peuvent rembourser leurs familles ou leurs héloesses pour les commodités rationnées qu'on leur a fournies. A leur retour, ils n'auront qu'à demander à leur unité une carte de rationnement qui couvrira les jours de congé supplémentaires.

Marquage des chaussures

Toute paire de chaussures expédiée ou étalée pour la vente au Canada doit, depuis le premier janvier, porter une marque d'identification en chiffres, bien en vue, à l'intérieur. Chaque marque identifie le manufacturier contre toute dégradation de la qualité.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Des projections à l'écran et un groupe de 20 élèves d'âge pré-scolaire à l'année Lettres-sciences, illustreront cette conférence "un instant particulier" pour les éducateurs religieux et laïcs.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Organisation d'un Conseil législatif chez les infirmières

Les associations divisionnaires du district no 11, comprenant les infirmières domiciliées dans les districts électoraux de Jacques-Cartier, Laval et Maisonneuve, et du district no 12, comprenant les infirmières domiciliées dans les districts électoraux de Montréal-St-Henri, Montréal, Jeanne-Mance, Montréal-Laurier, Montréal-Mercier, Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Outremont, Montréal-St-Anne, Montréal-St-Jacques, Montréal-St-Louis, Montréal-St-Marie, Montréal-Verdun et Westmount-St-Georges, ont posé les 8 et 9 janvier les bases de leurs organisations respectives par la formation d'un conseil exécutif.

Les membres choisis pour discuter, diriger les intérêts communs et apporter de l'enthousiasme à certains développements désirés, sont les suivants: pour le district no 11, présidente, R. S. Filion, de l'hôpital Pasteur; vice-présidentes, R. M. Anne-Marie, hôpital Notre-Dame de l'Espérance, Mlle Jeanne L'Ecuier, hôpital Pasteur, Mlle Maria Olivier, infirmière chef de groupe, service de santé, Montréal; trésorière, Mlle Alma Rémy, hôpital du Sacré-Coeur; secrétaire, Mlle Marthe Boucher, hôpital du Sacré-Coeur; convocatrices du comité des membres, Mlle Berthe Lévesque, hôpital du Sacré-Coeur; comité du programme, Mlle Elisabeth Caillé, du sanatorium Prévoist; comité des finances, Mlle Harel, de Lachine; représentantes de la section des hôpitaux et des écoles d'infirmières, Sr Napoléon-Joseph, hôpital du Sacré-Coeur; section du service général, Mlle Flore Joyal; section d'hygiène publique, Mlle B. Bourbonnais, surintendante intérimaire du service des infirmières de la Métropolitain Life, pour le district no 12: présidente, Mlle Annanée Martineau; vice-présidentes, R. S. Allard, Hôtel-Dieu, R. S. Papineau, hôpital Notre-Dame, Mlle Cécile Morin, de l'hôpital St-Luc, Mlle Octavie Préfontaine, surintendante locale, service d'infirmières, Métropolitain Life; trésorière, Mlle Brigitte Laliberté, service de santé de Montréal; secrétaire, Mlle Suzanne Favreau, service médico-social, Montréal, hôpital St-Justine; convocatrices du comité des membres, Mlle Eugénie Mercier, hôpital Notre-Dame; comité du programme, Mlle Louise Taschereau, de l'hôpital général de la Miséricorde; comité des finances, Mlle Pauline Crevier, Hôtel-Dieu, représentante de la section des hôpitaux et des écoles d'infirmières, R. S. François-Xavier, hôpital Ste-Jeanne-Arc; section du service général, Mlle Denise Richard; section d'hygiène publique, Mlle Alice Girard, directrices de l'école d'infirmières hygiénistes de l'Université de Montréal.

Ceci n'est qu'un aperçu des ressources qui s'offrent à la garde-malade diplômée. Pour un grand nombre d'entre nous, une revue des services que cette profession peut rendre est en quelque sorte une révélation. Il y a une place dans cette carrière pour toute jeune femme intelligente qui possède une bonne santé.

Les bébés en visite

Quelques jeunes mamans commettent la maladresse d'emmener leurs bébés avec elles en visite. Il n'est pas de pire supplice à infliger à une maîtresse de maison soignée de ses meubles et de ses bibelots. Si sages, si bien élevées que soient les jeunes enfants, après cinq minutes d'immobilité et de tranquillité, les petites jambes se mettent en mouvement, enverront des coups de pieds dans les chaises, les doigts mignons érailleront le satin des fauteuils, puis, peu à peu, le bébé se glissera près des meubles couverts de bibelots, etc., etc., les mettra en danger.

La dame du logis voit cela, n'ose rien dire, elle voudrait savoir l'enfant à cent pieds sous terre, elle le croit du moins. La maman péroré et ne s'aperçoit de rien, ou bien elle rappelle ses bébés, les gronde... et les laisse recommencer; dans l'un ou l'autre cas, quel agacement pour les gens de la maison et même pour les autres visiteurs.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couserie sur la phonétique

Sur invitation de la directrice des études des Soeurs Grises, Soeur Emma-Henri, Mlle Berthe Gagnon, directrice-fondatrice de l'Institut canadien de phonétique, donnera une démonstration sur "les procédés de la phonétique française, dans la famille", à l'école, à l'université, dans la société, le 20 courant à l'école métropolitaine, 1185, rue St-Mathieu, à 8 h. 45 du matin.

Recollection pour les gardes-malades

La recollection mensuelle pour les membres de l'Association Catholique des Infirmières canadiennes de Montréal, aura lieu dimanche matin, le 21 janvier à 8 h. 45, chez les Soeurs de Marie-Rose, 100, boulevard du Mont-Royal. Toutes sont cordialement invitées.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 80, des retraites aux dates suivantes: du 20 au 21 janvier pour jeunes filles par le R. P. Methot; du 22 au 23 pour jeunes filles par le R. P. Bédard; du 24 au 25 pour fiancées par le R. P. Sanchez; du 26 au 27 février pour dames, par le R. P. Raphael. Prière de s'inscrire à l'avance.

Jamais la pénurie d'infirmières n'a été aussi grave

(Communiqué par l'Association des Gardes-malades enregistrées de la province de Québec.)

La pénurie actuelle de gardes-malades met en lumière le rôle important que la profession d'infirmière joue dans la vie de chaque Canadien.

Avant la guerre, cette profession évoquait pour le plus grand nombre d'entre nous l'idée de service hospitalier ou de service privé. Evidemment, le service hospitalier demeurera toujours le champ d'action où la majorité des gardes-malades pourront mettre en pratique les qualités acquises durant leurs années d'entraînement. Mais le besoin pressant d'infirmières ne se fait pas seulement sentir dans les hôpitaux et les institutions; les industries, les usines de guerre, les services sanitaires et une foule d'autres organismes sont de nouveaux champs d'action où les infirmières peuvent déployer tout leur savoir-faire.

Nous sommes maintenant à même de comprendre la part importante que les gardes-malades prennent au maintien de la santé et du bien-être de chacun de nous. Il est incontestable de constater combien, dans un trop grand nombre d'hôpitaux canadiens, le personnel est restreint, et qu'il y a également trop peu d'infirmières dans les usines de guerre et les centres industriels. La pénurie de gardes-malades dans les services sanitaires se fait sentir dans une proportion de 40 p.c. Jamais encore le manque d'infirmières ne s'est manifesté d'une façon aussi aiguë; jamais encore d'aussi brillantes perspectives ne se sont offertes à des jeunes filles qui veulent embrasser la profession d'infirmières.

Une jeune fille qui s'intéresse sincèrement à cette carrière et qui possède les qualités physiques et mentales requises, peut devenir infirmière sans avoir à déboursier une forte somme d'argent. L'étudiante garde-malade reçoit son entraînement sans qu'il lui en coûte beaucoup, et une fois graduée elle est prête à servir l'humanité d'une foule de manières.

Parmi les jeunes filles qui font actuellement leurs études d'infirmières, il y en a qui seront engagées dans les hôpitaux civils et les institutions. D'autres feront du service dans les hôpitaux pour vétérans. Un grand nombre exerceront leur profession dans les industries; elles pourront aussi obtenir des emplois dans les services publics et être affectées à bord des avions. Les jeunes femmes revêtues de l'uniforme d'infirmière pourront aussi travailler aux services d'assistance et de réhabilitation, au pays ou à l'étranger. Elles pourront se spécialiser dans le soin des enfants ou encore travailler comme assistantes dans les laboratoires, ou encore comme techniciennes en rayons X. Quant aux infirmières qui désirent poursuivre leurs études, de nombreux postes leur sont offerts, tels que surintendantes d'hôpital, directrices de gardes-malades et institutrices dans les écoles d'infirmières.

Ceci n'est qu'un aperçu des ressources qui s'offrent à la garde-malade diplômée. Pour un grand nombre d'entre nous, une revue des services que cette profession peut rendre est en quelque sorte une révélation. Il y a une place dans cette carrière pour toute jeune femme intelligente qui possède une bonne santé.

Les bébés en visite

Quelques jeunes mamans commettent la maladresse d'emmener leurs bébés avec elles en visite. Il n'est pas de pire supplice à infliger à une maîtresse de maison soignée de ses meubles et de ses bibelots. Si sages, si bien élevées que soient les jeunes enfants, après cinq minutes d'immobilité et de tranquillité, les petites jambes se mettent en mouvement, enverront des coups de pieds dans les chaises, les doigts mignons érailleront le satin des fauteuils, puis, peu à peu, le bébé se glissera près des meubles couverts de bibelots, etc., etc., les mettra en danger.

Quarante étudiants s'en vont au Mexique

Ils sont partis ce matin dans des autobus spéciaux — Deuxième voyage en six mois

Quarante étudiants se sont mis en route pour le Mexique ce matin, au terminus de la Compagnie de transport provinciale, à Montréal. Ils venaient de Québec et voyageaient sous les auspices du Cercle Cervantes, dont ils sont tous membres. Ce départ a eu lieu exactement six mois après celui d'un nombre égal d'étudiants, qui ont fait un mois au Mexique, à l'invitation de l'Union des Latins d'Amérique.

M. Dostaler O'Leary, président de l'Union des Latins, s'est rendu ce matin au terminus de l'autobus pour souhaiter un bon voyage aux étudiants. Il a rappelé que c'est le 18 juin 1944, il y a six mois aujourd'hui, que son propre groupe se mettait en route pour le pays aux fleurs perpétuelles.

M. Jacques Gaudry, président du Cercle Cervantes et directeur du voyage, a remercié M. O'Leary et dit que ses compagnons et lui-même ont bien hâte de toucher le sol mexicain, si fascinant pour tous ceux qui s'intéressent à la culture espagnole.

Quant aux voyageurs eux-mêmes, ils avaient tous hâte de partir... et plus d'un nous a déclaré sans détour qu'une des joies du voyage c'était d'en avoir enfin fini avec l'hiver canadien.

Ils arriveront à Mexico le 28 janvier et feront au Mexique un séjour de trois mois.

Au Windsor

Hier soir ces étudiants étaient les hôtes d'un dîner offert à l'hôtel Windsor par l'Institut canadien des relations interaméricaines, qui a voulu souligner de façon particulière la portée de ce voyage de bonne entente, le deuxième du genre en moins d'une année. On se souvient que le premier a été organisé l'été dernier par l'Union des Latins d'Amérique et qu'il a remporté un grand succès.

M. Jean de Nibilly, président de l'Institut des relations interaméri-

caines a personnellement accueilli les étudiants à leur arrivée à la gare Windsor et tous se sont immédiatement rendus à l'hôtel Windsor, où ils passeront une soirée dans une atmosphère typiquement mexicaine. Les mets que l'on a servis étaient appétés à la mexicaine, la musique était de caractère sud-américain et, il va sans dire, la langue espagnole était à l'honneur au sein des groupes qui sont présentement en route pour le Mexique.

Parmi les invités à la table d'honneur, mentionnons: M. de Nobili, M. Ernesto Martinez Trejo, consul général du Mexique au Canada; M. Avila, vice-consul du Mexique; M. Bernardo, Cavallos, consul général de la République de Salvador; M. Hector C. Boulay, directeur national de la Ligue panaméricaine du Canada; M. Jacques Gaudry, président du Cercle Cervantes, de Québec; M. A. F. Larose, de Québec, M. G. Lemire et M. Frank S. Torrès, premier attaché du consulat général du Mexique à Montréal.

Les allocutions

M. de Nobili a félicité les étudiants de leur initiative heureuse et s'est déclaré très satisfait de voir qu'ils faisaient un pas si décisif vers une connaissance réelle du Mexique, de sa culture et de toutes ses richesses, qui nous ont été cachées pendant si longtemps.

Il dit que ce voyage donne une juste idée de l'intérêt que portent les Canadiens aux relations, déjà amicales, qui unissent le Canada et le Mexique. C'est aussi un hommage à la grandeur de la culture espagnole, puisée comme la nôtre dans le latinisme, dit M. de Nobili. M. Trejo dit aussi quelques mots, en espagnol, affirmant que ce groupe de Canadiens faisait oeuvre de bonne entente internationale en allant ainsi visiter et connaître le Mexique. M. Jacques Gaudry a remercié les organisateurs de la soirée mexicaine dont il avait été l'hôte avec ses compagnons de voyage.

M. H.-C. Nicholls réélu président

Québec, 18 (C.P.). — M. H. C. Nicholls, de Toronto, a été réélu, hier, président de l'Association canadienne de la construction, au cours de la séance de clôture de l'assemblée annuelle tenue ici. Ont été aussi élus: M. Albert Deschamps, de Montréal, vice-président; M. John N. Flood, de Saint-Jean, N.-B., vice-président pour l'Atlantique; M. John G. Bennett, de Vancouver, vice-président pour le Pacifique; M. P. N. Gross, de Montréal, vice-président pour le Québec; M. W. M. Ramsay, de Regina, vice-président de l'Ontario; M. E. G. Montgomery, de Montréal, secrétaire, et M. E. S. Sergeant, de Toronto, trésorier honoraire.

Des navires pour la marine française

Londres, 18 (C.P.). — L'Angleterre et les Etats-Unis se sont accordés afin de faire obtenir un certain nombre de navires au gouvernement français d'ici le 1er avril afin d'aider les importations de ce pays, annonce le ministère anglais des affaires extérieures. D'après les présents accords, les Français auront l'usage de ces navires seulement jusqu'au 1er avril, dit la dépêche, ajoutant que l'on espère que l'on pourra construire des navires qui serviront durant les mois subséquents. "On croit également qu'il sera possible de signer des accords similaires pour les importations des autres pays, libérés, aussi tôt que les circonstances le permettront", ajoute la dépêche. L'on emploiera, autant que pos-

Problèmes économiques d'après-guerre pour le Canada

M. James-S. Duncan parle des répercussions que la guerre apportera au pays et de ses effets dans le domaine économique — Eloge des nôtres en français

M. James-S. Duncan, président et gérant général de Massey-Harris Co. Ltd. a traité des problèmes économiques auxquels le Canada aura à faire face à l'après-guerre, à un déjeuner-causerie tenu à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal. Revenu récemment d'un voyage en Europe, M. Duncan a pu se rendre compte, à la source même, de la position économique du Royaume-Uni et des projets et des plans que l'on formait à propos du commerce d'après-guerre, relativement à notre pays.

En 1938, a dit M. Duncan, la valeur des importations du Royaume-Uni atteignait 84 milliards et demi et ses exportations ne dépassaient guère 82 milliards et demi. L'Angleterre, comblait cette différence par les revenus des placements qu'elle possédait à l'étranger et qui atteignaient quelque 118 milliards. Aujourd'hui, ces placements ont été considérablement diminués, les revenus étrangers qui permettaient à ce pays d'importer plus qu'il n'exportait, sont en train de tarir rapidement. Il devient donc nécessaire, qu'à l'avenir, le commerce du Royaume-Uni cherche à balancer régulièrement et raisonnablement les importations et les exportations. Ceci est un facteur économique d'une importance mondiale, dont l'effet sera très profond sur l'économie des nations exportatrices, dont le Canada, et peu de pays sont aussi vulnérables que le nôtre sous ce rapport. L'Angleterre ne possède plus les devises qui lui permettaient d'acheter de nous pour 836,000,000 de marchandises, alors que nous ne lui achetions guère plus que 819,000,000 dans l'année normale de 1938. Il y a deux façons de voir ce problème là-bas, certains pensent que le commerce pour être prospère doit être libéré, que les impôts et les tarifs doivent être graduellement réduits, etc., ceux qui sont au pouvoir acceptent des solutions plus réalistes et mon opinion, dit M. Duncan, est que le Royaume-Uni, se prépare à profiter de sa position qui le fait le plus grand importateur du monde pour convaincre les nations qui désirent maintenir un haut degré de relations commerciales avec lui, d'acheter à leur tour des produits anglais en quantités toujours de plus en plus importantes. On ne peut critiquer ce pays d'agir ainsi car il ne possède plus les dollars nécessaires à son commerce d'avant-guerre.

Or, examinons cette situation à notre point de vue. Nous sommes aujourd'hui la seconde des grandes nations exportatrices du monde. Le problème que nous aurons à envisager après la guerre ne consiste pas à maintenir simplement notre niveau d'exportations, mais bien d'aller plus loin, si nous voulons obtenir des revenus suffisants pour couvrir les dépenses qui nous attendent durant ces années-là. Notre budget de 850,000,000 en 1938 va probablement être de trois fois et demie plus élevé après la guerre. Pour honorer de telles obligations, il faudra que nos exportations, qui représentent entre 35 et 40 % de notre production totale, atteignent des chiffres qui dépassent de beaucoup ceux de 1938. Cela n'est point chose facile, si l'on considère que notre client principal, qui recevait en 1938 plus de 40 % de nos exportations, ne pourra plus maintenir ses relations commerciales. Ceci cause un problème épineux pour nous et, d'affirmer que tout homme ignorera le chômage dans l'après-guerre, et que tous bénéficieront des systèmes de sécurité et d'un niveau de vie élevé, d'affirmer cela, ne nous aide en rien.

C'est une commune erreur de croire que les emplois sont créés par les industriels et par les fermiers, le travail est dû au client, et les clients dont nous parlons ici, résident à l'étranger et ce qui les intéresse, c'est la qualité et le prix de la marchandise, et les possibilités que nous avons de garder un niveau de vie élevé, seront déterminées par notre capacité de produire et de vendre des marchandises dont le prix et la qualité sauront faire concurrence aux produits de l'étranger. Cette nécessité de devenir un pays où le coût de la production est le plus bas, est peut-être le facteur le plus important de notre économie nationale. Cela nécessitera des sacrifices, nous ne pourrions pas augmenter nos coûts de production jusqu'au point où l'étranger refuserait d'acheter chez nous. Il faut rajuster nos pensées et nos projets d'après-guerre à la réalité, et les administrations auront à se contenter de profits moindres, les gouvernements, de taxes plus légères, les ouvriers devront travailler plus, sans que leur salaire en soit toujours accru. Le Canada est jeune et il lui est possible d'accepter la situation telle

qu'elle est et non de l'endormir par des contes de prospérité douteuse et de vie facile. Le Canada surmontera ces difficultés de l'après-guerre, mais il faut que nous sachions regarder ces problèmes en face, et nous parviendrons au succès par l'effort et la volonté que nous apporterons à la tâche.

M. Duncan fait l'éloge des nôtres en français, ce qui a beaucoup plu à l'auditoire nombreux qui s'était réuni pour l'entendre. Vous, mes amis canadiens-français, a-t-il dit, vous les descendants directs de ce peuple d'une si riche culture, vous êtes les héritiers de ce quelque chose de si précieux, de si intangible, de ces traits inhérents à la vie française. Ici dans le Québec, ces premières influences françaises, qui sont ancrées aussi profondément dans l'âme, que les idées et les aspirations de l'habitant sont enracinées dans le sol, ont formé un peuple doué de qualités morales élevées, un peuple farouchement fidèle à certaines de ses traditions, un peuple qui a le souci profond des convenances, un peuple qui connaît la valeur des choses. Et le Canada a besoin de ces qualités de logique, d'individualisme inhérentes à votre race, et dans les journées d'après-guerre, votre esprit de logique, votre individualisme joueront un rôle de premier plan dans la solution des problèmes canadiens.

M. Duncan a parlé de la situation actuelle de la France, de sa vie économique paralysée à un point, dont il est difficile, dit-il, de se rendre compte si on ne le constate pas soi-même.

Parlant de son séjour à Paris, il a dit que pas une résidence privée ou immeuble public n'est chauffé et qu'il y a peu d'espoir d'obtenir du charbon durant l'hiver pour les Parisiens. Il a mentionné que la nation française s'est ralliée à de Gaulle. Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait de fortes tendances communistes au programme, et il est possible que certaines industries soient nationalisées, mais on parle aussi d'encourager le développement de l'entreprise privée. La France occupera de nouveau sa place au conseil des nations alliées, et apparaîtra comme une puissance de première grandeur dans notre lutte contre l'ennemi commun.

En outre, il a parlé de la Belgique et du ravage de ses terres, et de l'Afrique-Nord où la situation économique est encore moins bonne qu'en France ou en Belgique. A mon arrivée en Angleterre, dit-il, l'impression que l'on ressent dans cette grande ville de Londres est une de délabrement. Le dénuement y est presque complet, pas de peinture depuis 1938, les vitres remplacées par du carton ou de la toile cirée, etc. Cette nation a su se refuser tout ce qui était essentiel d'effort de guerre, et a consacré toutes ses énergies, toutes ses ressources à une cause: gagner la guerre. Il y a une chose que le peuple anglais n'a pas perdue, c'est sa confiance inébranlable dans l'avenir.

M. Duncan est né à Paris et il débuta dans les affaires à Berlin, en Allemagne, en 1910, comme garçon de bureau pour devenir par la suite président et gérant général de Massey-Harris. De plus, il est directeur de nombreuses compagnies et fait partie, en qualité de gouverneur, de l'Université de Toronto. M. Murray Chipman, président de la réunion, a présenté le distingué orateur.

Exposition de serins

Une mélodie douce et agréable a envahi le sous-sol de la gare centrale, hier, lorsque quelque 200 serins sont arrivés dans la métropole pour prendre part à l'exposition annuelle du Montreal Roller Canary Club, qui aura lieu au Congress Hall de l'église Saint-Patrice, de jeudi à dimanche. Ces oiseaux chanteurs ont fait le voyage dans des wagons à messageries attachés au Continental Limited et au Maple Leaf du Canadien National. Ils venaient de Vancouver, Winnipeg, Toronto, Hamilton et Brantford. M. Harry H. Whiteman, agent des messageries au terminus du Canadien National, a déclaré que les oiseaux avaient été mis dans ces cages ventilées, aucune ne contenant plus de trois serins. Si l'on en juge par le chant qui s'est fait entendre tout le long du parcours, les oiseaux ont goûté leur voyage et seront en voix pour l'exposition.

A l'Institut des ingénieurs du Canada

Québec, 18 (D.N.C.). — Le président national de l'Institut des ingénieurs du Canada, M. de Gaspé Beaubien, de Montréal, rendra visite à la section de Québec de l'Institut lundi prochain en compagnie d'autres membres de l'exécutif. Il visitera, au cours de la journée, la Faculté des sciences de l'Université Laval, où il adressera la parole aux étudiants. Un dîner au Club de la Garnison sera offert le soir par les ingénieurs de Québec, sous la présidence de M. Donald Gray-Donald. C'est une tradition, chez les ingénieurs, que le président national visite au cours de l'année toutes les sections du pays.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canadian Die Works, no 833, rue Ste-Elisabeth, pour permission d'installer une forge, sur le lot no P.19 de la division cadastrale du quartier St-Louis, Quartier Crémade, no 833, rue Ste-Elisabeth. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours.
Le greffier de la C.C.A.
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 18 janvier 1945.

A la bibliothèque municipale

Statistiques enregistrées au fur et à mesure, sur un bon nombre de points importants

Dans un rapport transmis aux autorités municipales pour l'année écoulée du 1er novembre 1943 au 31 octobre 1944, la Bibliothèque fait part des statistiques enregistrées au fur et à mesure, sur un bon nombre de points importants.

Le nombre des abonnés actifs a atteint le total de 12,235; soit une augmentation de 3,535 sur l'année précédente.

La salle des enfants a enregistré des progrès semblables. Le nombre des abonnés a passé de 1643 à 2211.

Le total des livres prêtés durant l'année écoulée a été de 312,119, et ces volumes se répartissent dans les catégories suivantes:

Sujets	1943-44
Romans	108,477
Littérature enfantine	59,930
Biographie - Histoire	49,736
Littérature	29,322
Canadienne	14,664
Sociologie	10,319
Philosophie	9,803
Sciences appliquées	8,830
Beaux-Arts	7,576
Sciences pures	6,437
Religion	4,559
Philologie	1,779
Encyclopédie	687

Le pourcentage des romans dans la circulation des livres pour adultes s'établit de la façon suivante:

1941-42	45.4%
1942-43	42.25%
1943-44	43.5%

A la salle des enfants, la circulation des livres qui avait été de 51,645 s'est augmentée jusqu'à 59,930. Le développement de la salle des enfants est encore entravé par la difficulté de se procurer des livres français. Les rayons sont aujourd'hui bien garnis; mais la librairie française offrait, avant la guerre, des ouvrages de qualité supérieure qu'il est aujourd'hui impossible de se procurer.

Dès maintenant, les enfants peuvent utiliser une seconde salle dont le Service des Edifices vient de terminer l'aménagement. Celle-ci a plutôt le caractère d'une salle de consultation. On y a placé des ouvrages qui peuvent aider les écoliers à rédiger leurs compositions et leurs devoirs de classe. Les deux salles sont appelées à de nouveaux développements. Depuis l'ouverture, il a fallu restreindre la clientèle, afin de ne pas attirer une clientèle à laquelle la Bibliothèque ne pourrait donner satisfaction. Cette

Le "Mosquito" encore mieux équipé



Le fameux avion "Mosquito", présentement fabriqué au Canada, en Grande-Bretagne et en Australie, qui a déjà rendu de si grands services comme bombardier léger, chasseur de jour et de nuit, appareil de reconnaissance, etc., fera en outre la lutte, dorénavant, aux sous-marins et navires ennemis. A cette fin, il a été équipé d'un canon de six pouces qui lancera des obus semblables à celui que l'aviateur ci-dessus, à droite, tient dans ses mains. — (Photo C.A.R.C.)

difficulté est à peu près disparue.

Les meilleurs mois de l'année pour la circulation ont été les suivants:

Novembre 1943	27,087 vols
Mars 1944	26,051 vols
Octobre 1944	23,928 vols
Mai 1944	23,156 vols
Février 1944	23,076 vols

Durant l'année écoulée, la Bibliothèque municipale a reçu en dons un total de 811 volumes. Parmi les donateurs les plus généreux, il faut mentionner les suivants: Le Secrétariat provincial, le Gouvernement fédéral, l'Institut botanique de l'Université de Montréal, la Délégation du Gouvernement provisoire de la République française, la Banque royale du Canada, l'Université Laval, Madame A.-L. Taschereau, le juge Charles Laurendeau, M. J.-A. Tousignant, M. Emile Vaillancourt, leur disposition.

l'abbé Albert Tessier, M. E.-Z. Massicotte, Mgr Olivier Maurault, M. Louis Corbeil, l'abbé Beaugrand et M. Claude Melançon.

Ces dons prouvent que la population de Montréal s'intéresse vivement à la Bibliothèque municipale et qu'elle est heureuse de contribuer à l'enrichir.

L'assistance dans les salles a été bonne. Une couple de salles ont même attiré, malgré la guerre, plus de lecteurs qu'autrefois. Entre autres, la salle de consultation et la salle des périodiques. Les belles collections de revues et de journaux de la Bibliothèque municipale attirent sans cesse l'élite de notre population. Les élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire viennent consulter continuellement les encyclopédies, les dictionnaires et les innombrables annuaires qui sont à



LA CHIMIE AU SERVICE DU CANADA

l'emballage, insérer le magasin et l'arme est prête à servir.

Il existe plusieurs types de ces produits d'emballage nouveaux et chacun est destiné à un usage déterminé. L'un d'eux se présente sous la forme d'une toile de coton imprégnée de "Cellophane" et recouverte de cire. Cette toile est robuste, résistante, imperméable à l'eau de mer, à la pluie, etc.

Cette application du "Cellophane" démontre comment ce papier d'emballage transparent bien connu a été allié à d'autres substances pour résoudre de nouveaux problèmes de transport maritime; c'est là une autre contribution de la chimie industrielle à notre effort de guerre.

TOUT comme un imperméable, un nouveau produit d'emballage élastique et à l'épreuve de l'humidité protège aujourd'hui les canons de fusil, les éléments de postes radiophoniques et même les armes automatiques destinés à nos troupes de débarquement et de campagne. Ces housses protectrices permettent de décharger le matériel au travers des brisants et même de le parquer en plein air.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'enduire les armes automatiques de graisse noire et lourde; il suffit seulement de lubrifier légèrement les organes mobiles et le canon. Il ne reste plus au combattant qu'à déchirer



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

L.N.—48



AVIS

AUX

EMPLOYEURS DE TECHNICIENS

Nous attirons votre attention sur les: RÈGLEMENTS SUR LE SERVICE SÉLECTIF NATIONAL—Arrêté en conseil 246, Partie III, Techniciens, article 305, paragraphe 1er, qui se lit comme suit:—

"Toutes les autres personnes employant des techniciens de temps à autre, fournissent au Ministère, à sa demande, les renseignements qu'il pourra spécifier quant à leurs exigences présentes ou futures en matière de techniciens, pour un travail essentiel."

Là où ces exigences comprennent des étudiants en génie ou en sciences qui, ayant reçu au cours de 1945 brevets d'une université reconnue, deviendront des techniciens, l'employeur éventuel, par l'entremise du Bureau de placement des techniciens en temps de guerre, devra avertir le Ministère de ses besoins immédiatement. Parmi les renseignements qui devront accompagner la notification de ces exigences, il faudra inclure,

1. Le nombre prévu d'employés éventuels.
2. La nature du travail proposé pour chacun.
3. Le genre d'instruction jugé le mieux adapté au travail proposé.
4. Le salaire attribué à chaque position à remplir.

La mise en dossier de ces exigences ne sera aucunement la garantie qu'elles seront satisfaites. Chaque cas sera étudié en lui-même et, par conséquent, ces renseignements devraient être présentés pour permettre de juger du degré de nécessité du travail en question.

Les cours universitaires qui préparent les candidats et leur permettent d'être classés parmi les techniciens, comprennent toutes les branches du génie, de la science de l'agriculture, de l'architecture, de la sylviculture, de la médecine vétérinaire, des cours d'art domestique qui préparent à un brevet, et plusieurs cours de science générale et de sciences hautement spécialisées (mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie, et d'autres cours de sciences naturelles).

Les employeurs éventuels qui n'auront pas fait connaître leurs exigences avant le 19 février 1945, seront considérés comme n'ayant pas besoin des services des diplômés de 1945 en génie et en sciences, et aucune disposition ne sera prise relativement aux exigences présentées après cette date.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL

Ministre du Travail

A. MACNAMARA

Directeur du Service sélectif national

OTTAWA, CANADA, LE 18 JANVIER 1945

Deux nouveautés

et une réédition intéressantes

BESTIAIRE FAMILIER
par Alice Duchesnay
Dessins de Thomas

Album 9 1/2 x 11 \$1.00 franco

MON ALBUM DE HOCKEY
par Joseph-Pierre Brutto
Dessins de Louis Ramaut

Album à colorier 8 1/2 x 11
Costumes de 38 clubs

Au comptoir 25c, par la poste 30c

OISEAUX DE MON PAYS
par Alice Duchesnay
Préface de R. F. Maric-Victorin

Illustrations de Françoise Desrochers
Brochure de 132 pages \$1.00 franco

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'influence de la France en Orient 40,000 milles autour du monde

M. René Risthelueber a prononcé hier la deuxième d'une série de conférences sur l'influence française en Orient. Voici un résumé de cette conférence, donnée sous les auspices de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Après la mort de Godefroy de Bouillon, son frère Baudouin, expose le conférencier, fut le véritable organisateur de la conquête effectuée par les croisés.

Baudouin donna au royaume de Jérusalem une large assise en lui assurant une large façade maritime par la prise des ports syriens et en étendant son domaine au delà de la mer Morte. C'est dans ces régions à demi désertiques qu'il construisit, dès 1115, une puissante forteresse appelée Montréal, plus de cinq siècles avant la fondation du Montréal canadien. Baudouin poussa même jusqu'aux confins de l'Égypte, où il trouva la mort.

Il transporta à Jérusalem les institutions françaises en en faisant un royaume à la fois centralisé, comme celui des Capétiens, et pourtant d'essence féodale. Baudouin était en effet suzerain d'un certain nombre de vassaux, le prince d'Antioche, le comte d'Edesse et le comte de Tripoli notamment. Il les groupait en un solide faisceau et s'appuyait sur eux pour imposer ses décisions, comme lors de la contestation qui eut lieu à propos de la possession de Tripoli. En même temps, il remplissait ses devoirs envers ses vassaux en venant à leur secours lorsqu'ils étaient attaqués par les Sarrasins.

Peu d'apports nouveaux étant venus augmenter le nombre déjà insuffisant des guerriers francs, le roi de Jérusalem s'efforça de retenir ceux-ci en Syrie en leur procurant une vie large et agréable. Il attirait en même temps les chrétiens indigènes qui contribuèrent à peupler les régions conquises. Souvent les Croisés épousèrent des femmes syriennes et les enfants nés de ces mariages facilitèrent l'épanouissement d'une civilisation franco-syrienne issue des qualités des deux races.

Malgré leur hostilité, les rapports entre chrétiens et musulmans tendaient à devenir courtois. Braves et intrépides les uns et les autres, ils commencèrent à s'estimer et, entre deux combats, à faire preuve d'esprit chevaleresque. Baudouin ne craignait pas de faire alliance avec certains Emirs arabes, si bien que le royaume de Jérusalem eut un rôle à jouer dans les querelles islamiques. Par là, Baudouin fit preuve d'une largeur de vues qui peut le faire considérer comme un précurseur de la politique coloniale.

À ceux qui contestent le génie colonial de la France, ne suffirait-il pas, conclut M. Risthelueber, de rappeler qu'avant même les Montcalm, les Duplex ou les Lyautey, Baudouin Ier de Jérusalem, dès le XIe siècle, avait fondé en Orient un empire qui s'étendait des montagnes de l'Arménie jusqu'aux bords de la mer Rouge?

Les funérailles du chanoine Louis Chartier

S. E. Mgr Comtois fait l'éloge funèbre du disparu

Les Trois-Rivières, 18 (D.N.C.) — "Ceux qui se seront instruits dans les voies de la justice et de la charité brilleront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en auront instruit plusieurs, brilleront comme les étoiles durant toute l'éternité". C'est par cette parole du prophète Daniel que S. Ex. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, a commencé l'éloge funèbre de Mgr Louis Chartier, vicaire général honoraire du diocèse et ancien supérieur du grand séminaire local.

Mgr Comtois a fait un bref récit de la vie du disparu et nota en particulier qu'avant d'embrasser le sacerdoce il pratiqua le métier de cordonnier, fait assez rare pour les évêques de la campagne. Mais son application et son esprit de travail lui permirent de s'imposer bientôt comme l'un des premiers élèves de la maison. A plusieurs reprises, au début de sa carrière, il dut abandonner les responsabilités qui lui incombaient par suite d'une crainte de ne pouvoir s'en acquitter complètement. Après la mort de Mgr Marchand, il devint vicaire général, à la condition de poursuivre ses travaux de professeur. Conseiller de deux évêques et de tous les prêtres du diocèse, il accompli un bien immense dans la direction des âmes.

Son Excellence parla ensuite de la dignité du sacerdoce et souhaita que les vocations religieuses se multiplissent dans son diocèse. Au trône, Mgr Comtois était assisté de Mgr Horstidas Trudel, v.g., curé de la cathédrale, et de M. le chanoine Donat Baril, de Louiseville. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine Jos. Deslauriers, v.g., du séminaire, assisté de MM. les abbés J.-G. Turcotte et André Ouellette, comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Elzéar-S. DeCarufel, curé de Yamachiche.

Conduisaient le deuil, quelques membres de la famille du défunt: M. Odina Plante, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Bien-être, le notaire Raymond Cossette, de Québec, M. Comte Cossette, de Québec, G. Chartier, André Chartier, de Champlain, L. Brousseau, etc., neveux et cousins de Mgr Chartier.

Les porteurs étaient MM. les abbés Raymond Langevin, Donatien Ducharme, Bernard Ferland, Gérard Auger, Charles-Henri Lapointe et Emile Clément, tous du diocèse. Un concours considérable de prêtres et de religieux du diocèse des Trois-Rivières ainsi que des diocèses environnants avaient tenu à rendre un dernier hommage au défunt.

Changements à l'ordonnance 470

Sur la location des établissements commerciaux — Aucun locataire d'un immeuble commercial ne peut être contraint de quitter cet immeuble

D'importants changements ayant été apportés récemment à l'ordonnance qui réglemente la location des établissements commerciaux, l'administrateur des loyers, M. Owen Lobley, fait la déclaration suivante pour expliquer clairement aux intéressés la signification exacte du nouveau décret.

"L'ordonnance no 315 de la Commission mise en vigueur le 1er octobre 1943, avait fait disparaître une restriction importante en matière de contrôle des loyers. Elle avait enlevé au locataire son droit au renouvellement du bail, droit qui lui avait été conféré auparavant de sorte que le bail prenait fin selon le droit civil ordinaire de chaque province. C'était un pas vers la levée des contrôles, mais ce ne fut pas un succès: un nombre anormal de locataires d'immeubles commerciaux furent obligés de quitter les lieux qu'ils occupaient; l'économie du pays s'en ressentit et l'effort de guerre en fut troublé. Ce relâchement finit même par réagir sur le planement des prix."

"L'ordonnance no 470 rétablit en faveur du locataire d'immeubles commerciaux, ce droit au renouvellement du bail que l'ordonnance 315 lui retirait par ses dispositions."

"L'ordonnance 470 établit que, sauf dans certains cas, aucun locataire d'un immeuble commercial ne peut être contraint de quitter cet immeuble."

"Les cas d'exception à la règle sont les suivants: (a) Le locataire fait défaut de payer son loyer durant quinze jours ou plus; (b) Le locataire viole quelque stipulation importante de son bail (autre évidemment qu'un engagement de quitter les lieux); (c) Le locataire a notifié le locateur de son intention de partir à une date déterminée et n'y a pas donné suite; (d) Le locataire refuse de renouveler son bail à un loyer augmenté, quoique autorisé par la Commission, ou refuse de le renouveler pour le terme qu'exige le locateur lorsque ce terme n'excède pas cinq ans ou celui du bail qui se termine; (e) Le locataire a été convaincu d'employer les lieux à des fins illicites; (f) Le locataire est, ou était au temps où le bail a été fait, employé, serviteur ou représentant du locateur; (g) L'immeuble loué a été déclaré dangereux ou impropre à l'occupation par une autorité compétente selon la loi de la province ou de la municipalité; (h) Le locataire est locataire de Sa Majesté aux droits du Canada ou de toute province canadienne; (i) Le locataire désire avoir la possession de l'immeuble pour occupation personnelle pendant au moins une année, et a obtenu de l'estimateur des loyers un permis l'autorisant à donner au locateur un avis de congé fondé sur cette raison; (j) Le locataire désire avoir la possession de l'immeuble pour le démolir ou y faire des modifications importantes, et a pour cette raison obtenu de l'estimateur des loyers un permis l'autorisant à donner avis de congé au locataire; (k) Le locataire désire avoir la possession de l'immeuble pour le transformer en logement et a obtenu de l'estimateur des loyers un permis l'autorisant à donner au locataire un avis de congé fondé sur cette raison; (l) Le locataire occupe l'immeuble en vertu d'un bail qui n'est pas pour une période déterminée, en d'autres termes un bail renouvelé tacitement, et il a reçu avant le 2 janvier 1945 un avis de congé conformément au droit civil en pareil cas."

Bail tacite — Bail pour une période déterminée

"L'expression 'bail tacite' se réfère à ce type de bail qui, par suite de certaines stipulations ou en vertu du droit civil, se renouvelle automatiquement de terme en terme à défaut d'avis de part et d'autre de l'intention d'y mettre fin à l'expiration du terme."

"Un bail de mois en mois est un bail tacite en ce sens. Dans certaines parties du Canada les baux annuels dits 'périodiques' sont fréquents. Dans la province de Québec la tacite reconduction d'un bail pour une période déterminée constitue un bail tacite. Le bail pour une période déterminée, par opposition au bail tacite ou périodique, est un bail qui ne se renouvelle pas et ne peut se renouveler automatiquement. Il se termine de lui-même et ne requiert d'avis ni de l'une ni de l'autre partie pour y mettre fin à l'expiration du terme."

"Sont valides tous avis de congé donnés avant le 2 janvier 1945 à propos de baux tacites ou renouvelés tacitement soit en vertu des clauses du bail, soit selon les dispositions du code civil. D'autre part sont nuls et sans effet les avis que les locataires ont donnés aux locataires qui occupent des immeubles commerciaux en vertu d'un bail pour une période déterminée, avis informant le locataire que son bail ne serait pas renouvelé à l'expiration du terme."

Engagements envers des tiers

"Le locateur d'un immeuble commercial loué pour une période déterminée qui, s'en rapportant aux dispositions de l'ordonnance 315 de la Commission, a avant le 2 janvier 1945 contracté l'engagement de donner possession du tout ou de partie d'un immeuble commercial, et en est maintenant empêché par suite des dispositions de l'ordonnance 470 qui ne lui permettent plus de donner avis de congé au locataire actuel, ce locateur peut s'adresser à l'administrateur des loyers pour obtenir le droit de donner au locataire actuel un avis qui soit valide. Cette demande sera faite par écrit à l'officier régional des loyers et devra être appuyée d'une preuve suffisante pour démontrer qu'un engagement a été contracté de bonne foi avec un tiers avant le 2 janvier 1945."

Le XVIIe siècle

par Gonzague de Reynold

Cet ouvrage est un inédit qui n'a pas été publié en Europe et dont le manuscrit a été envoyé du Suisse par l'auteur aux Editions de l'Arbre.

Volume de 280 pages.

Au comptoir \$2.00

Par la poste \$2.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nouvelle banque de développement industriel

Le Canada aura à faire face à une forte crise de chômage, dit M. S. R. Noble, à Québec

Québec, 18 (D. N. C.) — Si les constructeurs ne peuvent obtenir d'emprunts de la nouvelle banque de développement industriel, ils ont quand même tout intérêt à ce qu'elle fonctionne, vu que les emprunts qu'elle doit consentir aux entreprises industrielles permettront la construction de nouvelles usines et de nouveaux ateliers, ce qui leur fournira l'occasion de travailler et d'employer leurs ouvriers.

C'est ce qu'a fait comprendre M. S. R. Noble, O.B.E., confédéré du déjeuner d'hier midi de la convention de la Canadian Construction Association, au Château Frontenac. Dans sa causerie, l'orateur a traité de l'organisation et du fonctionnement de cette nouvelle institution de services qu'elle est appelée à rendre à toute la population du Canada, en favorisant l'expansion de l'industrie dans tous les domaines.

Le confédéré a en quelques mots pessimistes, à la fin de son discours, quand il a exprimé que le Canada ne pourrait guère compter sur son commerce extérieur, après la guerre, pour rééquilibrer son économie. Il a dit que, selon lui, le Canada aurait grand peine à se trouver des débouchés pour ses produits d'exportation et qu'à cause de cela on devrait envisager une forte crise de chômage. Il a cependant ajouté que c'est en préparant immédiatement et de façon réaliste, l'après-guerre, que nous aurons la chance de surmonter les difficultés qui surviendront.

Pertes de l'armée

Sur la dernière liste des morts, blessés et disparus que nous communique le ministère de la Défense nationale, nous relevons les noms de Canadiens français suivants: Officiers: tué à l'action: les lieutenants A. Dubé, Québec, et L. Desrochers, Québec.

Sous-officiers et hommes de troupe tués à l'action: le sergent O. Bouillon, Rimouski; les soldats A. Lebrasseur, Québec; L.-J. Charbonneau, Saint-Basile; M. G. Forges, 2728 Dandurand, Montréal; J.-Z.-A.-O. Guay, 112 Bernard, Montréal; G. Lacoursière, Saint-Léon, P.Q.; P.-G. Savoy, Westmount; H. Vadboncoeur, Montebello, P.Q.; le caporal P.-E. Parent, P.Q.

Morts de leurs blessures: le lance-caporal J. Brochu, Mont-Joli, P.Q.; le sapeur L. Pire, Saint-Fidèle; Restigouche, P.Q.; les soldats L.-J. Guillemette, Saint-Lambert, J.-B. Prieur, de Markham, Ont., et L.-E. Parent, Témiscou, Ont.

Gravement blessés: le troupier W.-N. Renaud, Windsor; le caporal R. Beaulieu, Saint-Sauveur des Monts, P.Q.; les soldats R.-N. Lemieux, Saint-Charles, Ont.; A.-J. Beuchemin, Sherbrooke.

Blessés: le caporal A. Gagnon, St-Gabriel; les soldats A. Desrosiers, Grande Baie, P.Q.; G. Dorval, Québec; S. Gagnon, Saint-Louis du Ha! Ha! P.Q.; J.-M. Gaudet, Egmont Bay, I. P.-E.; B.-R. Boudreau, Harbour, N.-E.; C.-J. Thibault, Thibaultville, N.-E.; M.-J. Robillard, McMasterville, P.Q.; R.-R. Béchar, Saint-Pascal de Kamouraska; G.-R. Couture, Saint-Hubert; A. Dubé, Mont-Joli; N. Gilbert, Saint-Augustin; le grenadier E.-R. Bouchard, 5037 Resther, Montréal; le sergent J.-H.-G. Gauthier, Drummondville; les soldats V.-A. Desormeaux, Ottawa; C. Lévesque, Sainte-Marie, P.Q.; L. Lamarre, Saint-Pacome; J.-B. Lapierre, Manseau, P.Q.

Disparus: les soldats A. Bérubé, Lévis, P.Q.; P.-E. Lambert, Saint-Hyacinthe; P.-E. Forand, Granby; W.-J. Doucette, Tignish de Blois, I. P.-E.; B. Rivest, Joliette; le caporal F. Fleury, Hull; le soldat R. Beaudoin, 1850 Sicard, Montréal.

Assemblée syndicale

La prochaine assemblée de l'Association des surintendants et contre-maitres de la construction de la province de Québec aura lieu ce soir à 8 h. au numéro 3827, rue St-Hubert.

Il y aura la mise en nomination des officiers pour l'exercice de 1945. Les rapports ordinaires des corps supérieurs seront faits à cette assemblée.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: 581-3361
1 cent le mot 25c minimum comptant
Annonces facturées 1/4c le mot.
40c minimum
NAISSANCES SERVICES SEPTUAGES ANNIVERSAIRES GRANDS MESSAGES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES
tarif minimum de 50c PIAN-CALLES PROCHAINS MARIAGES 41.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 57, rue St-Jacques, P. 1007

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. M. A. 1596

Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les maisons d'Éditions envoyé sur demande. Livraison à domicile pour achat de \$3. et plus. Livraison postale à nos frais. Tranquille et Boucher, 4663 St-Denis, HARBOR 1770.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

100,000 briques usagées à vendre. Tétrault Frères Ltée, 1200 avenue Church, Verdun Wilbank 8152.

Mme Henri Ferland décédée à 80 ans

Elle était la mère de MM. les abbés Auguste Ferland, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal, et Olivier Ferland, curé de St-Gabriel de Brandon

Joliette, 18 (D.N.C.) — La semaine dernière, est décédée au presbytère de St-Gabriel-de-Brandon Mme Henri Ferland, née Hénault (Georgiana), à l'âge de 80 ans et 6 mois. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, neuf enfants: Raymond, de St-Norbert; Délim, de St-Elisabeth; Olivier, curé de St-Gabriel de Brandon; Sœur Hermas, des religieuses de la Providence de Joliette, Alberta. (Mme Réal Caumartin), de Montréal; Auguste, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal; Hélène, (Mme Auguste Laporte) de St-Norbert; Eva, (Mme Venance Goulet) de Montréal; Sylvio, médecin de Joliette; et une bru, Mme veuve Moïse Ferland; cinquante-trois petits-enfants, et sept arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Gabriel-de-Brandon. La levée du corps fut faite par le R. P. Ernest Aubin, C.S.V., supérieur du séminaire de Joliette. Le service funèbre a été célébré par le fils de la défunte, M. l'abbé Auguste Ferland, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal. Des messes ont été célébrées aux autels latéraux par un autre fils et un parent de la défunte, MM. les abbés Olivier Ferland, curé de St-Gabriel-de-Brandon, et Léo Hénault, professeur du séminaire de Joliette.

S. E. Mgr J.-A. Papineau assistait au choeur et présida l'absoute, accompagné du R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., provincial de Montréal, et de M. l'abbé Lebeau, P.S.S., curé de la paroisse Notre-Dame, de Montréal. De nombreux dignitaires ecclésiastiques avaient pris place au choeur. On remarquait le chanoine R. Mitchell, représentant de l'archevêché de Montréal; M. Laurence, P.S.S., supérieur du petit séminaire de Montréal; MM. Clément Morin, P.S.S.; Gérard Chaput, P.S.S.; ainsi qu'un grand nombre de prêtres des diocèses de Montréal et de Joliette.

Après le service, la dépouille a été conduite à Sainte-Elisabeth, lieu de la sépulture.

Le Devoir présente à MM. les abbés Ferland, ainsi qu'à la famille en deuil, l'expression de ses condoléances.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

Canadiens français décorés

Ottawa, 18 — Le ministère de la Défense nationale a annoncé hier la remise de 74 nouvelles décorations à des membres de l'armée canadienne en service outre-mer pour bravoure au combat dans la zone de guerre italienne. La liste comprend:

Une agrafe à l'Ordre du service distingué (D.S.O.) à trois lieutenants-colonels: sept ordres du service distingué (D.S.O.); une agrafe à la croix militaire (M.C.) à un capitaine de l'infanterie; seize croix militaires (M.C.); cinq médailles de la conduite distinguée (D.C.M.); une agrafe à la médaille militaire (M.M.) à un caporal de l'infanterie; et la remise de la médaille militaire (M.M.) à 41 sous-officiers et soldats.

Nous relevons les noms de Canadiens français suivants de cette liste: agrafe à l'Ordre du service distingué (D.S.O.): le lieutenant-colonel J.-V. Allard, Shawinigan et Trois-Rivières; croix militaire (M.C.), le capitaine R.-H. Lahaie, Montréal, et le lieutenant J.-C.-H. Simard, Limoulu; médaille militaire (B.M.), le sergent L. Berthiaume, Montréal, et le caporal T. Nadeau, Québec.

A l'Institut Pie XI

Le cercle d'étude de l'Institut Pie XI se réunira samedi prochain, le 20 janvier, à 2 h. 45, en l'Institution

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

de l'Institut Pie XI

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

L'art de parler au peuple

par le CHANOINE HENRI MORICE

Volume de 265 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 43,004 actions et de 24,505 actions minières, en comparaison de 21,539 actions et de 12,746 actions minières mardi dernier.

19 JANUARY									
	Haut Bas Ferm				Haut Bas Ferm				
	12 1/2	12 1/2	12 1/2		21 1/2	21 1/2	21 1/2		
Acme Glove	93			Foundation Co.	21 1/2	21 1/2	21 1/2		
Acme Glove priv.	93			Gatineau	11 1/2	10 1/2	11 1/2		
Adnew-Surplus	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Gen. Steel Wares	16 1/2	16 1/2	16 1/2		
Aluminium	100	99	99	Hollander	11 1/2				
Aluminium Co. priv.	10 1/2			Howard Smith	22	22 1/2	22 1/2		
Bathurst	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Imb. Tobacco	12 1/2	12 1/2	12 1/2		
Brazilian	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Ind. Acceptance	25 1/2	25 1/2	25 1/2		
B.C. Power B.	21 1/2			Int. Nickel	32	32 1/2	32		
Bids Products	19	18 1/2	19	Int. Paper	23 1/2	23 1/2	23 1/2		
Bullock	18 1/2			Lake of the Woods	25 1/2	25 1/2	25 1/2		
Can. Cement	10 1/2	10	10 1/2	McCormick-Frontenac	9 1/2	9 1/2	9 1/2		
C. Fortin & A.	21 1/2			Michell Robt.	26 1/2	26	26 1/2		
Can. Nor. Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Mont. Tramways	26 1/2				
Can. Steamship	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Nat. Breweries	40 1/2				
Canadian Car	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Nat. Steel Car	19 1/2	19 1/2	19 1/2		
Can. Chr. priv. (nouv.)	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Ottawa Electric Ry	28 1/2	28 1/2	28 1/2		
Can. Celanese	46 1/2	46 1/2	46 1/2	Ottawa Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2		
C. Celanese priv.	61	61	61	Ottawa Power priv.	9 1/2	9 1/2	9		
Can. Cottons	7 1/2			Power Corp.					
C. Ind. Ale.	17 1/2	7 1/2	7 1/2	Price Bros.	35	34 1/2	34 1/2		
Can. Loco.	17 1/2			Quebec Power	16	16	16		
Canadian Pacific	13	12 1/2	12 1/2	Shr. Williams	24 1/2				
Cockshutt Plov.	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Steel of Canada	70 1/2				
Con. Smeltink	51 1/2	51 1/2	51 1/2	United Steel	5				
Crown Cork	42	42	42	Zellers	23	23	23		
Dist. Seagrams	13 1/2								
Dom. Bridge	30 1/2	30	30	Baues	14 1/2	14 1/2	14 1/2		
Dom. Dairies priv.	12 1/2			Commerce	15 1/2	15 1/2	15 1/2		
Dom. Glass	12 1/2			Canadienne	15 1/2	15 1/2	15 1/2		
Dom. Steel & Coal B.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Commerce	17 1/2	14 1/2	14 1/2		
Dom. Steel & Coal	13 1/2	14	14 1/2	Wool of Scotia	28 1/2				
Dom. Tar	14			Obligations:					
Electroflux	13 1/2			Mont. Power notes	49 1/2				

Choses et autres

Les exportations canadiennes ont atteint un nouveau record en 1944, elles ont été en moyenne \$39,000,000 par mois plus élevées qu'en 1943. Les exportations, sans compter l'or, se sont élevées à \$3,430,953,000 comparativement à \$2,971,475,000 pour 1943, ce qui représente une augmentation de \$458,478,000 ou de 16 pour cent. Les exportations aux Etats-Unis se sont chiffrées à \$1,301,322,000 contre \$1,149,232,000 en 1943 et celles au Royaume-Uni à \$1,235,030,000 comparativement à \$1,032,647,000.

La valeur brute des produits manufacturés par les établissements s'occupant entièrement ou principalement de la fabrication du papier à toiture s'élève à \$10,699,000 en 1943, à \$10,419,000 l'année précédente. Le coût des matières premières utilisées dans les opérations manufacturières s'établit à \$5,013,000, au regard de \$5,085,000 en 1942. Cette industrie emploie 1101 personnes contre 1134 et débourse \$1,878,000 en salaires et gages comparativement à \$1,894,000 en 1942.

Les produits fabriqués par les établissements canadiens de balais, brosses, pinceaux et vadrouilles ont une valeur brute de \$9,350,150 en 1943, comparativement à \$8,961,645 l'année précédente. Les principaux produits, d'après leur valeur aux prix de vente à la fabrication en 1943, comprennent: balais en sorgho d'une valeur de \$1,538,026; pinceaux, \$1,537,427; brosses pour usages industriels, \$1,105,672.

Les recettes du C.P.R. durant la semaine terminée le 14 janvier ont baissé de \$290,000 ou de 5.6 p. c. à \$4,880,000, en regard du total de \$5,170,000 durant le cours de la même semaine l'an dernier.

Un siège au Curb de Montréal s'est vendu récemment à \$6,000. Le prix le plus bas payé fut durant le mois de septembre 1942, quand un siège s'est vendu à \$1500.

Les profits de Canada Vinegars Ltd pour l'exercice terminé le 30 novembre, se sont élevés à \$81,882 comparativement à \$81,150 pour l'an dernier. Le fonds de roulement se chiffre à \$486,719 et représente une augmentation de \$84,700. Le surplus reporté est de \$176,793 contre \$165,023.

La production de cuivre du Québec a monté de 33,700,000 livres en 1928 à 131,164,000 livres en 1943, et le rendement de l'affinerie électrolytique de nul qu'il était en 1930, s'élève à 196,153,000 livres en 1943.

Il est rumeur que Canada Northern Power & Maple Leaf Milling rachète une partie de ses actions de priorité actuellement en cours.

Burns Bros & Denton Limited ont acheté un bloc de 20,000 sur Wool Combining Corporation of Canada Limited et ils offrent en vente actuellement ces actions à \$15.50 chacune. Incorporée en 1940, cette entreprise a un record d'opération enviable et elle paie même un dividende au taux de \$1.00 par année.

M. S.-J. Brooks de la firme S.-J. Brooks & Co., de Toronto, a été élu membre du Curb de Montréal.

Les mines d'or se sont de nouveau montrées actives sur le marché de Toronto et les prix étaient fermes, tandis que les autres groupes avaient une légère tendance à la baisse.

Chesterville a fait un gain de 10 cents à \$2.25 et Malartic Gold Fields, Wasa Lake, East Malartic, O'Brien, Canadian Malartic, Transcontinental-Resources, Heath, Omega et Froisher ont enregistré des gains fractionnaires.

Dans les métaux usuels, Waite-Amulet et Labrador ont subi des pertes légères. De légers gains sont apparus dans la section des industries pour Bell Telephone et Brazilian. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

De nombreux spéculateurs ont fait des échanges aujourd'hui pour des titres de compagnies qui n'auraient pas à faire face aux problèmes de conversion d'après-guerre.

La grande poussée russe sur le front de l'Est a amené ce changement ainsi que la conviction d'une victoire plus rapide sur l'Allemagne. Le marché des obligations, à part quelques chemins de fer et spécialités industrielles, avait tendance à la baisse. Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9% pour cent par rapport au dollar américain.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Les mines d'or se sont bien comportées sur le marché de Toronto, mais les autres groupes n'ont pas suivi ce mouvement et avaient une légère tendance à la baisse. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 1/2 cent à 21 pour Vermilion.

Bénéfices moindres pour "Canada Cement"

Canada Cement Co., Limited, rend public ce matin son bilan, couvrant l'exercice financier clos le 30 novembre 1944.

Une analyse de son actif global, se totalisant à \$42,387,661, révèle un avoir disponible de \$8,647,975 en regard d'un passif exigible de \$1,322,076; ce qui signifie donc que cette importante entreprise dispose d'un fonds de roulement de \$7,325,899, en regard de \$8,867,040 avant la guerre. Un tel capital net d'exploitation améliorée constitue un facteur favorable pour l'après-guerre, alors qu'il y aura probablement une demande accrue pour le ciment.

Quant aux bénéfices nets réalisés par cette entreprise et ses filiales, ils se totalisent durant le dernier exercice à \$28,115, à l'approche de \$949,072 précédemment. Les bénéfices nets sont donc l'équivalent à \$4.12 par action de priorité (en 1943, ce fut \$4.72 par action), en regard d'exigences de dividendes au montant de \$5.00. La différence a donc été comblée par le compte de surplus, ce qui donne une figure nette de \$3,408,279, en regard de \$3,585,509 au 30 novembre 1943.

Ce rapport, dans son ensemble, serait meilleur qu'on l'avait prévu, suivant ce qui ressort des remarques, transmises aux actionnaires par son président, M. J. D. Johnson, en même temps que le bilan. Comme le coût de revient continue d'augmenter et que les mesures de guerre persistent, toute exploitation rémunératrice est fort difficile, au dire de M. Johnson. En plus de ces remarques peu optimistes, le président de la Canada Cement déclare que les perspectives de l'année qui commence sont très obscures, à cause de l'incertitude quant à l'époque où pourra commencer l'activité de la construction d'après-guerre. La tendance actuelle des ventes est à la baisse et on prévoit que cette tendance continuera au moins jusqu'à la fin des hostilités.

Ce n'est donc pas sans raison que M. J. D. Johnson déclare qu'il est fort difficile de faire toute prévision sur les affaires de 1945.

Si l'on en juge par le fait que les titres de priorité de cette entreprise cotent présentement aux environs de 123, en regard d'un bas de 103 l'an dernier, et l'on considère que les titres communs cotent hier 10, en regard d'un bas de 6 l'an dernier, il est évident que ces avances semblent dues à l'ambiance, plutôt qu'à des perspectives pour 1945.

Comme l'on prévoit pour environ \$800,000,000 de travaux publics peu après la guerre, ces titres pourraient bien être en train d'escompter ces heureux développements.

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages. — Pommes 24, bananes 15, raisin 1, pamplemousses 5, citrons 6, oranges 29, tomates 5, agrumes mélangés 1, autres fruits 1, carottes 3, céleri 3, laitue 9, pommes de terre 45, légumes mélangés 6, autres légumes 1, total 164.

Pommes. — N-E, Stark, Gano, b., no 1, 5.50-6.00; Dom., 5.00-5.50; Spy no 1, 7.00-7.50; Dom., 6.50-7.00; McIntosh, cag., Dom., 2.40-2.50; No 1, 2.75-3.00; Dom., 1.25-1.50; Fameuse c. belles, 1.90-2.50; très belles 2.50-2.75; carton de 1-2 bois, no 1, 1.00; Dom., 25-75; cag. ou bois, no 1, 2.00-2.25; quelques-uns plus chères; Dom., 1.65-1.75; Ont., Staru, Baldwin, Hubbardston, b., no 1, 5.50-6.50; Dom., 5.00-6.00; Spy no 1, 7.50-8.00; Dom., no 1, 6.00-7.00; Dom., 5.00-6.00; cag., no 1, 1.90-2.25; Dom., 1.75-2.00; McIntosh, Dom., 2.25-5.00; Baldwin, Cortland, Russet, bois, no 1, 2.50-2.75; Dom., 2.25-4.00; Baldwin, Greening, no 1, 2.15-2.35; Dom., 1.90-2.10; Baldwin, Stark, no 1, 6.50-7.00; Dom., 6.00-6.50; Fameuse bois, no 1, 2.40; Dom., 2.25; C.C., McIntosh c. très belles, 3.25-3.50; belles, 2.75-3.25; Rome Beauty, Comb., Belles-C, 2.25-2.50.

Bananes. — Cuba c.a. quintal 40.00-11.00.

Raisin. — Cal., Emperor, lug. 5.25-5.50; quelques-uns plus chers. Pamplemousses. — Texas cag., 4.50-5.00; Pink 5.50-6.00; Floride 5.25 à 5.75.

Citrons. — Cal., 7.00-8.00. Oranges. — Cal., Navel c. 5.50-6.50; Floride 5.00-5.75; aigres 6.00-6.25.

Poires. — Cuba cag., 8.00-9.00. Ananas. — Wash. Winter Nellis c. 3.50-4.25.

Rhubarbe. — Qué., de serre, carton 12 liv., no 1, 1.75-2.00; No 2, 1.25-1.50; Ont., carton 10 liv., no 1, 1.50.

Tomates. — Qué., de serre, no 1, 25-28 liv.; no 2, 15-20 liv.; Bahama lug., 2.50-3.00; Mexican lug., 3.00-4.50.

Tangerines. — Floride, 1-2 c., 3.75-4.25; bois, 3.50-4.65.

Betteraves. — Qué., sac 50 lb., grosses 40-50; moyennes 60-65; Texas, 1-2 cag., 2.90-3.20.

Choux. — Qué., verts bl., 2.40-2.60; blancs, 2.25-2.40.

Carottes. — Qué., sac 50 lb., 85-110; lavées 120-135; Ariz., 6 douz. ca., 4.75; Cal., cag., 5.00.

Choux-fleurs. — Cal., cag., 3.00-3.50; Texas, cag., 3.75-4.00.

Celeri. — Floride, cag., 5.00-7.00; Cal., blanc, 5.00-6.25; Pascal, 4.50-5.00.

Poireaux. — Qué., douz., moyens 25-35; gros 50-60.

Laitue. — Qué., de serre, non pommé, 3 douz., cag., 2.25; Cal., Ariz., iceberg cag., 6.00-7.20.

Oignons. — 40-60; jaunes 1.25; liv., no 1, Ont., jaunes no 1, 1.10-1.25; blancs 1.75-2.00; Man., rouge 1.60-1.75; Cal., espagnols 2.75-3.00.

Pommes de terre. — I. P. E., sac 75 lb., no 1, 1.85-1.90; N. B., 1.75-1.90; Qué., 1.60-1.75; locales 1.50-1.65; no 2, 1.15-1.25.

Panais. — Qué., bois, no 1, 1.40-1.50; no 2, 1.25.

Navets. — Qué., sac 50 lb., 60-75; lavés 90-100.



M. Herb. J. O'CONNELL, président de la C.C.F., qui vient d'être élu président de la Québec Road Builders' Association, à la réunion annuelle tenue à Québec.

Elu président



M. BERNARD COUVRETTE, président du Cercle Universitaire de Montréal et président de la section des noms réservés pour la prochaine campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui a été élu hier soir président de la Chambre de commerce de Montréal, pour 1945.

Les commandes d'acier aux Etats-Unis

New-York, 18 (A.P.). — Cette semaine, la sidérurgie américaine, lutte contre une avalanche de nouvelles commandes, les difficultés de réparations et la rareté de main-d'œuvre et harcelée par les problèmes de transport et autres entraves de l'hiver, rapporte "Iron Age" dans sa revue hebdomadaire.

La publication estime que les aciéries des Etats-Unis fonctionnent à 93.5 p. c. de leur capacité, mais pourcentage que la semaine dernière, et ajoute: "Ces difficultés continues de la production et du transport auront des effets graves sur les livraisons d'acier. Conséquences qui se refléteront longtemps encore sur le volume des commandes en carnet, lesquelles se sont accrues récemment."

"Devant la situation extrêmement tendue sur les marchés de l'acier et l'extension élargie et indéfinie des promesses de livraisons, les usagers s'efforcent énergiquement d'obtenir une aide officielle dans leur tentative de se bousculer aussi en avant que possible sur le front des livraisons, de même que pour donner de nouvelles commandes dans des proportions beaucoup plus considérables que récemment."

"Presque tous les usagers répondent aux besoins courants en tirant indistinctement sur les stocks des entrepôts. L'énorme demande d'acier provenant des besoins de la guerre accrue et de nouveaux projets semble avoir forcé les acheteurs à moins s'occuper de spécifier les commandes futures."

De grosses commandes de guerre américaines et les achats considérables des fabricants canadiens de matériel roulant ont amélioré la situation de la sidérurgie au Canada depuis le début de l'année.

Les fabricants de matériel roulant canadiens, dont les commandes en carnet se sont accrues de demandes domestiques, ainsi que de commandes de l'Inde et de Russie, pourront travailler à plein rendement durant toute l'année courante et même jusqu'en 1946.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Dame Marie Antoinette Louise de Montigny, de la Cité d'Outremont, dans le District de Montréal, veuve de feu Arthur Roy, en son vivant gentilhomme, du même lieu, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi spéciale concernant la succession dudit feu Arthur Roy, autorisant ladite Dame Marie Antoinette Louise de Montigny, et les légataires universels aux termes du testament olographe dudit feu Arthur Roy, en date du 9 décembre 1928, à faire entre eux un acte de conventions comportant la distribution d'une partie des biens de la succession et déterminant pour l'avenir des droits de chacun d'eux sur le résidu des biens de ladite succession et pour autres fins.

MONTREAL, ce 12 janvier 1945.
LAJOIE, GELINAS & MACNAUGHTEN,
Procureurs de la Requête.

AVIS

Avis public est, par les présentes, donné que Rodolphe J. Masson, cultivateur, de la ville de Terrebonne, district de Terrebonne; Alphonse Millette, administrateur, et Léon Masson, courtier, ces deux derniers de la ville de Montréal, district de Montréal; Charles de Lotbinière-Harwood, gérant, de la ville de Montréal, district de Montréal; et Jacques Masson, capitaine païe-maire, des cités et districts de Montréal, tous cinq assésés en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et fidèles commissaires de la succession de feu l'honorable Joseph Masson, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi spéciale pour proroger la date du passage de la succession, ainsi que des divers lots qui la composent, et pour autres fins.

MONTREAL, le 9 janvier 1945.
BEAULIEU, GOUTIN, ROUBOURN,
Procureurs des requérants es-qualité.

Victoire de la C.C.F. désirée par la C.C.T.

M. Eamon Park, organisateur principal du comité d'action politique du Congrès canadien du travail, venu assister hier soir ici, à une réunion de la section locale du comité, a déclaré aux journalistes que le Congrès désire voir le parti C. C. F. triompher à la prochaine élection fédérale générale. "Personne ne doit plus éprouver d'incertitudes sur l'orientation politique future du Congrès", a-t-il ajouté.

"Des dix-sept membres du Congrès qui ont participé à la réunion nationale du comité d'A. P. (d'action politique), à Ottawa, mardi dernier, deux seulement n'étaient pas d'accord avec nous". (Au té moignage de chefs syndicaux, ces deux dissidents, George Harb et Nigel Morgan, seraient inscrits au parti ouvrier-progressiste (communiste), dont l'inspirateur est le "commissaire politique" est Joseph Salsberg, de Toronto). A la prochaine élection fédérale, chaque syndicat formera sa section locale d'action politique, avec une division pour la distribution de textes éducatifs politiques", a terminé M. Park.

Avez-vous les bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est. rue Notre-Dame, Montréal.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

ET COMPAGNIES FILIALES

Rapport Annuel du Conseil d'Administration

AUX ACTIONNAIRES:

Vos administrateurs ont l'honneur de présenter le dix-septième état annuel des affaires et de la situation financière de votre compagnie à la date du 30 novembre 1944.

Les bénéfices nets, après déduction de la provision pour la dépréciation et pour les impôts sur le revenu, se sont élevés à \$28,115,66 à comparer à \$949,072.04 pour l'exercice précédent. Ces bénéfices équivalent à \$4.12 par action privilégiée. Des dividendes de \$5 par action ont été payés par versements trimestriels de \$1.25. La différence entre le montant réalisé et le montant payé a été comblée par le compte de surplus.

Dans l'ensemble, à cause d'un certain relâchement des restrictions sur la construction durant les mois d'été, le chiffre d'affaires a été un peu meilleur qu'on l'avait prévu. Les expéditions n'ont toutefois représenté qu'environ 65% du plein rendement des usines.

Le coût de revient continue d'augmenter. Depuis 1939, le prix du charbon a été l'un des principaux éléments du coût de production du ciment, s'est accru de 47%. Le prix de la main-d'œuvre a monté de beaucoup et les autres articles du coût de revient ont eu une tendance à augmenter. D'un autre côté, le prix du ciment est bas, vu qu'il est calculé sur une base établie durant la période de dépression; il est évidemment soumis au plafonnement. Ces deux conditions rendent très difficile toute exploitation rémunératrice.

Ce n'est que dans les cas d'absolue nécessité qu'on a fait des réparations et des renouvellements durant l'exercice. Il s'est accumulé une grosse quantité d'entretien dû mais les capitaux nécessaires sont en réserve pour entreprendre un programme de restauration des usines de la guerre prendra fin et que la main-d'œuvre deviendra disponible.

La distribution des produits de votre compagnie a été moins compliquée durant l'exercice car nous avons pu utiliser, d'une façon plutôt restreinte mais néanmoins avantageuse, pour desservir les ports de la côte orientale, notre navire qui transporte en vrac.

Les perspectives de l'année qui commence sont très obscures à cause de l'incertitude quant à l'époque où pourra commencer l'activité de la construction d'après-guerre. Il est donc difficile de faire toute prévision sur les affaires de 1945. La tendance actuelle des ventes est à la baisse et on prévoit que cette tendance continuera au moins jusqu'à la fin de la guerre en Europe. Respectueusement soumis au nom du conseil d'administration.

J. D. JOHNSON,
Président.

BILAN CONSOLIDE AU 30 NOVEMBRE 1944

ACTIF	
Avoir disponible	
Inventaires de ciment, matériaux et fournitures	
telles que déterminées et certifiées par la direction et évaluées au prix de revient	\$ 2,622,486.98
desous, ce qui est inférieur au prix du marché	
Comptes à recevoir (moins réserve contre les mauvaises créances)	
Comptes des clients	\$ 742,186.51
Autres comptes	776,920.26
Obligations du gouvernement (valeur négociable, \$3,767,712.50)	3,714,247.85
Espèces en caisse	1,534,356.18
Placements dans les obligations de la compagnie, au pair	108,000.00
Partie remboursable de la taxe sur les bénéfices exceptionnels	167,000.00
Assurance en viager, impôts et autres frais anticipés	68,259.55
Dépenses de remboursement des obligations (moins le montant amorti)	770,000.00
Actif immobilisé:	
Terrains, bâtiments, usines et outillage, etc.	
(d'après l'évaluation de M.M. Ford, Bacon & Davis, Inc., sur la base de la valeur commerciale à la date du 30 septembre 1927, \$38,267,500.00) et l'immobilier Canada Cement au prix coûtant, avec le coût des additions subséquentes au prix coûtant, après déduction des réserves de dépréciation de \$25,009,705.51	\$2,856,425.22
	\$42,387,661.12

PASSIF	
Fonds exigible:	
Capital à payer	\$ 891,364.13
Intérêts courus sur obligations	\$1,875.00
Dividende privilégié déclaré de \$1.25 par action, payable le 30 décembre 1944	251,056.25
Taxes du gouvernement et autres	448,331.02
Obligations première hypothèque:	
Montant autorisé	20,000,000.00

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien s'assure une autre victoire

Chicago, 18. — Le Canadien a fait un autre pas vers le championnat de la Ligue Nationale de Hockey lorsqu'il a triomphé des Eperviers de Chicago hier soir par le compte de 4 à 2 pour porter son avance à six points sur le club de Detroit, qui occupe la deuxième place. La partie hier fut disputée en présence de plus de 11,000 personnes et la lutte fut très intéressante.

Les habitants de Dick Irvin et les joueurs de Paul Thompson se firent une belle lutte dans la première période alors que les deux clubs comptèrent chacun un point, mais dans la manche suivante les joueurs du Canadien Dutton affirmèrent leur supériorité sur les locaux en éliminant une attaque en masse qui a valu trois points aux Montréalais.

Les compteurs du Bleu Blanc et Rouge, hier soir, furent Elmer Lach, J. Ross, Buddy O'Connor et Ray Gelfing. En comptant un but hier, le Canadien a pu passer seul en tête des compteurs du circuit mondial, un point en avant de son coéquipier, Toe Blake.

Les Canadiens furent les premiers à compter lorsque Ken Mosdell déjoua Mike Karakas en moins de huit minutes à la première période sur un bel effort individuel. Les Eperviers fournirent une vive opposition durant la première engagement, mais Mike Karakas fut le principal facteur du fait que le résultat ne fut pas élevé. 27 secondes avant la fin de la période, Johnny Harris égalisa le résultat sur une passe de Butch McDonald.

Les Canadiens ne furent pas lents à reprendre les devants lorsque Buddy O'Connor compta sur une passe parfaite de Dutch Hillier seulement 64 secondes après le début de la deuxième période. Les Canadiens augmentèrent encore leur avantage alors qu'au cours d'une attaque en masse du Tricolore, Elmer Lach déjoua Karakas avec le jeu de Butch Bouchard et Léo Lamoureux. En fin plus de deux minutes avant la fin de cet engagement, Ray Gelfing porta le compte à 4 à 1 alors qu'il compta à son tour sur un bel effort individuel.

La dernière période a été marquée par un beau duel de gardiens de buts, bien que Karakas ait eu beaucoup plus de travail que Durnan, et on aurait pu croire que cette période se terminerait sans autre point alors que 51 secondes avant la fin des hostilités, Red Mitchell déjoua Durnan avec l'aide de Pete Horek et Cully Dahlstrom.

Alignement des équipes:
CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Bouchard; centre: O'Connor; ailes: Hillier et Gelfing. Subs.: Blake, Harmon, Richard, Gelfing, Chamberlain, Lach, Eddolls, Mosdell.
CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Simon et Field; centre: Smith; ailes: Grosso et Mosienko. Subs.: Dahlstrom, McDonald, March, Horek, Check, Harms, Cooper, Mitchell.
Arbitres: Chadwick, Joe Springer et Steve Meuris.

Première période	
1 Canadien: Mosdell	7.45
2 Chicago: Harms	19.33
Pun.: Cooper.	
Deuxième période	
3 Canadien: O'Connor	1.04
(Hiller)	
4 Canadien: Lach	14.01
(Lamoureux, Bouchard)	
5 Canadien: Gelfing	17.53
Aucune punition.	
Troisième période	
6 Chicago: Mitchell	10.09
(Horek, Dahlstrom)	
Pun.: Mitchell, Eddolls.	

Le Cornwall joue ce soir à Valleyfield

Les deux premiers clubs de la Ligue Interprovinciale de hockey, les Braves de Valleyfield, et les Cookies de Cornwall, en viendront aux prises ce soir, à Valleyfield, et cette rencontre devrait attirer les partisans du club du général Leduc, qui désirent voir leur équipe augmenter son avantage dans la course au championnat de ce circuit.

En effet, les Braves, qui ont actuellement une avance de six points sur les Cookies en tête de la Ligue Interprovinciale, tenteront de l'emporter pour de nouveau monter leur avance à huit points sur le club de Lex Cook, mais voilà que ce dernier club espère lui aussi connaître la victoire pour réduire à quatre points l'avance des Braves, ce qui ne serait plus la même chose. C'est pourquoi la lutte est intéressante et c'est aussi pourquoi on peut être sûr d'assister à un jeu enlevé durant soixante minutes.

Ce sont deux clubs vraiment puissants qu'on verra à l'oeuvre, ce soir à Valleyfield. Ainsi, les Cookies alignent le gardien de buts J. Paul Renaud, qui a eu la semaine dernière par 4 à 0 dimanche dernier, les joueurs de défense Tapin, Hébert, Dupuis et Aimé Renaud, et les avant-carrés Perron, Burr, et les deux frères Lanson, Bernard et Florent, Gravel, Marshall, Proulx, et quelques autres.

Les Braves, par contre, alignent aussi des équipes de très fort calibre. Ils ont sur leur alignement le gardien Lascelles, les défenses Poissant et Cadieux et les avant-carrés Joannette, Boyer, Vinet, Plamondon, Campeau, Connolly, Gibbon, McIntosh et Archambault.

Les joueurs du Cornwall ont promis la victoire à leur gérant et rien ne ferait plus plaisir à ce dernier qu'une victoire des siens sur les Cookies, ce qui leur donnerait la victoire dans la lutte pour le titre de champion.

La situation dans la lutte, admet-il, est quelque peu obscure du fait que l'on ne sait pas si Yvon Robert peut encore lutter dans des combats principaux. Robert lutta avec un genou malade durant toute l'année dernière et le mal empira de plus en plus jusqu'en décembre alors qu'il passa neuf jours à l'hôpital où il subit une opération. Depuis lors, son genou semble guéri, mais Robert n'est pas encore prêt à se risquer dans des matches à finir. L'American Wrestling Association lui a donné jusqu'au 24 février pour défendre son titre, mais il aimerait combattre dans des matches limités pour commencer. Il se peut que Quinn utilise Robert dans une rencontre d'une heure la semaine prochaine.

Le matériel ne manque pourtant pas. Un nouveau venu local sera Ivan Rasputine, le géant russe. Gino Garibaldi est désireux de revenir ici dans une tentative pour reprendre le titre qu'il a gagné et perdu dans de mémorables combats avec Robert. Vagnone, le lutteur italo-américain de la Côte du Pacifique, combattait aussi à Montréal et il y a au moins une douzaine de rivaux de première classe prêts à le rencontrer ici. Quinn a laissé entendre que Garibaldi paraîtra peut-être dans le combat principal jeudi prochain.

La reprise des séances de lutte

Les fervents de la lutte pourront assister à une séance chez les poids lourds jeudi soir prochain alors que le promoteur Eddie Quinn reprendra ses séances au Forum et l'on dit qu'un programme de gala sera mis à l'affiche.

La situation dans la lutte, admet-il, est quelque peu obscure du fait que l'on ne sait pas si Yvon Robert peut encore lutter dans des combats principaux. Robert lutta avec un genou malade durant toute l'année dernière et le mal empira de plus en plus jusqu'en décembre alors qu'il passa neuf jours à l'hôpital où il subit une opération. Depuis lors, son genou semble guéri, mais Robert n'est pas encore prêt à se risquer dans des matches à finir. L'American Wrestling Association lui a donné jusqu'au 24 février pour défendre son titre, mais il aimerait combattre dans des matches limités pour commencer. Il se peut que Quinn utilise Robert dans une rencontre d'une heure la semaine prochaine.

Le matériel ne manque pourtant pas. Un nouveau venu local sera Ivan Rasputine, le géant russe. Gino Garibaldi est désireux de revenir ici dans une tentative pour reprendre le titre qu'il a gagné et perdu dans de mémorables combats avec Robert. Vagnone, le lutteur italo-américain de la Côte du Pacifique, combattait aussi à Montréal et il y a au moins une douzaine de rivaux de première classe prêts à le rencontrer ici. Quinn a laissé entendre que Garibaldi paraîtra peut-être dans le combat principal jeudi prochain.

Le matériel ne manque pourtant pas. Un nouveau venu local sera Ivan Rasputine, le géant russe. Gino Garibaldi est désireux de revenir ici dans une tentative pour reprendre le titre qu'il a gagné et perdu dans de mémorables combats avec Robert. Vagnone, le lutteur italo-américain de la Côte du Pacifique, combattait aussi à Montréal et il y a au moins une douzaine de rivaux de première classe prêts à le rencontrer ici. Quinn a laissé entendre que Garibaldi paraîtra peut-être dans le combat principal jeudi prochain.

Dave Castilloux compte vaincre Bobby Gunther

C'est ce soir qu'à lieu, au Forum, la rencontre entre Dave Castilloux et Bobby Gunther et les fervents de la boxe ne manqueront pas de l'occasion d'aller voir ces deux pugilistes à l'oeuvre car la finale prévue par le promoteur Eddie Quinn promet d'être intéressante.

Castilloux, un vétéran de l'art pugilistique, en sera à son quarante-deuxième combat ce soir alors qu'il s'attaquera au boxeur de couleur de Detroit, et les connaisseurs s'accordent à dire que le boxeur canadien-français l'emportera sur son rival. Castilloux devrait sortir victorieux grâce à sa grande expérience de l'arène et à sa brillante défense, mais, par contre, son adversaire sera de taille à lui livrer un rude assaut car il est plus jeune et frappe fort des deux mains.

La bataille de ce soir servira de comparaison entre Castilloux et Johnny Greco car le protégé de Pit Audette a battu le Noir sur la fin de l'été dernier, au Forum, alors que Greco l'emporta par une mise hors de combat. La controverse est grande entre les admirateurs de Castilloux et de Greco et l'on aura une juste idée de la valeur des deux pugilistes locaux après la finale de ce soir.

Une victoire réhabiliterait Castilloux après trois défaites au cours de ses quatre dernières batailles, pendant qu'une défaite mettrait tout probablement fin à sa carrière de boxeur.

Gunther a réussi plus de mises hors de combat que Castilloux. Il a aussi subi quelques défaites mais il est intéressant de noter qu'il n'a jamais perdu contre un poids-lourd.

Il a toujours été battu par un boxeur pesant plus que lui et dans une catégorie autre que la sienne.

Il n'y aura pas beaucoup de différence dans la pesée ce soir. Gunther pèse 135 livres et Castilloux 142 livres.

Il terminera son entraînement, pendant que Castilloux pesait 134 livres à son retour de Berthier où il s'est entraîné pendant 10 jours avec Rajah Sabu et Jean Barrière.

Gunther a terminé son entraînement à Montréal et a impressionné les amateurs locaux par sa précision et la force dans ses coups. Une autre rivalité dans la boxe a éclaté lorsque Pit Audette, gérant de Johnny Greco et de Flo. Bibeau, eut accepté de seconder Gunther pour le match de ce soir. Ceci est en quelque sorte une vengeance à la suite du fait que Castilloux seconda Alter lorsque ce dernier remporta la victoire sur Bibeau.

Andette a de plus déclaré que Gunther frappait beaucoup trop fort pour Castilloux et qu'à son avis, le boxeur noir mettrait le champion canadien hors de combat en six rondes.

Il y aura quatre autres combats fort intéressants au programme offert au Forum ce soir. Ainsi, dans la semi-finale, l'on verra le populaire Florian Bibeau faire face à Neil Broadhead, d'Hamilton, dans un combat de huit rondes. Dans un autre combat, le robuste et invincible Rajah Sabu s'attaquera à Ralph Walton, le noir local qui n'a peur de personne, et dans les autres combats à l'affiche, Babe Face Carroll, de Québec, rencontre Jerry Lavigne, tandis que les deux professionnels land fait ses débuts professionnels contre K. O. Lessard, dans le premier combat au programme. Ces deux derniers matches seront de 4 rondes, tandis que celui entre Sabu et Walton sera de six rondes.

Pour donner une idée de la valeur des deux hommes aux prises dans la finale de ce soir, nous donnons ci-dessous le record des deux pugilistes pour les combats livrés en 1944:

DAVE CASTILLOUX	
1944	
23 juin, Al. Laperrière, Montréal, K.O., 3; 30 juin, Johnny Lifford, St. Jean, N.-B., 10; 1er août, Pete Lello, Montréal, 6; 10; 30 août, Santiago Sosa, Montréal, 6; 10; 6 septembre, Joe Mendoza, Buffalo, K.O., 8; 6 octobre, Joey Peralta, Toronto, 10; 19 octobre, Joey Peralta, Montréal, 6; 10; 6 novembre, Joey Peralta, Toronto, 10; 11 décembre, Ike Williams, Buffalo, K.O. en 5.	

BOBBY GUNTHER	
1944	
28 mars, Lew Maxwell, White Plains, 6; 10 avril, Max Starr, Baltimore, K.O., 4; 14 avril, Jack Desautels, Boston, K.O., 3; 22 mai, Torpedo Reed, Washington, 6; 29 mai, George Johnson, Washington, 6; 2 juin, Leo Francis, N.Y.C., 6; 7 juin, Paulie Jackson, Philadelphia, 6; 1 juillet, Julian Malave, Washington, 6; 24 juillet, Julian Malave, Washington, 6; 30 août, Dusty Brown, N.Y.C., 6; 7 août, Leroy Saunders, New York, K.O., 2; 11 août, Herbert Solomon, Long Branch, K.O., 15 août, Norman Sen, Montréal, K.O., 3; 12 septembre, Johnny Greco, Montréal, K.O. en 3; 19 septembre, Dave Freeman, Philadelphia, P. en 8; 16 octobre, Dave Freeman, Philadelphia, P. 8.	

Partie nulle à Cleveland, hier

Cleveland, 18. — Les Barons de Cleveland et les Ours de Hershey ont bataillé pendant 60 minutes hier soir sans pouvoir décider de la victoire. Ces deux équipes de la Ligue Américaine de hockey ont dû quitter la glace à l'expiration du temps réglementaire avec un résultat nul de 1 à 1. Plus de 8,000 personnes ont été témoins de ce beau duel sportif.

Les deux buts de la joute ont été enregistrés au cours de la dernière période. Harold Cooper comptant pour le club Hershey, tandis que Lou Trudel put éviter la défaite à son club en enregistrant le but de Cleveland.

Les Bisons de nouveau vainqueurs

Buffalo, 18. — Les Bisons de Buffalo ont de nouveau triomphé hier soir pour porter à quinze le nombre de parties sans défaite sur leur propre glace et ils ont maintenu leur avance sur les Ours de Hershey dans la course au championnat de la division est de la Ligue Américaine de hockey. Les locaux ont eu raison hier soir du club Indianapolis en l'emportant par le compte de 5 à 1.

Les Bisons eurent tôt fait de prendre le devant dans la joute d'hier car Léger et Halderson comptèrent deux points à la première période, pendant que les visiteurs étaient tenus en respect et il en fut de même dans la deuxième engagement alors que les locaux mirent deux autres points à leur crédit par l'entremise d'Aubuchon et d'Emerton et ce n'est qu'à la troisième période que Johnny Sorrell put éviter le blanchissage aux Capitals alors qu'il déjoua Picard avec les concours de Purpur et Hewson.

Aubuchon enregistra le dernier point de la partie au milieu de la troisième manche alors qu'il enregistrait son deuxième but de la soirée.

Composition des équipes:
INDIANAPOLIS. — Buts, Dion; défenses, Reigle, Kane; centre, Kowcinak; avants, Leswick et Poiras. Subs: Rouse, Forbes, M. et J. Skinner, Sorrell, Hewson, Purpur et Garvin.

BUFFALO. — Buts, Picard; défenses, Léger, Davidson; centre, Halderson; avants, Jones, Lewis. Subs: Dyle, Lessard, Kilrea, Mundrick, Pargeter, Webster, Emerton et Aubuchon.

Arbitres: McVeigh et Wickes.

Première période	
1 Buffalo: Léger-Aubuchon-Webster	6.41
2 Buffalo: Halderson-Jones-Lewis	6.51
Deuxième période	
3 Buffalo: Aubuchon-Dyle-Kilrea	17.44
4 Buffalo: Emerson-Aubuchon-Kilrea	18.51
Troisième période	
5 Indianapolis: Sorrell-Purpur-Hewson	7.05
6 Buffalo: Aubuchon-Webster-Puntition: Dyle.	9.01

Les compteurs de la Ligue Senior

Les joueurs des As de Québec et ceux du Royal, clubs qui sont vraiment les deux plus puissants dans la Ligue Senior, dominent facilement chez les compteurs de la Ligue. Ainsi, les neuf premiers compteurs de ce fort circuit senior amateur sont bien des équipiers du club de Don Peniston ou du club de Frank Carlin et on voit de fait quatre joueurs des As et cinq du Royal occupant les neuf premières places.

C'est toujours le fameux joueur de centre des As, Nil Tremblay, qui occupe la première place avec une forte avance de 10 points sur son plus proche rival, Jack Carthy, du Royal. Tremblay a compté 20 buts et fourni 42 points tandis que Carthy a compté 14 buts et a aidé 18 de ses coéquipiers à déjouer le gardien adverse, Gerry Heffernan, habile ailier des Royals, occupe la 3e place avec 28 points tandis que Uldéric Tondreau, des As, et Smiley Meronek des Royals sont égaux en 4e place avec chacun 27 points. Viennent ensuite Bill Reay, des As, et Hayes, du Royal, avec chacun 26 points. Ils sont suivis de Norm Larsen, du Québec, et d'Alex Smari, du Royal.

Le premier joueur chez les compteurs qui ne s'aligne pas pour le Québec ou le Royal est Stu Smith d'Ottawa qui détiendrait la 10e place. Le premier représentant des Voltas de Hull est Maurice Bastien qui a compté 9 points et fourni autant d'assistance pour occuper la 13e place. Smith, lui, a déjoué le gardien ennemi 13 fois et a décroché sept assistances pour le total de 20 points. Voici la liste des meilleurs compteurs de la Ligue Senior:

B. A. P. M.	
Tremblay, Québec	22 42 21
Carthy, Royal	14 28 14
Heffernan, Royal	8 19 27
Tondreau, Québec	27 27 27
Meronek, Royal	27 27 27
Bill Reay, Québec	9 17 26
Hayes, Royal	26 26 26
Larsen, Québec	15 16 26
Smart, Royal	10 21 21
Smith, Ottawa	13 20 21
Dartnall, Québec	13 20 21
Gignac, Royal	7 11 21
Quétien, Hull	9 18 20
Mentel, Québec	2 19 20
Baldwin, Québec	3 12 19
Murdoch, Ottawa	6 15 15
Cherry, Québec	5 10 15
P. Duval, Ottawa	5 10 15
Daigne, Ottawa	7 14 14
Quétien, Québec	3 12 14
Séguin, Hull	9 12 10
Lafleur, Ottawa	4 8 12 10
Lorain, Hull	2 9 11 0

Les courses dans la province voisine

Toronto, 18. — A une réunion de la I.C.R.A., tenue hier en cette ville, les magnats du turf ont décidé de préparer le calendrier des réunions pour la prochaine saison dans la province d'Ontario.

Deux des clubs du circuit, Thorndiffe et Long Branch, ont décidé de tenir leurs réunions à Toronto afin de ne pas nuire à l'effort de guerre.

La saison 1945 pour l'Ontario sera inaugurée à Woodbine le samedi 19 mai prochain, et le King's Plate, qui sera disputé pour la 86e fois, sera à l'affiche le 26 mai.

James J. Heffering, de Toronto, a été choisi pour un 3e terme, président de l'I.C.R.A., tandis que R. S. McLoughlin, propriétaire de l'écurie Parkwood d'Oshawa, a été élu vice-président. Les directeurs qui représentent les sept pistes du circuit sont les mêmes que l'an dernier: le col. K. R. Marshall, Fred Livingston, Fred S. Orpen, J. J. Conway, John Cella et P. G. Demetre. Mlle C. Casserley a été élu nouveau choix comme secrétaire.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

HIER
Ligue Nationale:
Canadien 4, Chicago 2.
Ligue Américaine:
Buffalo 5, Indianapolis 1.
Hershey 1, Cleveland 1.

CE SOIR
Ligue Nationale:
Rangers à Detroit.
Ligue Américaine:
Aucune joute.
Ligue Interprovinciale:
Cornwall à Valleyfield.

CLASSEMENT

Ligue Nationale	
	J. G. P. N. P. C. P.
Canadien	22 5 2 130 68 46
Detroit	29 18 9 4 136 98 40
Toronto	29 14 13 2 105 98 30
Boston	28 10 17 1 103 126 21
Rangers	27 16 14 7 82 121 19
Chicago	26 14 8 4 69 115 12

Ligue Américaine	
	J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo	38 20 13 5 124 112 45
Hershey	35 17 13 5 118 112 39
Provid.	35 13 19 3 137 147 29

Section Ouest	
	J. G. P. N. P. C. P.
Indiana	38 17 11 10 114 93 44
Cleveland	31 16 9 6 117 97 38
Pittsburgh	38 15 18 5 147 151 35
St-Louis	33 7 22 4 78 122 18

Ligue Senior	
	J. G. P. N. P. C. P.
Royal	18 7 1 0 94 52 23
Québec	13 7 5 1 98 58 15
Hull	13 3 9 1 63 71 7
Ottawa	10 2 7 1 45 73 5

Ligue Interprovinciale	
	J. G. P. N. P. C. P.
Valleyf.	22 13 6 3 116 88 29
Cornwall	24 12 11 1 100 95 25
Lachine	20 9 10 1 106 117 19
Shawin.	22 8 13 1 71 80 17

LIGUE JUNIOR	
	J. G. P. N. P. C. P.
Royal	10 7 1 2 48 26 16
Canadien	9 5 2 1 41 21 13
Verdun	12 5 2 5 55 40 12
Concordia	10 4 5 1 44 52 9
National	10 0 9 1 17 58 1

LIGUE DÉFENSE NATIONALE	
	J. G. P. N. P. C. P.
CARC	8 7 1 0 59 28 14
Marine	8 4 4 0 42 39 8
Armée	8 3 4 1 35 41 7
McGill	8 1 6 1 22 50 3

LIGUE MONTREAL	
	J. G. P. N. P. C. P.
Cyclones	8 7 0 1 47 22 15
U. de M.	8 5 2 1 51 33 11
N. D. G.	8 2 6 0 31 40 4
Red Devils	1 7 0 40 71 2

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR	
	J. G. P. N. P. C. P.
W. Wheel	5 5 0 0 32 9 10
Lachine	4 3 0 1 18 10 6
Verdun	3 2 0 1 14 19 6
S. Patrick	3 3 0 3 31 33 6
Mansfield	4 1 3 0 9 15 2
Fliers	6 1 5 0 11 29 2

De belles pistes à Val-David

M. E. W. Scroggie, président du comité du ski pour le district de Val-David, nous annonce que toutes les pistes dans ce district du nord attirent de nombreux adeptes de ce populaire sport et que les amateurs s'en donnent à cœur joie.

Toutes les pistes de ce district ont une moyenne de 15 à 25 pieds de largeur et couvrent des descentes intéressantes particulièrement les pistes M. et S. qui dérivent de la Maple Leaf.

En tout il y a 42 milles de pistes qui, tout en ne représentant pas une distance impressionnante, offrent néanmoins un terrain soigneusement nettoyé et clairement indiqué. Le mont Saint-Aubin est aussi défriché et le monte-pente fonctionne régulièrement.

L'école de ski Condor maintenant ouverte est sous la direction de Germaine Plante, de la Canadian Ski Instructors Alliance, et ses bureaux sont à La Sapinière.

Tout le crédit de ce développement est dû pour la plus grande partie à l'intérêt apporté par la municipalité en général et tout particulièrement par le conseil municipal, les commerçants et les propriétaires d'hôtels et de maisons de pension.

Indemnité de \$4,021.10

Le 8 juillet 1943, Mlle Marguerite Perrault était frappée et blessée gravement par la motocyclette du capitaine Walter Cree, de l'armée canadienne, rue Iberville, à Montréal. La victime, représentée par Me J. Adrien Meunier, présente une requête devant la Cour de l'échiquier du Canada, réclamant des dommages de \$7,688. Dans un jugement rendu sur le banc hier, le juge J.-L. Angers accorde à Mlle Perrault une indemnité de \$4,021.10 avec des dépens. Me Léon Garneau, C.R., représentait le procureur général du Canada, avait admis la responsabilité de la Couronne, mais plaide que le montant réclamé était trop élevé. La preuve a démontré que le capitaine Cree perdait le contrôle de sa motocyclette qui sauta sur le trottoir pour frapper la requérante.

AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES
Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles. Surveillance, Protection Personnelle. Discretion absolue. Rapports Confidentialité.
Haney Detective Agency
28 St-Jacques Ouest Tél. HA. 6823

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5565 973 St-Georges
MONTREAL
LAURENTIDE AUTO
ELECTRIC REG'D
Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROUSSEAU, prop.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2393-2394

AVOCAT
Anastase Vank C.R. Guy Vanier C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
81 rue St-J

Faits divers

La Cour martiale se rend au Brésil

Plusieurs témoins assignés pour comparaître à cet endroit le 22 janvier — Affaires de Cour

La Cour martiale chargée d'enquêter dans le cas du chef d'escadron Harold Dahl a terminé, hier après-midi, ses premières enquêtes, à Dorval. Deux avions décolleront de l'aéroport local, aujourd'hui, en route pour Belém, Brésil, où la Cour siègera. Plusieurs témoins importants ont été assignés pour comparaître à cet endroit le 22 janvier prochain.

La distance séparant les deux villes est de 5,000 milles. Toute la Cour se transportera au Brésil et on rapporte que quelques journalistes locaux se rendront aussi à cet endroit.

La troisième partie de ce procès se déroulera en Floride et la Cour reviendra ensuite à Montréal où auront lieu les assises finales. On prévoit un verdict au début de février, mais on ne croit pas qu'Ottawa le rende publique avant plusieurs mois.

L'enquête de Pilote

Hector Pilote, 1436, rue Parthenais, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son fils Elphège, le 29 décembre dernier, l'ayant menacé avec une masse de 25 livres et un couteau à pain, a subi son enquête préliminaire, hier matin, devant le juge Cloutier.

Toutefois, le tribunal a réservé son jugement à vendredi et il décidera alors sous quel article du code l'accusé doit être envoyé à son procès. Les témoignages, a dit le juge Cloutier, n'ont pas révélé qu'il y ait eu tentative de meurtre.

Acquittés haut la main

Arthur Savage, âgé de 59 ans, 1409, rue Saint-Hubert, commis-boucher, et Roméo Fréchette, accusés du vol de 250 sapsins, propriété des fermiers Rosalie et Émile Vincelle, de Saint-Hubert, ont été acquittés, hier, par le juge Thibault. La preuve de la fraude des sapsins était au marché Saint-Jacques dans l'après-midi du 3 décembre. Personne n'était là pour le garder.

Ce qui est alors arrivé, c'est qu'un piéton a pris un arbre, suivi par un autre et finalement le camion était vide. Les deux inculpés, loin de vouloir voler les arbres, cherchaient le propriétaire.

Le vol de la caisse de l'immaculée

Hermann Paquin, accusé d'avoir volé la somme de \$3,500, le 15 mars 1944, à la Caisse Populaire de l'Immaculée-Conception, a été déclaré coupable, hier, par le juge Gustave Ferrault, après la preuve présentée par l'avocat du ministère public. Le prononcé de la sentence a été ajourné à plus tard. L'avocat de la défense a dit qu'il ne présenterait pas de défense, mais qu'il interjetterait appel de cette décision.

Voleur d'auto condamné

Roland Ducharme, âgé de 22 ans, sans domicile connu, coupable du vol de trois automobiles, a été condamné à une peine de 22 mois à la prison commune sur chaque accusation, par le juge Fontaine, qui a cependant décliné la confusion des peines.

Coupable de faux

David-Adair McConnel, âgé de 23 ans, traduit hier devant le juge T. A. Fontaine, a plaidé culpabilité à l'accusation d'avoir obtenu un chèque de \$138.60, de la banque de Montréal, au moyen d'un chèque sans provision. Le prononcé de la sentence a été ajourné au 23 janvier.

Incendie à la Rivière-des-Prairies

Un incendie a ravagé, hier, deux maisons, une grange et un garage, à la Rivière-des-Prairies. Les flammes ont commencé vers 10h, hier matin. Le propriétaire de la maison, M. Wilfrid Ouellette, âgé de 67 ans, était absent à ce moment, et ce sont les voisins qui ont aperçu les flammes.

A peine ces spectateurs impuissants avaient-ils averti le maire de la municipalité que les flammes, poussées par le vent, s'étaient étendues à une autre maison, une autre propriété de M. Ouellette.

On a alors demandé d'urgence les pompiers de la Pointe-aux-Trembles qui ont mis deux heures à maîtriser le sinistre. L'on a réussi à sauver une partie du mobilier, mais cinq familles sont actuellement sur le pavé.

On demande \$100 de l'heure

L'administration municipale a fixé à \$1,500 les frais d'intervention du service des incendies de la ville de Montréal, à Saint-Vincent-de-Paul, lors d'un incendie qui a ravagé la ferme de la laiterie J.-J. Joubert. Les flammes avaient pris naissance dans un garage et les pompiers de Montréal avaient été mandés sur les lieux pour maîtriser l'incendie.

La cité a aussi fixé à \$222 l'intervention des pompiers de Montréal dans la même municipalité, lors de l'incendie du magasin Gendron. Le tarif ordinaire de la ville de Montréal, lorsque ses pompiers sont demandés hors de la ville, est de \$100 de l'heure.

Pour les tuberculeux

En démenageant les patients non tuberculeux qui restent à l'hôpital du Sacré-Cœur, de Cartierville, cette institution aura 100 lits de plus pour ceux qui souffrent d'affection aux poumons, a dit hier le ministre provincial de la Santé, le Dr Albiny

Nos entrevues

(suite de la première page)

donc ainsi à s'employer, durant les jours froids de l'hiver, et diminuer d'autant les frais encourus. Cet effort coopératif se comprend mieux si l'on sait que lesdits résidents ne sont pas novices dans la formation et le fonctionnement de coopératives. La première s'est introduite chez eux, il y a déjà 57 ans. Celle de distribution de l'électricité a été incorporée le 30 octobre dernier. Déjà plusieurs autres villages, tels Saint-Valérien de Shefford, Saint-Antoine et Saint-Denis sur Richelieu ont manifesté la même intention et commencé de grouper les partisans de ce mouvement qui pourrait s'étendre à toute la région.

M. Daigneault dit que les coopérateurs ne sont pas sans prévoir quelques obstacles qu'ils pourront rencontrer. Déjà, ils en ont commencé l'examen. La principale compagnie d'électricité dans ce district (génération, transmission et distribution) est la Southern Canada Power. Elle a déjà pourvu plusieurs villages de l'électricité; mais elle refuse de s'intéresser aux "rangs" à moins qu'on ne lui garantisse dix clients par mille de chemin. Dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, la moyenne est de 5.5 clients par mille. Il a donc fallu se passer d'elle et les cultivateurs locaux ont préféré se former en coopérative pour l'installation d'une ligne de distribution.

Dans le domaine de l'électricité, il faut considérer trois parties: la génération, la transmission à longue distance et la distribution locale. Pour les deux premiers points, la coopérative se réserve de conclure entente avec qui elle voudra; elle s'est chargée elle-même du troisième. Prévoyant une plus longue période d'amortissement des dépenses, elle pourra exiger une charge fixe moindre que celles que demandent les grandes compagnies distributrices. M. Daigneault nous cite le cas de la paroisse de l'Angédiens de Rouville, où la Southern C. P. Co. a exigé un premier dépôt de \$100 de chaque client et continue d'exiger jusqu'à \$3.30 de facture minimum par mois.

Notre interlocuteur a été un picanier dans le domaine de l'installation électrique en sa localité. A ce sujet, M. Daigneault revient encore une fois sur la commodité d'une source d'énergie électrique pour fournir d'eau chaude et froide les résidents du lieu. "Un aqueduc municipal est quelquefois long à installer, rappelle-t-il, et trop souvent défectueux. Quant au pompage de l'eau avec les pompes à bras ordinaires, outre qu'il est épuisant, il fait perdre trop d'heures utiles de sa journée au cultivateur. Une source permanente d'énergie supprimera tous ces embarras et ne serait guère onéreuse".

A. R.

Bloc-notes

(suite de la première page)

Acordes, Salazar y a consenti tout de suite, et il a exprimé publiquement sa surprise que la requête ne soit pas venue plus tôt.

"Et c'est une sottise que de représenter Salazar, un grand intellectuel, et de l'aveu de tous un des grands hommes d'Europe, comme un "dictateur fasciste". Salazar est sorti de la plus grande université portugaise pour assumer le gouvernement alors que les révolutions et la folle des factions avaient entraîné la banqueroute; il est resté pour équilibrer les budgets, exécuter de vastes améliorations, et de façon générale, améliorer la position économique, morale et intellectuelle du pays. Son gouvernement n'est pas une démocratie, mais une dictature bienveillante, et il y a loin de là à la tyrannie fasciste.

"Il y a des gens qui paraissent croire que cette guerre se livre pour imposer leurs vues particulières de démocratie — lesquelles ne sont trop souvent que des idées de démocratie de gauche — sur toutes les nations du monde. C'est insensé. Nous ne croyons certainement pas que les jeunes gens d'Angleterre, des États-Unis et du Canada se battent et meurent sur les champs de bataille d'Europe, pour expulser le gouvernement Salazar du pouvoir au Portugal, et lui substituer quelque chose de bien pire".

Alexis GAGNON

18-1-45

L'exécutif de la Chambre de commerce

M. Bernard Couvrette a été élu président pour 1945 — Nos relations avec l'Amérique du sud

La Chambre de commerce du district de Montréal a élu par acclamation les membres de son exécutif pour 1945. M. Gilbert A. Lachapelle, ancien chef du secrétariat de la Chambre aînée, a révélé hier soir les noms des élus, au Cercle Universitaire, au cours d'une réunion spéciale des membres. M. Bernard Couvrette a été élu président. M. Couvrette est président de la maison Couvrette et Sauriol et il est actuellement président du Cercle Universitaire de Montréal. Les autres élus sont: MM. L.-E. Courtois, président du Conseil; Maurice Trudeau, 1er vice-président; Esdras Minville, 2me vice-président; H. Oumet, trésorier honoraire, et R.-Brunay Perrault, secrétaire honoraire.

Hier soir a eu lieu la mise en nomination des vingt conseillers régionaux de la Chambre. Il y avait 28 candidats sur les rangs pour ces 20 places de conseillers. Le conférencier invité était M. Jean Chapdelaine, du ministère canadien des Affaires étrangères. M. Chapdelaine, un diplômé d'Oxford qui a occupé déjà un poste à l'ambassade de Washington, a traité des développements futurs du commerce d'exportation canadien en relation avec l'Amérique du Sud. Il ne faut pas perdre de vue, a dit entre autres choses M. Chapdelaine, que la médaille d'exportation, comme toute autre médaille, a son

revers, qui est celui de l'importation. Depuis toujours, le commerce d'exportation canadien a été dirigé pour la plus grande partie vers les États-Unis et le Royaume-Uni. Le Canada doit cependant désormais prévoir une réorientation de son commerce avec le Royaume-Uni, car le Royaume-Uni ne sera pas toujours en mesure d'acheter autant que par le passé du Canada. Cette orientation se fera entre autres directions vers l'Amérique du Sud.

M. Chapdelaine rappelle avec plaisir que nos relations n'ont fait qu'augmenter et sont devenues de plus en plus cordiales avec l'Amérique du Sud depuis 1905 et il cite à titre d'exemple les nombreux traités de commerce qui sont intervenus entre le Canada et les pays sud-américains.

M. Courtois a remercié le conférencier et il a insisté sur ce fait qu'après la guerre la Grande-Bretagne cessera d'être un marché presque exclusif pour le Canada et qu'il devra chercher ailleurs des débouchés.

M. Dostaler O'Leary, président de l'Union des Latins d'Amérique, a ensuite présenté les élèves de Mme Jean-Louis Audet, qui ont exécuté quelques-unes des danses les plus fines de l'Amérique latine.

Maire de Saint-Sauveur-des-Monts

M. J.-Elzéar Bernard l'emporte sur le Dr J.-Octavien Lapointe

Saint-Sauveur-des-Monts, 18 (Spécial au Devoir) — M. J.-Elzéar Bernard a été élu maire de Saint-Sauveur-des-Monts par une majorité de 9 voix sur son adversaire, le Dr J.-Octavien Lapointe, maire sortant de charge.

MM. Hector-N. Brisson et Lucien Desjardins ont été élus conseillers par acclamation, et M. Ernest Bastien a été élu échevin, après lutte.

Poste important à Jean Chauvel

Paris, 18 (C.P.-Reuter) — M. Jean Chauvel, membre du mouvement clandestin de la résistance, a été nommé hier au poste important de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Chauvel a fondé et dirigé un corps secret appelé "Nap", qui a rendu d'énormes services en permettant au mouvement de la résistance et au quartier général du général Charles de Gaulle à Londres d'obtenir des informations de première main, incluant des documents importants des hautes autorités à Vichy.

A la fin de 1943, Chauvel s'enfuit à Alger, traversant les Pyrénées à pied, d'Espagne, il passa en Afrique du Nord.

A Alger, il agit comme secrétaire général du commissariat français libre des Affaires extérieures. Agé de 54 ans, Chauvel est un diplomate de carrière qui, avant la guerre, était chef du département asiatique au ministère français des Affaires étrangères.

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

Tancrède Jodoin, président du comité consultatif régional au service des consommateurs de la Commission des prix et du commerce, en temps de guerre, a défini le rôle important et nécessaire que les consommateurs sont appelés à jouer dans la lutte contre l'inflation. La conférencière a dit, en s'adressant aux dames: "Je voudrais que vous quittiez cette assemblée convaincues, comme je le suis moi-même, que le contrôle des prix, des salaires et des loyers a été établi au Canada afin de sauver notre pays de l'inflation, spectre menaçant qui apparaît dans le cycle des guerres et qui ruine des populations entières, en y semant le désordre et la misère.

Le major Hamel succède au major Bigaouette

Québec, 18 (C.P.) — Les quartiers généraux de l'armée canadienne ont annoncé hier que le major Jean-F. Hamel, ancien commandant du corps de réserve de l'armée, dans le district militaire no 4 (Montréal), est arrivé à Québec pour remplacer le major Gérald Bigaouette, qui a récemment résigné son poste de commandant du corps de réserve de Québec. On refuse de dire si la nomination du major Hamel est permanente.

Toronto gèle

Toronto, 18 (C.P.) — Environ 3,000 familles de la capitale ontarienne manquent de charbon et la situation semble plus critique que jamais, a déclaré hier, le maire Robert H. Saunders, ajoutant que l'on en appellerait à l'armée et aux citoyens en général pour remédier à cet état de choses.

M. Saunders a aussi dit que les marchands de charbon l'ont informé que cette difficulté provient du manque de main-d'œuvre et de camions. "Il y a beaucoup de charbon dans la ville", ont-ils déclaré. On a décidé de faire appel aux propriétaires de camions et aux chauffeurs, ayant une position non essentielle, pour qu'ils viennent, temporairement, prêter main-forte aux marchands de charbon.

Visite prévue

Ottawa, 18 (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a déclaré aujourd'hui que l'on s'attend à ce que des chefs de la Commission de la main-d'œuvre en temps de guerre, de Washington, viennent visiter Ottawa et d'autres villes canadiennes, la semaine prochaine, pour observer le rouage du Service sélectif canadien.

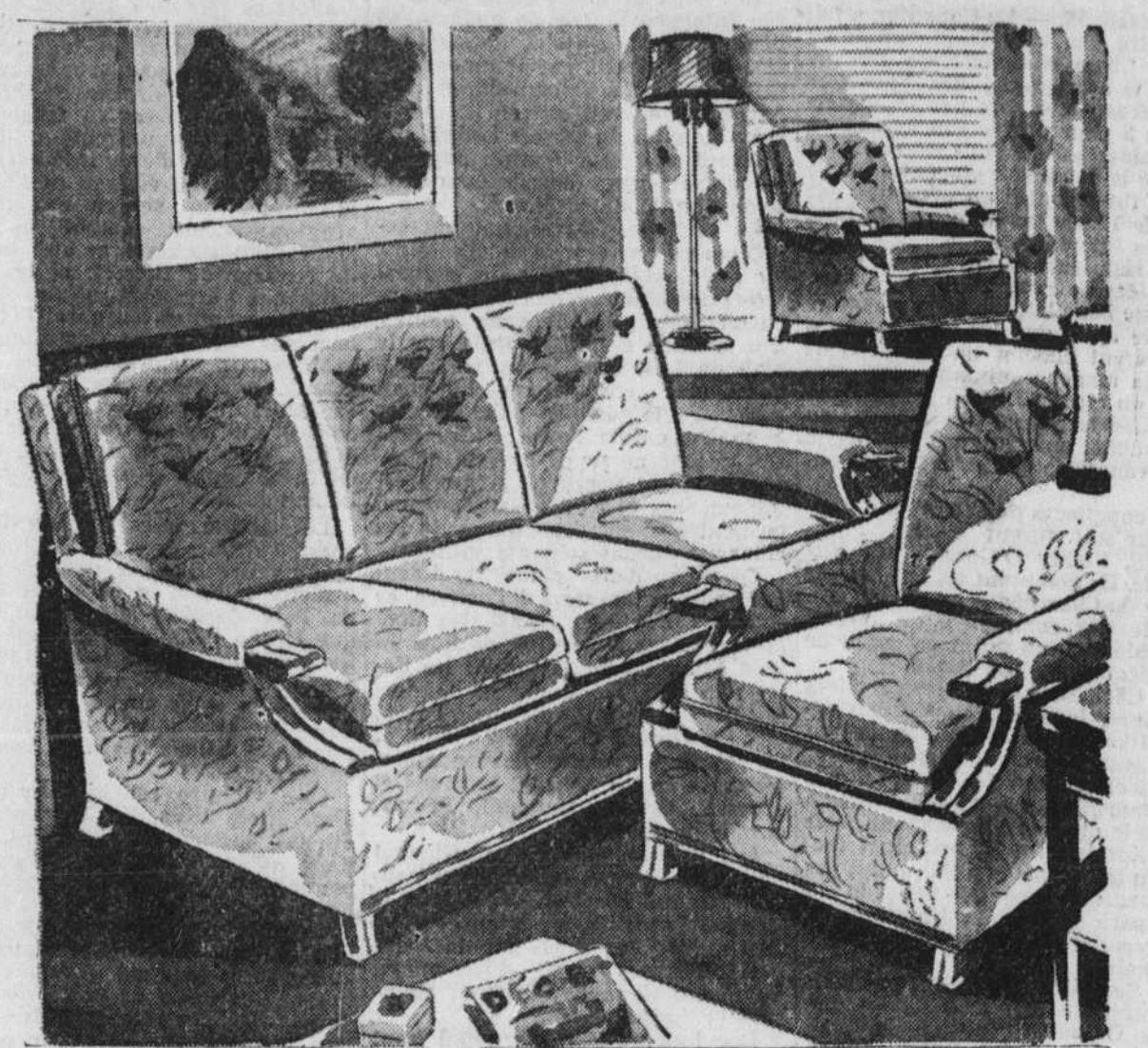
La question des frontières "aériennes"

Washington, 18 (A.P.) — Des autorités canadiennes et américaines se rencontreront à New-York, le 25 janvier, pour discuter d'une nouvelle entente, concernant les services de transport aérien outre-frontières.

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Profitez de ces offres de janvier pour remeubler le foyer

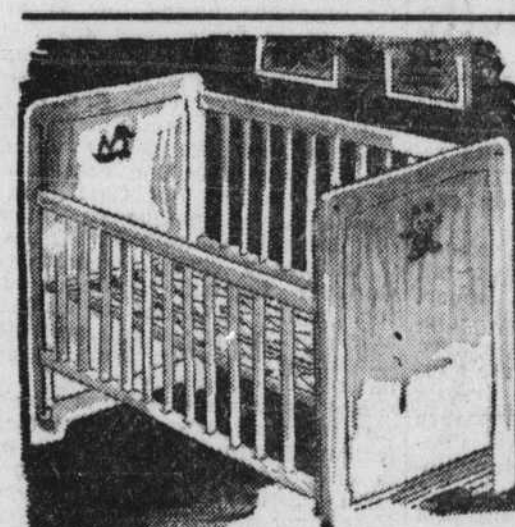


MOBILIER CHESTERFIELD "KROEHLER"

Pour que votre salon soit transformé en vue d'événements importants qui approchent... fiançailles, mariage... venez acheter un de ces mobiliers KROEHLER... une marque réputée. Lignes élégantes, confort parfait. Couverture en riche tissu d'ameublement durable. Le divan et les 2 fauteuils.

159.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

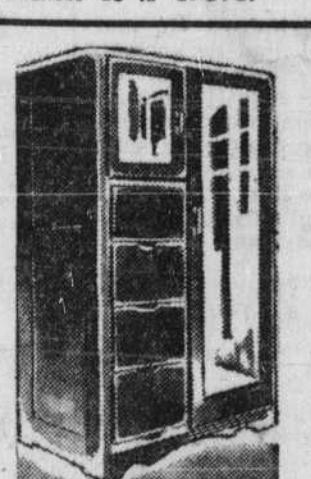


Couchettes d'enfant

environ 24" x 48"

19.95

Cette couchette dispense du berceau et peut servir jusqu'à ce que l'enfant soit assez grand pour coucher dans un lit ordinaire... Bois franc, verni, un côté coulissant. Sommier broches et lames de métal.

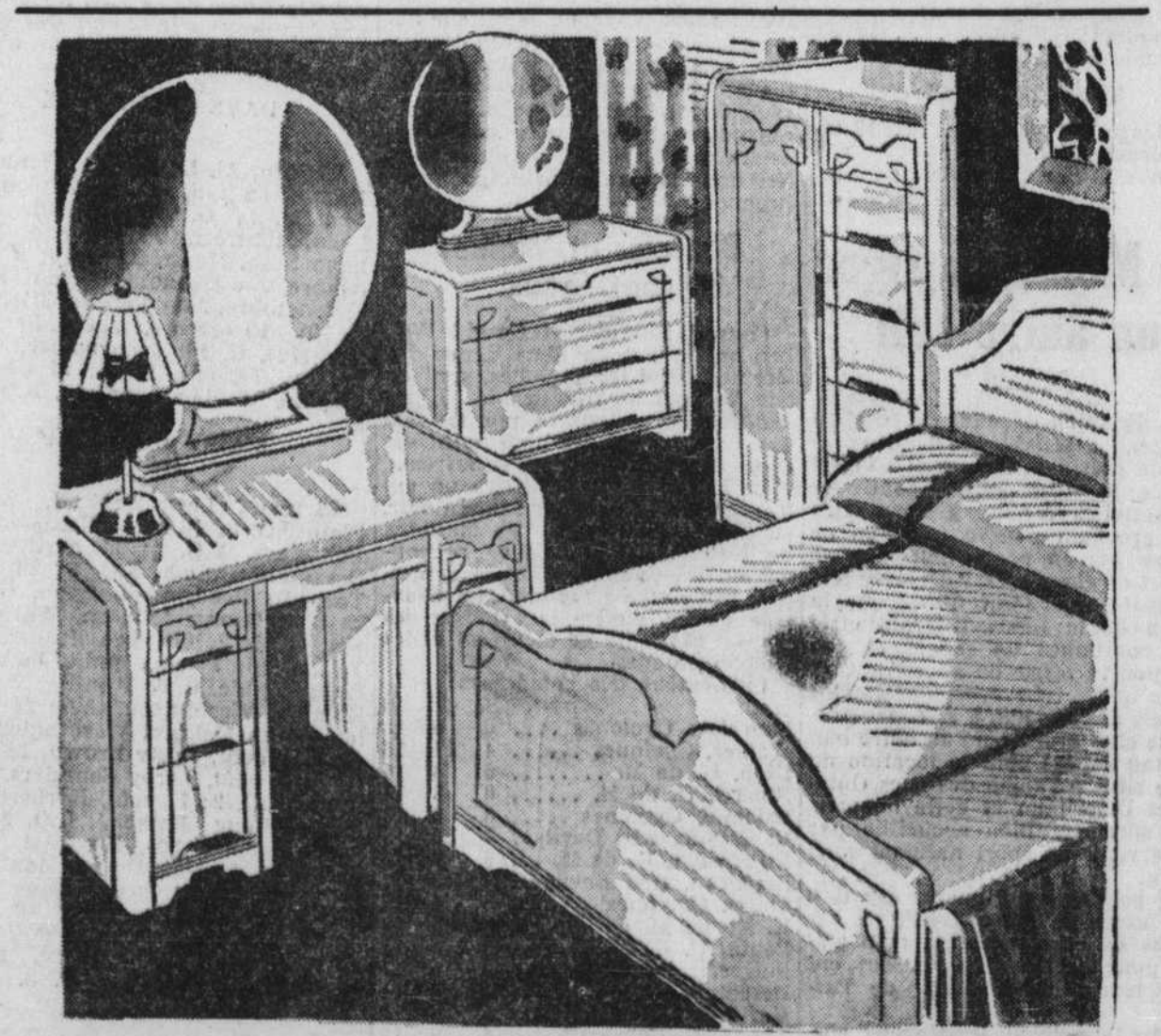


Chiffo - robe

deux meubles dans un seul

49.50

Voyez comme ce meuble est pratique pour la chambre des enfants, celle d'un pensionnaire. Le chiffonnier est surmonté d'une division à chapeaux, avec miroir... la penderie ou la garde-robe faisant corps avec le chiffonnier... Grande glace psyché. Bois franc fini noyer. Largeur 40", hauteur 68".



MOBILIER DE CHAMBRE STYLE MODERNE

Ce qui fait la beauté et l'apparence gaie de ce mobilier c'est qu'il est de lignes modernes et en bois franc verni au fini NATUREL... Les quatre meubles illustrés: un bureau, un chiffonnier, avec garde-robe (chiffro-robe) une coiffeuse et un lit double. Les 4 meubles à ce prix...

95.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — quatrième étage.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

160 est. S.-CATHERINE

Livraison partout dans le district de notre service

PL. 1786-1787

15 h. 15